



owner.lincoln.com



lincolncanada.com



JH6J19A321 KA



Juillet 2017
Première impression
Manuel du propriétaire
MKZ Hybride
Imprimé aux États-Unis

Manuel du propriétaire **MKZ HYBRIDE 2018**



MKZ HYBRIDE 2018



Manuel du propriétaire



LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2017

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201706 20170627133707

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	12
Perchlorate.....	13
Services financiers automobiles de Lincoln.....	13
Pièces de rechange recommandées	14
Avis spéciaux.....	14
Équipement de communication mobile.....	15
Options uniques d'exportation.....	16

Environnement

Protection de l'environnement	17
-------------------------------------	----

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord.....	18
--	----

Sécurité enfants

Généralités.....	20
Installation de sièges d'enfant	22

Rehausseurs.....	32
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	35
Verrouillage sécurité enfants.....	37

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	38
Utilisation des ceintures de sécurité.....	39
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	43
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	44
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	45
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	47
Rallonge de ceinture de sécurité.....	48

Personal Safety System™

Personal Safety System™.....	49
------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	50
----------------------------------	----

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	51
Capteur de poids du passager avant.....	53
Sacs gonflables latéraux.....	56
Protège-genoux conducteur et passager.....	57
Safety Canopy™.....	58
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	59
Mise au rebut de l'airbag.....	61

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	62
Télécommande.....	63
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	68

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	69
Création d'un dispositif MyKey.....	71
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	73
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	74

Table des matières

Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	74
Diagnostic de panne MyKey.....	74

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	77
Couvercle de coffre à commande électrique.....	83
Entrée sans clé.....	85
Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	87

Sécurité

Système antivol passif.....	89
Alarme antivol.....	91

Volant

Réglage du volant.....	92
Commande audio.....	93
Commande vocale.....	93
Programmateur de vitesse.....	94
Commande de l'affichage d'information.....	94

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	95
Essuie-glaces automatiques.....	96
Lave-glaces.....	97

Éclairage

Généralités.....	98
Commande d'éclairage.....	98
Phares automatiques.....	99
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	100
Phares à extinction temporisée.....	100
Feux de jour.....	101
Feux de route automatiques.....	101
Phares adaptatifs.....	103
Clignotants.....	103
Éclairage d'accueil.....	104
Éclairage intérieur.....	104
Éclairage ambiant.....	106

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	107
Ouverture et fermeture globales.....	108

Rétroviseurs extérieurs.....	109
Rétroviseur intérieur.....	112
Pare-soleil.....	113
Écrans pare-soleil.....	113
Toit ouvrant.....	114

Combiné des instruments

Jauges.....	116
Témoins et indicateurs.....	119
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	124

Affichage d'information

Généralités.....	125
Messages d'information.....	138

Climatisation

Commande automatique de la température.....	159
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	162
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	163
Filtre à air d'habitacle.....	164
Démarrage à distance.....	164

Table des matières

Sièges

Positions assises appropriées.....	166
Appuie-tête.....	167
Sièges à commande électrique.....	169
Fonction de mémorisation.....	173
Sièges arrière.....	174
Sièges chauffants.....	176
Sièges à régulation de température.....	177
Accoudoir arrière.....	178

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	180
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	185
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	187
Console de pavillon.....	188

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	189
------------------	-----

Démarrage sans clé.....	189
Démarrage d'un moteur à essence.....	190
Chauffe-moteur.....	193

Caractéristiques de conduite uniques

Fonctionnement du véhicule hybride	195
EcoSelect.....	198
Véhicule hybride - Questions fréquemment posées	199

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	202
Qualité du carburant.....	203
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	205
Panne de carburant.....	205
Ravitaillement.....	206
Consommation de carburant.....	210

Dispositif antipollution

Norme d'émission.....	212
Convertisseur catalytique.....	213

Batterie haute tension

Généralités.....	217
Coupe-batterie haute tension.....	219

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	220
------------------------------------	-----

Freins

Généralités.....	226
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	227
Frein de stationnement électronique.....	228
Maintien Auto.....	230

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	233
Utilisation de l'antipatinage.....	233

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	235
Utilisation du contrôle de stabilité.....	236

Table des matières

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	239
Aide au stationnement arrière.....	240
Aide au stationnement avant.....	241
Sonar latéral.....	242
Stationnement actif.....	244
Caméra de rétrovision	254

Programmeur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	258
Utilisation du régulateur de vitesse.....	258
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	259

Aides à la conduite

Alerte conducteur.....	268
Système de maintien de trajectoire	270
Système d'information sur les angles morts.....	275
Alerte de circulation transversale.....	277
Direction.....	281
Assistance pré-collision.....	282
Commande de transmission.....	286

Transport de charge

Limite de charge.....	288
-----------------------	-----

Remorquage

Traction d'une remorque.....	294
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	294

Conseils de conduite

Rodage.....	296
Conduite économique.....	296
Conduite dans l'eau.....	296
Couvre-plancher.....	297

Dépannage

Assistance dépannage.....	299
Feux de détresse.....	300
Coupure de carburant	301
Démarrage-secours du véhicule.....	301
Collision, dommages ou incendie.....	305
Système d'alerte après impact.....	306
Transport du véhicule.....	307
Points de remorquage.....	307

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	309
En Californie (États-Unis seulement)	311
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	312
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	313
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	313
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	315
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	316
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	317

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	318
Remplacement d'un fusible.....	334

Entretien

Généralités.....	337
Ouverture et fermeture du capot.....	338

Table des matières

Aperçu sous le capot.....	338
Jauge d'huile moteur.....	340
Vérification de l'huile moteur.....	340
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	341
Vérification du liquide de refroidissement.....	342
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	348
Vérification du liquide de frein.....	348
Vérification du liquide de lave-glace.....	349
Filtre à carburant.....	349
Remplacement de la batterie de 12 V	349
Vérification des balais d'essuie-glace.....	351
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	352
Réglage des phares.....	352
Remplacement d'une ampoule.....	354
Tableau de spécifications des ampoules.....	354
Remplacement du filtre à air	357

Entretien du véhicule

Généralités.....	358
Produits de nettoyage.....	358
Nettoyage de l'extérieur.....	359
Cirage.....	361
Nettoyage du moteur.....	361
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	362
Nettoyage de l'habitacle.....	362
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	365
Nettoyage des sièges en cuir.....	366
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	366
Nettoyage des roues.....	366
Entreposage du véhicule.....	367
Trousses de carrosserie.....	369

Jantes et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	370
Entretien des pneus.....	378
Utilisation de pneus été.....	394
Utilisation de chaînes à neige.....	394

Système de surveillance de la pression des pneus.....	396
Spécifications techniques.....	401

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	403
Pièces Motorcraft.....	404
Numéro d'identification du véhicule.....	405
Étiquette d'homologation du véhicule.....	405
Désignation du code de boîte de vitesses.....	406
Capacités et spécifications.....	407

Chaîne audio

Généralités.....	413
Autoradio.....	415
Port USB	417

SYNC™ 3

Généralités.....	418
Écran d'accueil.....	438
Utilisation de la reconnaissance vocale	440

Table des matières

Divertissement.....	453
Climatisation.....	469
Téléphone.....	473
Navigation.....	482
Renseignements sur le véhicule électrique	494
Applications.....	502
Paramètres.....	506
Dépannage de SYNC™ 3.....	527

Accessoires

Accessoires.....	546
------------------	-----

Lincoln Protect

Lincoln Protect.....	548
----------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	551
Entretien périodique normal.....	556
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	559
Dossier d'entretien périodique	562

Appendices

Compatibilité électromagnétique.....	582
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	587
Approbation de type.....	622

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Lincoln. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portable durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

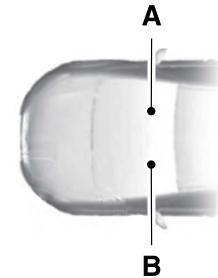
Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation

Introduction

	Freins antiblocage		Point d'ancrage inférieur pour siège enfant		Avertissement concernant le ventilateur
	Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles		Patte d'ancrage pour siège enfant		Bouclage de ceinture de sécurité
	Batterie		Régulateur de vitesse		Inflammable
	Acide de batterie		Laissez refroidir avant d'ouvrir		Sac gonflable avant
	Liquide de frein – sans produits pétroliers		Filtre à air du moteur		Antibrouillards avant
	Système de freinage		Liquide de refroidissement du moteur		Réinitialisation de la pompe d'alimentation
	Filtre à air d'habitacle		Température du liquide de refroidissement		Porte-fusibles
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Huile moteur		Feux de détresse
	Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé		Gaz explosif		Lunette arrière chauffante
					Pare-brise chauffant

Introduction



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager

Introduction

grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur des demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser

les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™ 3** (page 418).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**

Introduction

- La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- La direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les

données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Nota : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ 3 (page 418).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « déplacements du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir SYNC™ 3 (page 418).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

Introduction

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Nous nous engageons à vous fournir des réponses, des renseignements ainsi qu'une expérience vraiment exceptionnelle.

Utilisez les options ci-dessous pour nous contacter au sujet de questions relatives à votre compte ou au financement et nous y répondrons sans attendre :

Adresse Web
www.LincolnAFS.com

Téléphone : 1-888-498-8801

Courrier : Lincoln Automotive Financial Services

P.O. Box 542000

Omaha, NE 68154-8000

Introduction

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous recommandons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange Ford d'origine répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Lincoln. Les dommages causés au véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Lincoln. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Lincoln.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne soulignée par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

Introduction

AVERTISSEMENTS



Ne placez JAMAIS un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à connecter leur équipement à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour réaliser des diagnostics, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic

pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous

Introduction

servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations

et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

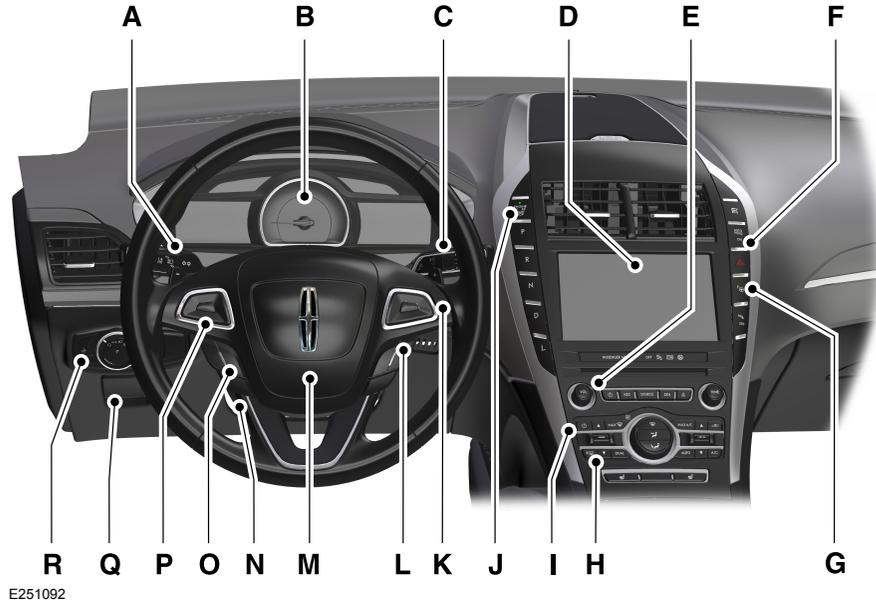
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



Aperçu

- A Clignotants. Voir **Clignotants** (page 103).
- B Tableau de bord. Voir **Jauges** (page 116). Voir **Témoins et indicateurs** (page 119).
- C Levier d'essuie-glaces. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 95).
- D Écran d'infodivertissement.
- E Chaîne audio. Voir **Autoradio** (page 415).
- F Commutateur de feux de détresse. Voir **Feux de détresse** (page 300).
- G Contacteur de sonar de recul. Voir **Aides au stationnement** (page 239).
- H Contacteur de lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 163).
- I Commandes de climatisation. Voir **Climatisation** (page 159).
- J Bouton-poussoir de démarrage. Voir **Entrée sans clé** (page 85).
- K Divertissement, téléphone et navigation.
- L Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 93).
- M Avertisseur sonore
- N Réglage du volant. Voir **Réglage du volant** (page 92).
- O Commandes de régulateur de vitesse. Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 258).
- P Commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).
- Q Frein de stationnement. Voir **Frein de stationnement électronique** (page 228).
- R Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 98). Rhéostat d'éclairage de tableau de bord. Voir **Commande d'éclairage du tableau de bord** (page 100).

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.

 Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue

AVERTISSEMENTS

pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site

AVERTISSEMENTS

www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.

 Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 53).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière.

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée; Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif de retenue pour enfant et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Suivez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.

Ceintures de sécurité standard



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

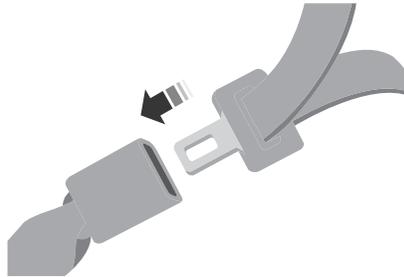
Sécurité enfants

- Après avoir positionné le siège de sécurité enfant à la place correcte, tirez sur le baudrier puis saisissez ensemble le baudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



E142530

- Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

- Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

- Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : *Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.*

- Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un dé clic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

Sécurité enfants

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

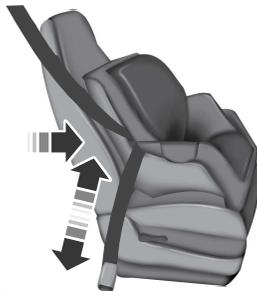


E142533

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le boudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du

dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

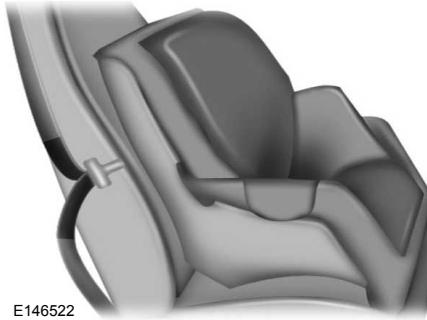
Sécurité enfants

Ceintures de sécurité gonflables



E142528

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E146522

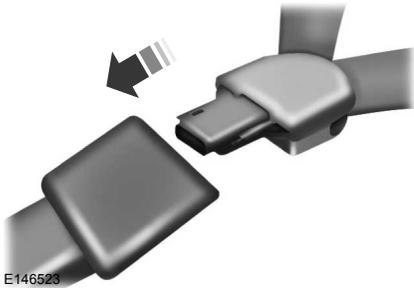
2. Après avoir positionné correctement le siège de sécurité enfant, saisissez ensemble le boudrier et la ceinture ventrale derrière la languette.



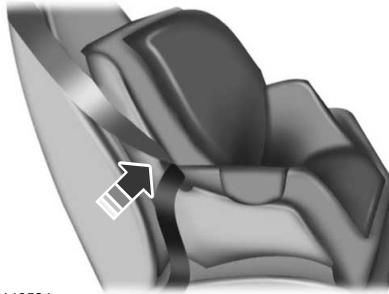
E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de verrouillage automatique, saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité gonflable et tirez vers le haut jusqu'à ce que la ceinture soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière.

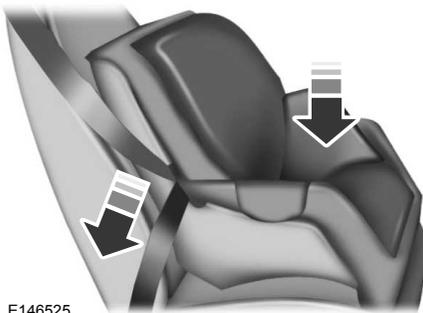
Nota : Contrairement à la ceinture de sécurité standard, la partie sous-abdominale unique de la ceinture de sécurité gonflable bloque le dispositif de retenue pour enfant pour l'installation. La capacité du baudrier de la ceinture de se déplacer librement est normale, même après que la ceinture sous-abdominale a été mise dans le mode de blocage automatique.

Nota : La pince d'arrêt de certains dispositifs de retenue pour enfant peut ne pas être compatible avec le baudrier de la ceinture de sécurité gonflable. Suivez toutes les instructions fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfant quant à l'usage nécessaire et correct du dispositif de verrouillage. Dans certains cas, les pinces d'arrêt sont seulement fournies pour être utilisées dans les véhicules équipés de systèmes de ceinture de sécurité qui exigent normalement une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

Sécurité enfants

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Abaissez le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur la sangle ventrale pour éliminer tout le mou de la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le

poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour une référence à un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Sécurité enfants

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

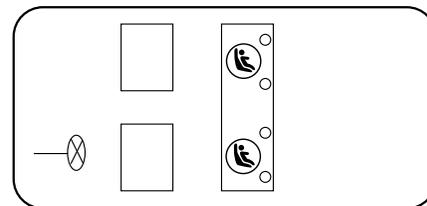
AVERTISSEMENTS

 Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

 Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule : Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Vous pouvez cependant utiliser la ceinture de sécurité pour attacher le dispositif de retenue pour enfant. Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit être également fixée au point d'ancrage de sangle supérieur, si votre dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.



E142535

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour dispositif de retenue pour enfant aux places assises identifiées par le symbole de dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité enfants



E144054

Les points d'ancrage LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes tel qu'il est illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale de la banquette de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides sur le siège central. Vous pouvez seulement utiliser des sièges de sécurité enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture à

cette place, pourvu que les instructions du siège de sécurité enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Sécurité enfants

Fixation des sièges de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

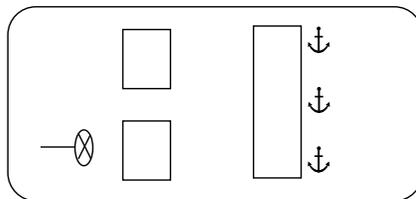


Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :



E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : *Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque votre siège de sécurité enfant entre à peine en contact avec le siège.*

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-tête peuvent aussi être retirés.

Sécurité enfants



E144274

- Repérez le point d'ancrage de la place assise choisie, puis soulevez le cache du point d'ancrage.



E144275

- Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
- Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'usage, nous en recommandons aussi l'usage.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT



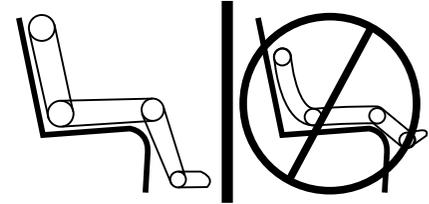
Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

Nota : *La partie baudrier de la ceinture de sécurité gonflable ne rentrera peut-être pas dans certains guides de baudrier du rehausseur.*

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de

retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux états et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé, et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un

Sécurité enfants

baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également

comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



E142596



E142597



Sécurité enfants

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un

AVERTISSEMENTS

siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

 Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

 Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Sécurité enfants

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 166).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

 Les enfants doivent toujours être correctement retenus.

 Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Le passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

 Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

 En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

 Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. Placer la ceinture épaulière uniquement sur l'épaule extérieure. Ne jamais porter la ceinture épaulière sous le bras. Ne jamais utiliser une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins, dans la mesure du possible, sur la banquette arrière.

 Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Ceintures de sécurité

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Un dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant.
- Tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant.
- Capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager.



- Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



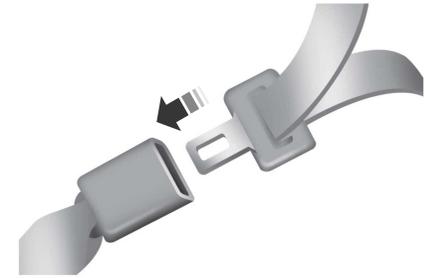
- Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collisions frontales et quasi-frontales, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également être activés lorsque le module de sécurité au pavillon se déploie.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité standard illustrées, ceintures gonflables similaires

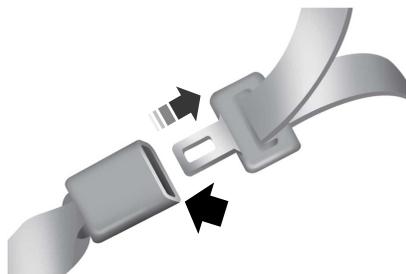
Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

Ceintures de sécurité



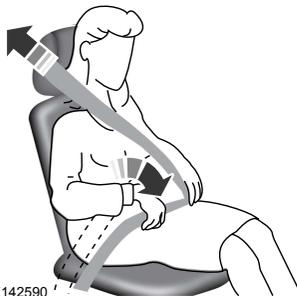
E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

 Après une collision, demandez à un technicien qualifié de vérifier que toutes les ceintures de sécurité, y compris le mode de blocage automatique, fonctionnent correctement. Nous recommandons de remplacer tout système qui est endommagé ou ne fonctionne pas correctement. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brutal ou de collision.

Ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur utilise le mode de blocage par inertie. Les ceintures passager extérieures avant et arrière sont dotées du mode de blocage par inertie et du mode de blocage automatique.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le boudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se verrouille en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage soudain, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et

avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le boudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer le mou au niveau du boudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsqu'un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 20).

Comment utiliser le mode de blocage automatique

Ceintures de sécurité standard



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le boudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Ceintures de sécurité gonflables des places latérales arrière (deuxième rangée seulement, selon l'équipement)

Ceintures de sécurité



E146363

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez la partie sous-abdominale de la ceinture et tirez-la vers le haut jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Ceinture de sécurité arrière gonflable

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de réparer, ni de modifier les ceintures de sécurité arrière gonflables.



Une ceinture de sécurité arrière gonflable qui s'est déployée ne fonctionnera plus et doit être remplacée immédiatement. Si la ceinture de sécurité n'est pas remplacée, le risque de blessures en cas de collision augmente.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont placées dans le baudrier des ceintures de sécurité des places latérales de la deuxième rangée.

Nota : Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont compatibles avec la plupart des porte-bébés et avec les sièges de sécurité et rehausseurs pour enfants lorsqu'ils sont correctement installés. En effet, ils sont conçus pour se remplir avec un gaz refroidi et se déployer à une pression inférieure et à une vitesse plus lente que les sacs gonflables classiques. Après le gonflage, le baudrier de la ceinture de sécurité reste frais au toucher.

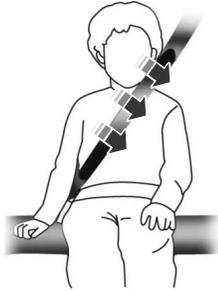
La ceinture de sécurité arrière gonflable comporte les éléments suivants :

- Un sac gonflable situé dans la sangle du baudrier.
- Une sangle de ceinture de sécurité sous-abdominale avec mode de blocage automatique.
- Les mêmes témoins, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les ceintures de sécurité avant.
- Des capteurs d'impact en différents points du véhicule.

Ceintures de sécurité

Fonctionnement des ceintures de sécurité arrière gonflables

Les ceintures de sécurité arrière gonflables fonctionnent de la même manière que les dispositifs de retenue standard dans leur utilisation quotidienne.



E146364

Lors d'une collision suffisamment brutale, la ceinture gonflable se gonfle à l'intérieur de la sangle.



E146365

Le diamètre accru de la ceinture de sécurité entièrement gonflée retient plus efficacement l'occupant dans une position appropriée et permet de répartir les forces d'impact sur une plus grande surface du corps que les ceintures de sécurité traditionnelles. Ceci aide à réduire la pression sur la poitrine et de contrôler les mouvements de la tête et du cou pour les passagers.

Les ceintures de sécurité arrière gonflables sont conçues pour se déployer lors de collisions frontales ou quasi frontales et lors de certaines collisions latérales et capotages. Si les ceintures de sécurité arrière gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela ne signifie pas forcément que le système est défectueux. Cela signifie simplement que les forces exercées sur les ceintures n'étaient pas suffisantes pour déclencher le déploiement.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

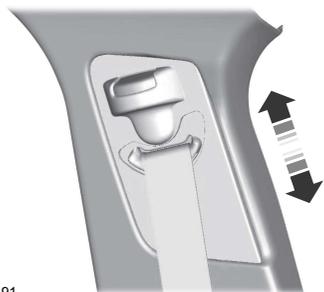
AVERTISSEMENT



Placez le réglage de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Ceintures de sécurité



Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Appuyez sur le bouton et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

E146191

Conditions de fonctionnement

Si	Puis
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quelques secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin de ceinture de sécurité s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin de ceinture de sécurité reste éteint et le carillon ne retentit pas.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité

au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Ceintures de sécurité

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder ne s'active pas.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Ceintures de sécurité

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les chances de survivre à un accident grâce à une ceinture bouclée. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : *Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.*

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débiter, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou point mort (N);

- le contact est coupé;
 - les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne démarrez pas.
 2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
 4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Toutes les ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des ceintures de sécurité avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les ceintures de sécurité gonflables arrière

Ceintures de sécurité

(selon l'équipement), les points d'ancrage du système LATCH pour dispositifs de retenue pour enfant ainsi que les fixations doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien du dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 362).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Lincoln. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Lincoln. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Lincoln fabriquées par la même compagnie que celle ayant produit les ceintures de sécurité doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Lincoln. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Lincoln.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce dispositif peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Les ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Capteur de position de siège, côté passager
- Capteur de poids du passager avant;

- Témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système de sécurité personnalisé peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des

dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENTS

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas vos bras sur le couvercle du sac gonflable. Ne les faites pas passer dans le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

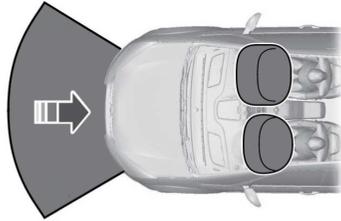


Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant;
-  - Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 59).

Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT

 L'Administration nationale de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et est centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un système de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS

 Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.

 Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

Dispositifs de retenue supplémentaires



E181984

Le détecteur d'occupation du siège passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit activé, soit désactivé.

Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Nota : Les témoins d'état de désactivation et d'activation du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège bébé orienté dos à la route, d'un

siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher les enfants correctement sur le siège arrière. Le capteur éteint aussi sac gonflable avant de passager lorsque le siège passager est vide.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état OFF s'allume et reste allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état ON du sac gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état ON du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Redémarrez le véhicule et assurez-vous que la personne reste dans cette position pendant environ deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin de OFF demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher.

Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient affaissé, s'allonge, se tourne sur le côté, est assis à l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou encore pose un ou les deux pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Dispositifs de retenue supplémentaires



Pour savoir si le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement, Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 59).

N'essayez pas d'effectuer vous-même les réparations ou l'entretien du système. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Contactez le Service à la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 309).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires – sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable, car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire agréé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Vous devez faire inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Les sacs gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Dispositifs de retenue supplémentaires



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des sacs gonflables latéraux dans les dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Capteur de poids du passager avant;



- Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 59).

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

Les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager sont situés sous ou dans la planche de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur

et du passager (individuellement ou les deux) selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant l'occupant respectif. Dans certaines conditions de collision et affectant les occupants, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer (individuellement ou les deux) mais le sac gonflable avant correspondant peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux et avant, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 59).

Dispositifs de retenue supplémentaires

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS

⚠ Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

⚠ N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

⚠ Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

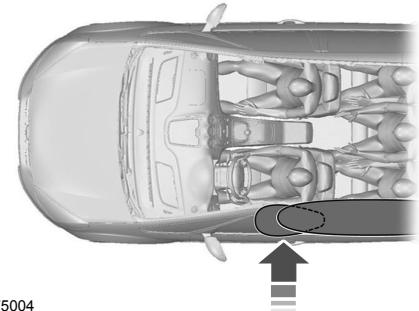
AVERTISSEMENTS

⚠ Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.

⚠ Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 59).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux ». Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) le système de ceintures de sécurité avant, la colonne de direction rétractable adaptative, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager, le(s) protège-genoux gonflables, les sacs

Dispositifs de retenue supplémentaires

gonflables latéraux montés dans les sièges, le système de sécurité au pavillon et les ceintures de sécurité gonflables arrière en option. Selon le type de collision, le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur ou une tonalité (selon l'équipement) indique la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :



Le témoin de sacs gonflables ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit (selon l'équipement). La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie, le témoin ou les deux soient réparés.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue entraîne le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité et les ceintures de sécurité gonflables arrière sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.
- Le module de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou de capotages. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou une certaine probabilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications (FCC) des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
- Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateur, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à

distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.

Nota : Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande sera actionnée si vous appuyez accidentellement sur une touche.

Accès intelligent

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous touchez l'intérieur d'une poignée extérieure de porte se trouvant à 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent (IA).
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Clés et commandes à distance

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 63).

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

Nota : Dans certaines conditions, vous pourriez ne pas pouvoir quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent n'est pas dans le véhicule.



E218688

Les clés d'accès intelligent commandent le verrouillage électrique des portes et le démarrage à distance. Pour utiliser le démarrage à bouton-poussoir, la clé doit se trouver dans le véhicule.



E151795

Nota : Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Conservez cette étiquette en lieu sûr pour vous y référer ultérieurement.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton amovible que vous pouvez utiliser pour déverrouiller votre véhicule.

Clés et commandes à distance



E218689

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la batterie n'efface pas la clé programmée du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message apparaît sur l'écran d'information lorsque la charge de la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 138).

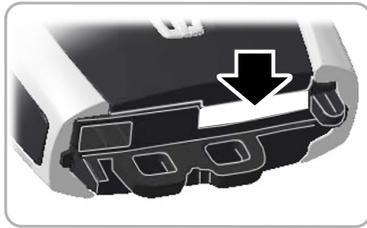
La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2450 de 3 volts ou par une pile équivalente.



E218689

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le paneton.

Clés et commandes à distance



E218690

- Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



E218691

- Insérez un outil approprié, tel un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
- Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
- Reposez le couvercle de la pile et le paneton de clé.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. Une tonalité retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarrage à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Clés et commandes à distance

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*



Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Vous pouvez configurer la commande automatique de la température afin qu'elle s'active au démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 159).

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur sur les dispositifs de démarrage à distance dans votre état ou province.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- l'alarme antivol se déclenche;

- vous désactivez cette fonction à l'écran d'information;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);
- la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

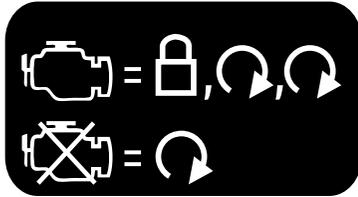
Une DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Échec de la demande ou statut non reçu
Vert clignotant	Statut incomplet

Démarrage à distance de votre véhicule

Nota : *Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Votre véhicule ne démarrera pas à distance si vous ne suivez pas cette séquence.*

Clés et commandes à distance



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette apposée sur votre télécommande.

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Une tonalité se fait entendre en cas d'échec de démarrage.

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur de votre véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant le fonctionnement du moteur. Si la durée est réglée sur 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 5 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, patientez au moins cinq secondes avant de le démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

Il peut s'avérer nécessaire de se trouver plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez programmer votre clé d'accès intelligent pour rappeler les positions mémorisées. Voir **Fonction de mémorisation** (page 173).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 89).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Vous pouvez programmer des restrictions pour toutes les clés sauf une. Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin.

Vous pouvez utiliser les clés admin pour :

- Créer une clé MyKey comportant certaines restrictions pour votre véhicule.
- Programmer certains réglages MyKey.
- Effacer toutes les restrictions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez visualiser l'information suivante sur l'écran d'information :

- Le nombre total de clés admin et de clés MyKey pour votre véhicule.
- La distance totale parcourue avec votre véhicule par un conducteur possédant une clé MyKey.

Nota : *Les restrictions et réglages sont identiques pour toutes les clés MyKey. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Nota : *Pour les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.*

Réglages standard

Tous les véhicules ne présentent pas les fonctions ci-dessous. Si votre véhicule comporte cet équipement suivant, vous ne pouvez pas modifier les fonctions suivantes si vous utilisez une clé MyKey :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™. MyKey met en sourdine la chaîne audio jusqu'à ce que le conducteur et dans certains cas, les passagers bouclent leur ceinture. **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'une chaîne audio de base, il se peut que la radio ne se mette pas en sourdine.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Ils disposent ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement.

- Certains alertes conducteur, systèmes de stabilité ou aides au stationnement s'activent automatiquement lorsque vous utilisez le système MyKey. Par exemple, le système d'information sur les angles morts (BLIS), l'alerte de trafic transversal, l'avertisseur de déviation de trajectoire ou l'avertisseur de collision avant.
Nota : Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent désactiver l'avertisseur de déviation de trajectoire, cependant cette fonction se réactive automatiquement à chaque cycle d'allumage.
- Utilisation restreinte de l'écran tactile dans certains marchés. Par exemple, il se peut que MyKey empêche toute saisie manuelle de destination de navigation lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est engagée ou que le véhicule atteint une certaine vitesse.
- Restrictions du contenu réservé aux adultes de la radio satellite, si cette fonction est disponible sur votre marché.

Réglages optionnels

Vous pouvez configurer certains réglages des fonctions du véhicule lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Nota : *Toutes les fonctions ne s'appliquent pas à tous les véhicules sur tous les marchés. Lorsqu'elles sont disponibles sur votre véhicule, elles s'affichent sur l'écran d'information, avec la possibilité de les activer, de les désactiver ou de sélectionner un réglage plus spécifique.*

- Plusieurs limitations de vitesse de sorte que le conducteur utilisant une clé MyKey ne puisse pas dépasser certaines vitesses. Des avertissements s'affichent à l'écran d'information suivis d'un carillon lorsque le conducteur utilisant une clé MyKey atteint la vitesse programmée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur se doit de toujours respecter la législation locale et les conditions en vigueur. À défaut il risque de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey sachent qu'ils se rapprochent de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey dépassent la vitesse programmée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 % de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey puissent se concentrer sur la route. Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey tentent de dépasser la limite du volume. MyKey désactive également la commande automatique du volume.
Nota :Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio n'applique pas la limite.
- Réglage de Fonction toujours activée. Ce réglage garde certaines fonction activées et actives pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Par exemple, l'Assistance 911 ou assistance d'urgence et la fonction « Ne pas déranger » restent activées même si un conducteur utilisant une clé MyKey utilise la commande de la fonction en question pour la désactiver.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 190). Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 89).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
Créer MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir **Programmation/Modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.
MyKey	Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite.

Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

Nota : *Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.*

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
MyKey	Appuyez sur le bouton OK ou sur le bouton fléché de droite.
Effacer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant.
Toutes MyKeys effacées	

Nota : *Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.*

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Problème	Causes possibles
Je ne peux pas créer un dispositif MyKey.	· La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À LAIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Problème	Causes possibles
	<ul style="list-style-type: none"> · Véhicules avec démarrage sans clé : Assurez-vous de placer la télécommande dans la position de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 190). · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. · Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 71).
Pour les véhicules avec démarrage sans clé : Aucune limitation MyKey n'est disponible lors du démarrage du véhicule.	<ul style="list-style-type: none"> · Une télécommande d'administrateur est présente lorsque vous démarrez votre véhicule. · Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 71).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	<ul style="list-style-type: none"> · La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucun MyKey n'est créé. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 71).

MyKey™

Problème	Causes possibles
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	· Procurez-vous une nouvelle clé ou télécommande chez votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	· Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé. Voir Système antivol passif (page 89).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	· L'utilisateur du MyKey n'utilise pas le dispositif MyKey. · Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les dispositifs MyKey et créé de nouveaux dispositifs MyKey. · Le système de clé a été réinitialisé.

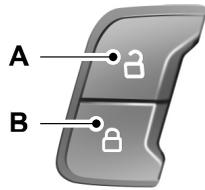
Portes et serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E138628

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Une DEL située sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Ce témoin reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Inhibiteur de contacteur de verrouillage des portes

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le contacteur de verrouillage des portes et la commande intérieure d'ouverture du coffre ne fonctionneront pas après 20 secondes. Vous devrez alors déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé, ou encore établir le contact pour réactiver les fonctions de ces contacteurs. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

Nota : *Activez et désactivez le contact après avoir modifié le réglage à l'écran d'information.*

Déverrouillage et ouverture des portes arrière

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Une tonalité retentit et les clignotants clignent.

Portes et serrures

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le passage au mode de déverrouillage. Le mode de porte du conducteur déverrouille uniquement la porte du conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent. Vous pouvez aussi passer d'un mode de déverrouillage à l'autre à l'aide de l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Une tonalité retentit et les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, une tonalité retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, une tonalité retentit et les clignotants ne clignotent pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer votre vue ou des objets pourraient s'en échapper.

Nota : *Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mph).*

Activation de l'accès intelligent

Généralités

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule sans sortir les clés de votre poche ou de votre sac si vous êtes à 1 m (3 ft) de votre véhicule. Pour l'accès intelligent, un capteur à l'arrière de la poignée de porte sert à déverrouiller et un capteur distinct sur l'avant de chaque poignée sert à verrouiller.

Le système ne fonctionne pas si :

- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la clé est déchargée.
- Les fréquences de clé codée sont brouillées.

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Portes et serrures

Nota : Si le système ne fonctionne pas, utilisez le panneton pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule. Voir **Télécommande** (page 63).

Déverrouiller à l'aide de la clé intelligente.



E248553

Avec votre clé d'accès intelligent à une distance de 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller, faisant attention de ne pas toucher le capteur de verrouillage en même temps ou de ne pas tirer la poignée trop rapidement. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier votre télécommande d'accès intelligent.

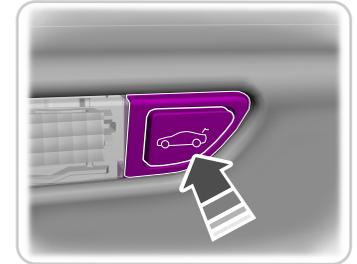
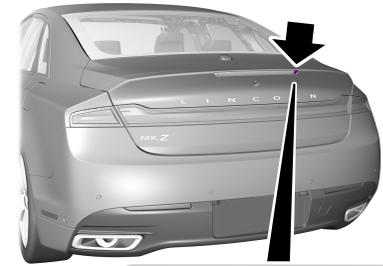
Verrouiller à l'aide de l'accès intelligent.



E248554

Grâce à votre clé d'accès intelligent, à une distance 1 m (3 ft) de votre véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant une seconde environ pour verrouiller. Faites attention de ne pas toucher le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte en même temps. Après avoir verrouillé, vous pouvez immédiatement tirer la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée, sans avoir à la déverrouiller par mégarde.

Ouverture du coffre à bagages

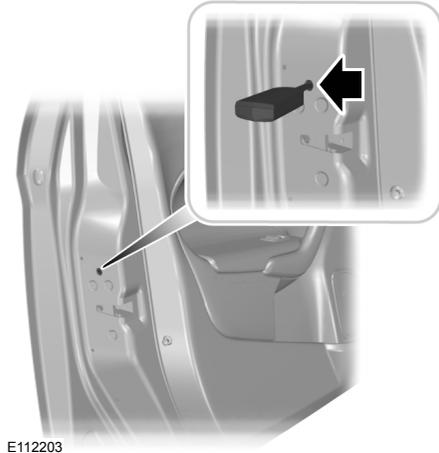


E205262

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur.

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé



Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Sur le côté conducteur, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller. Sur le côté du passager, tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent

Cette fonction évite de laisser votre clé d'accès intelligent dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière de votre véhicule verrouillé.

Lors du verrouillage électronique du véhicule avec une porte ouverte, le levier sélecteur en position de stationnement (P) et le contact coupé, le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans votre véhicule après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et une tonalité retentit pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur.

Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes en :

- utilisant le clavier d'entrée sans clé;
- appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent;
- touchant la zone de verrouillage située à l'avant de la poignée de porte avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;

Portes et serrures

- vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte et la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph) ou moins;
- votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph);
- votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires;
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte conducteur.*

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique des portes

Nota : *Vous pouvez activer ou désactiver le déverrouillage et le verrouillage automatique des portes indépendamment l'un de l'autre.*

Le verrouillage automatique n'est pas configurable dans tous les marchés. Si les paramètres de verrouillage automatique ne sont pas disponibles sur votre écran d'information, le système n'est pas configurable. Voir **Généralités** (page 125).

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande.

Portes et serrures

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- le contact est établi;
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- 25 secondes se sont écoulées depuis l'allumage.

Les lampes ne s'éteignent pas si :

- vous les allumez avec la commande d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, les lampes intérieures ou les phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après avoir coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez le contact établi, il se coupe lorsque le véhicule détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Coffre à bagages

À partir de l'intérieur de votre véhicule



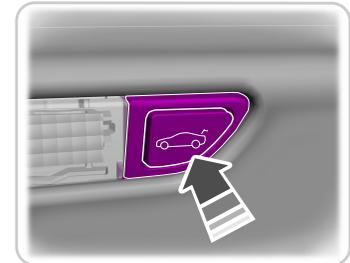
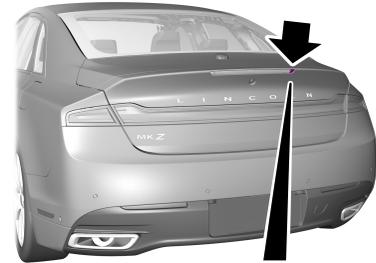
Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur ce bouton en moins de trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E205262

Portes et serrures

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur pour ouvrir le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3 ft) du coffre à bagages.

COUVERCLE DE COFFRE À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du couvercle du coffre avant d'utiliser la commande électrique.



Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec un couvercle du coffre à commande électrique ouvert ou en mouvement ni à proximité de celui-ci. Vous devez superviser l'utilisation du couvercle du coffre à commande électrique à tout moment.

Nota : *Ne conduisez pas avec le couvercle du coffre ouvert à moins d'avoir désactivé la commande électrique. Assurez-vous que le couvercle du coffre est entièrement fermé avant de conduire votre véhicule.*

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de couvercle de coffre à commande électrique à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125). Le couvercle du coffre peut toujours être actionné au moyen de la télécommande et du bouton situé sur la planche de bord quel que soit le réglage.

Ouverture et fermeture du couvercle du coffre à commande électrique

Nota : *Vous pouvez inverser le mouvement du couvercle du coffre. Appuyez de nouveau sur le bouton de la planche de bord ou du couvercle du coffre, ou appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande.*

Nota : *Ne poussez pas et ne tirez pas sur le couvercle du coffre à commande électrique lorsqu'il est en fonction, car cela pourrait endommager votre véhicule.*

Le couvercle du coffre ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Si le mouvement du couvercle du coffre s'inverse ou si le couvercle commence à se fermer après une demande d'ouverture, vous entendrez un carillon rapide continu. Cela indique une charge excessive sur le couvercle du coffre ou une éventuelle défaillance d'un vérin pneumatique. Si le couvercle du coffre continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

À partir de l'intérieur de votre véhicule



Appuyez sur le bouton situé sur la planche de bord.

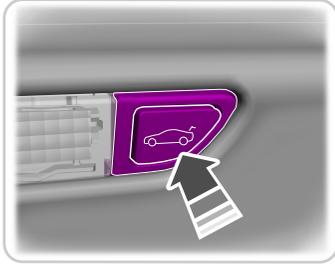
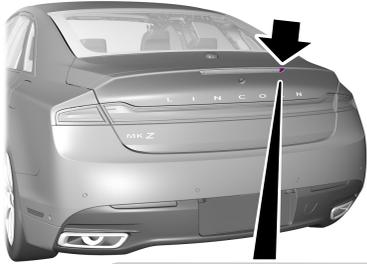
Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Portes et serrures

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E205262

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur pour ouvrir le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3 ft) du coffre à bagages.

Nota : Laissez le circuit électrique actionner le couvercle du coffre après avoir appuyé sur la commande. Si vous tirez ou poussez le couvercle du coffre, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.

Avec le bouton de fermeture du couvercle de coffre



Appuyez sur le bouton à l'intérieur du couvercle de coffre sur le côté gauche.

Détection d'obstacles

Le couvercle du coffre change de direction et revient en position d'ouverture complète si un obstacle est détecté pendant sa fermeture. Le carillon retentit trois fois lorsque le couvercle du coffre commence à se rouvrir. Retirez l'obstacle pour fermer le couvercle du coffre.

Nota : Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message ou d'un témoin de porte ou de coffre mal fermé(e) au tableau de bord. Vous risquez sinon de laisser involontairement le couvercle du coffre ouvert en roulant.

Le couvercle du coffre s'arrête et trois carillons retentissent si un obstacle est détecté pendant l'ouverture. Retirez l'obstacle pour permettre le fonctionnement du couvercle du coffre.

Réinitialisation du couvercle du coffre à commande électrique

Il est possible que le couvercle de coffre ne fonctionne pas correctement et doive être réinitialisé dans les cas suivants :

- La charge de la batterie du véhicule est faible.
- Vous débranchez la batterie.
- Vous fermez manuellement le couvercle du coffre et le laissez déverrouillé.

Pour réinitialiser le couvercle du coffre électrique :

Portes et serrures

1. Débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la.
2. Fermez manuellement le couvercle du coffre en vous assurant qu'il est entièrement fermé.
3. Ouvrez le couvercle du coffre électriquement au moyen de la télécommande ou du bouton de commande sur la planche de bord.

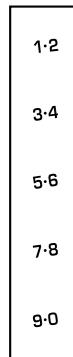
ENTRÉE SANS CLÉ

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ SECURICODE™

Le clavier se trouve près de la glace du conducteur. Le clavier est invisible et s'allume au toucher pour vous permettre de voir et d'actionner les touches correctes.

Nota : *Si vous entrez votre code d'entrée trop rapidement sur le clavier, la fonction de déverrouillage pourrait ne pas fonctionner. Rentrez votre code d'entrée plus lentement.*

E138637



Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes;
- rappeler les réglages mémorisés des sièges et des rétroviseurs;
- programmer et effacer des codes d'entrée personnalisés;
- armer et désarmer l'alarme antivol;
- déverrouiller le coffre à bagages.

Nota : *Le clavier ne permet pas d'ouvrir le couvercle de coffre électrique.*

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur votre carte du propriétaire dans la boîte à gants. Vous pouvez aussi l'obtenir chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à 5 chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code d'origine.
2. Appuyez sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Composez votre code d'entrée personnalisé à 5 chiffres. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres.
4. Appuyez sur la touche **1-2** pour mémoriser le code personnalisé 1.

Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer la réussite de la programmation.

Portes et serrures

Répétez les étapes 1 à 3 pour programmer d'autres codes personnalisés, puis pour l'étape 4 :

- Appuyez sur la touche **3-4** pour enregistrer le code personnalisé 2
- Appuyez sur la touche **5 6** pour enregistrer le code personnalisé 3
- Appuyez sur la touche **7 8** pour enregistrer le code personnalisé 4
- appuyez sur la touche **9-0** pour mémoriser le code personnalisé 5.

Vous pouvez également programmer un code d'entrée personnalisé à l'aide de l'écran tactile. Voir **Paramètres** (page 506).

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionne même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres d'origine.
2. Appuyez brièvement sur la touche **1-2** du clavier dans les cinq secondes.
3. Maintenez la touche **1 2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez effectuer cette intervention dans les cinq secondes qui suivent l'étape 2.

Si la séquence est réalisée avec succès, tous les codes personnels sont effacés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction anti-décodage

Si un code à cinq caractères erroné a été saisi à sept reprises (35 pressions de touche consécutives), le clavier passe en mode anti-décodage. Ce mode désactive le clavier pendant une minute; la lampe du clavier clignote.

La fonction anti-décodage se désactive :

- après une période d'inactivité d'une minute;
- à l'enfoncement du bouton de déverrouillage de la télécommande;

- à l'établissement du contact;
- au déverrouillage du véhicule à l'aide d'une clé d'accès intelligent.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur

Entrez le code à 5 chiffres d'origine ou votre code personnalisé. Il ne peut s'écouler plus de cinq secondes entre l'entrée de chacun des chiffres. L'éclairage intérieur s'allume.

Nota : *Toutes les portes se déverrouillent si vous activez le mode de déverrouillage de toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage** (page 77).*

Pour déverrouiller toutes les portes

Composez le code d'origine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche **3-4** dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes

Maintenez simultanément enfoncées les touches **7-8** et **9-0** (la porte du conducteur étant fermée). Vous n'avez pas à composer le code du clavier au préalable.

Portes et serrures

Pour déverrouiller le coffre à bagages

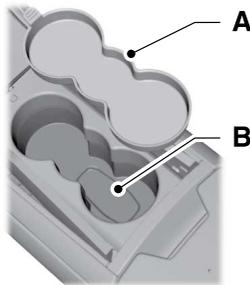
Composez le code d'origine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche **5-6** dans les cinq secondes.

Nota : *Le clavier ne permet pas d'ouvrir le couvercle de coffre électrique.*

Affichage du code d'origine

Nota : *Vous avez besoin de deux clés d'accès intelligent programmées pour cette procédure.*

Pour afficher le code d'origine à l'écran d'information :



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Avec les boutons vers le haut et le bouton de déverrouillage vers l'avant du véhicule, placez la première clé d'accès intelligent dans la fente de secours (B).
2. Appuyez une fois sur le bouton de démarrage **MARCHE/ARRÊT** et attendez quelques secondes.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage **MARCHE/ARRÊT** et retirez la clé.
4. Insérez la seconde clé programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **MARCHE/ARRÊT**.

Le code défini en usine s'affiche sur l'écran d'information pendant quelques secondes.

Nota : *Le code pourrait ne s'afficher qu'à la suite d'autres messages d'avertissement.*

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS

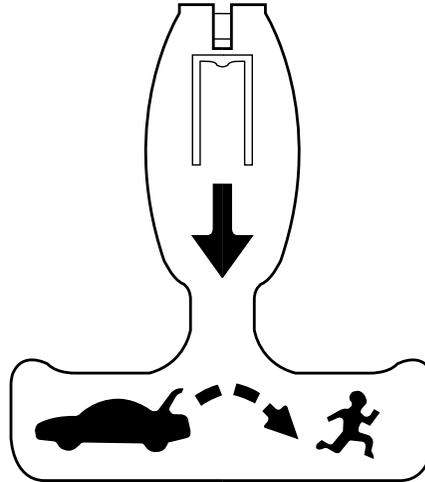
 Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants.¹ Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

 Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Portes et serrures

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces systèmes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Nota : *Les objets métalliques, les dispositifs électroniques ou une seconde clé codée accrochés au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé codée lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, éloignez de la clé codée tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.*

Nota : *Ne laissez pas un double de clé codée dans le véhicule. Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

SecuriLock

Le système empêche le véhicule de démarrer à moins d'utiliser une clé programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé codée correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Activation automatique

Le système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Le système antidémarrage se désactive dès l'établissement du contact avec une clé codée.

Remplacement des clés

Nota : *Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.*

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé codée supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Vous devez effacer les codes des clés dans la mémoire de votre véhicule et programmer de nouvelles clés codées.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Sécurité

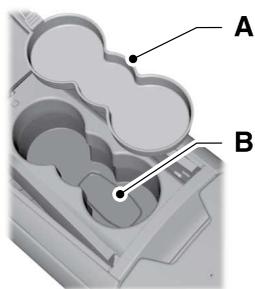
Programmation d'une clé d'accès intelligent de rechange

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Si vous ne disposez pas de deux clés de rechange déjà programmées, consultez un concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et le rester durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Avec les boutons vers le haut et le bouton de déverrouillage vers l'avant du véhicule, placez la première clé d'accès intelligent dans la fente de secours (B).
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
4. Retirez la clé d'accès intelligent.

5. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
7. Retirez la clé d'accès intelligent.
8. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé fonctionnent correctement et que le moteur démarre avec la clé d'accès intelligent nouvellement programmée.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électriquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 166).



E251116

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions :

- Inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande
- Réglage télescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande

Position de butée

Pour éviter tout dommage à la colonne de direction, sa course s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course est enregistrée si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course normale de la colonne de direction :

1. Confirmez que rien n'entrave la course de la colonne de direction.
2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction.

Nota : La colonne pourra se remettre en mouvement.

4. Continuez d'appuyer sur la commande pendant quelques secondes supplémentaires après l'immobilisation de la colonne de direction.
5. Répétez pour chaque direction au besoin.

Une nouvelle position d'arrêt est enregistrée. La prochaine fois que vous inclinez ou déplacez la colonne de direction, sa course s'arrêtera juste avant d'atteindre sa butée.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 173).

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée.

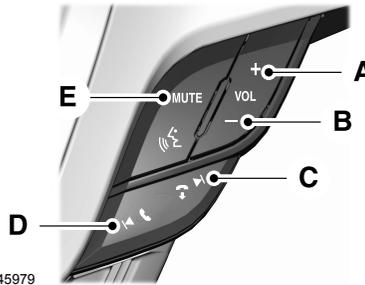
Volant

Fonction d'entrée et de sortie faciles

La colonne se place dans les positions de hauteur et de rétractation maximales lorsque vous coupez le contact. Pour rétablir les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).

COMMANDE AUDIO

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :



E145979

- A Augmentation du volume.
- B Réduction du volume.
- C Recherche vers le haut ou suivant.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Mute.

Recherche, suivant ou précédent

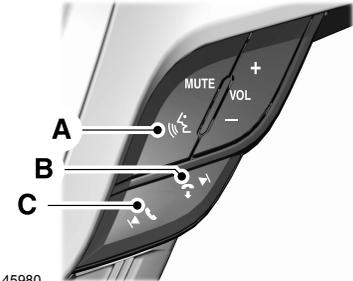
Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE



E145980

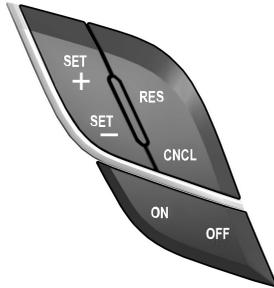
- A Reconnaissance vocale.
- B Raccrocher.
- C Répondre à un appel.

Consultez la documentation SYNC.

Volant

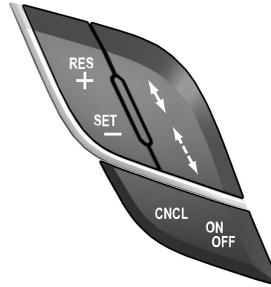
PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type 1



E145976

Type 2



E222823

Voir **Programmeur de vitesse** (page 258).

Voir **Affichage d'information** (page 125).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E145981

Essuie-glaces et lave-glaces

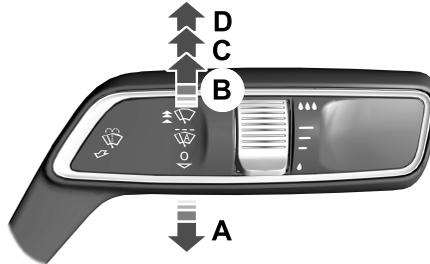
ESSUIE-GLACES

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

Nota : Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.

Nota : Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.

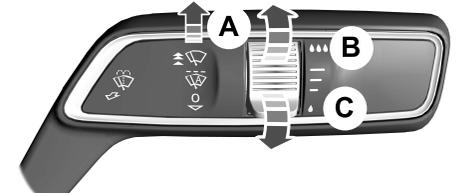
Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E221743

- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent.
- C Balayage lent.
- D Balayage rapide.

Balayage intermittent (Selon l'équipement)



E221744

- A Balayage intermittent.
- B Intervalle de balayage court.
- C Intervalle de balayage long.

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

(Selon l'équipement)

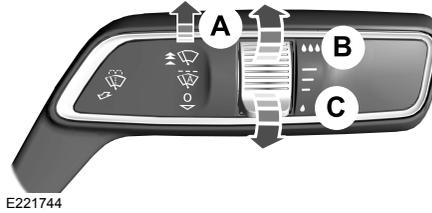
Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant de pénétrer dans un poste de lavage.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces.



- A Activé
- B Haute sensibilité.
- C Basse sensibilité.

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

Dans ces conditions, vous pouvez effectuer ce qui suit :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Réglages des essuie-glaces automatiques

Ce réglage par défaut est activé et demeure activé jusqu'à sa désactivation depuis l'écran d'information.

Lorsque vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode de balayage intermittent

Essuie-glaces et lave-glaces

Désactivation des essuie-glaces par temps froid (Selon l'équipement)

La fonction de détection de pluie ne fonctionne pas immédiatement après le démarrage du véhicule stationnaire et lorsque la température extérieure est inférieure à 0°C (32°F) Vous pouvez activer les essuie-glaces en réglant la sensibilité du capteur de pluie ou la vitesse des essuie-glaces.

Cette fonction évite d'endommager les essuie-glaces en présence de glace ou de neige sur le pare-brise.

LAVE-GLACES

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*



Tirez le levier vers vous pour actionner les lave-glaces de pare-brise. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

Nota : *Ne faites pas fonctionner les lave-glaces de pare-brise pendant plus de 10 secondes consécutives.*

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

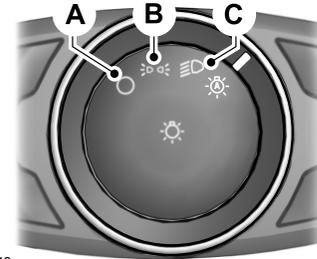
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

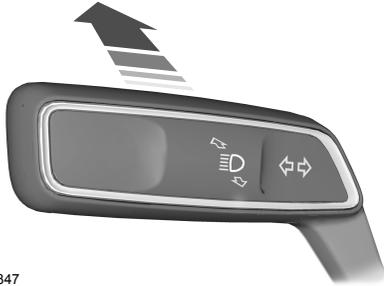


E142449

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Feu de croisement.

Éclairage

Feu de route

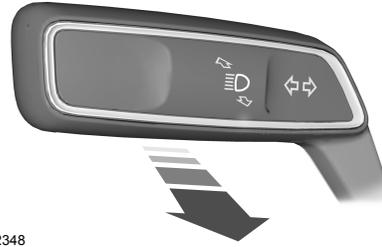


E222347

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique



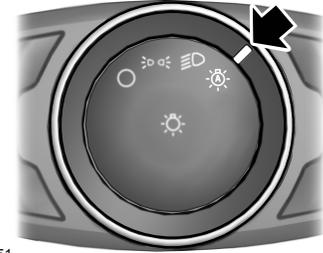
E222348

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT

 Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Éclairage

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- Pendant un seul balayage.
- Lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez et rebranchez la batterie, ou si vous la déchargez entièrement avant de la recharger, les composants illuminés passent au réglage maximal.



E165337

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Nota : Exécutez les étapes 1 à 4 dans un délai de 10 secondes. Les phares automatiques et les feux de stationnement s'allument.

Activez et désactivez les phares et feux de stationnement en suivant la séquence ci-dessous :

1. Annulez la sélection des phares automatiques.
2. Mettez le contact.
3. Coupez le contact.
4. Sélectionnez les phares automatiques.
5. Pour désactiver les phares et les feux de stationnement, vous devez désélectionner les phares automatiques après environ trois minutes.

Éclairage

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Type Un - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.

3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type Deux - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Éclairage

Nota : Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.

Nota : L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

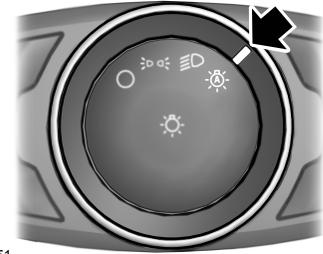
- La lumière ambiante est suffisamment faible.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le votre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Les feux de route s'éteignent si :

- La lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- La caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 99).

Neutralisation du système

Pousser ou tirer sur le levier lorsque les feux de route sont activés permet de passer momentanément aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques

(Selon l'équipement)



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que le l'assistance est prête à fonctionner.

Éclairage

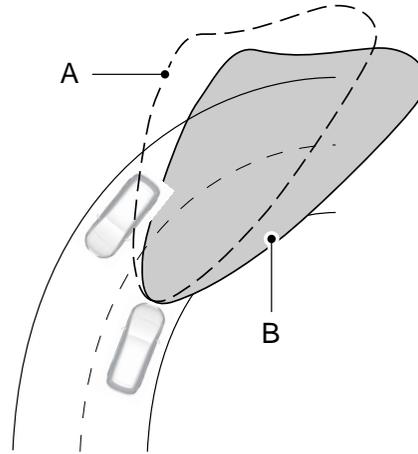
PHARES ADAPTATIFS (Selon l'équipement)

Nota : Il s'écoule deux à cinq secondes avant le déclenchement du système des phares adaptatifs lorsque le véhicule roule.

Nota : Le système ne fonctionne qu'aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph).

Les phares tournent dans la même direction que le volant. Ceci améliore la visibilité dans les virages.

- A. Sans phares adaptatifs.
- B. Avec phares adaptatifs.

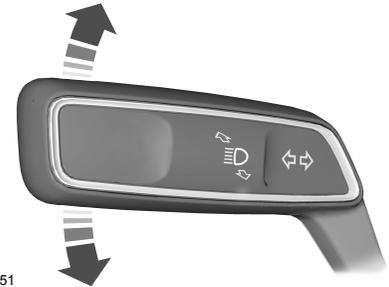


E161714

Le système ne fonctionne que lorsque le commutateur d'éclairage est en position de commande automatique des phares. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares effectuent un balayage de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

CLIGNOTANTS



E222351

Éclairage

- Pour activer les clignotants gauches, poussez le levier vers le bas jusqu'en butée.
- Pour activer les clignotants droits, poussez le levier vers le haut jusqu'en butée.
- Pour annuler le clignotant, replacez le levier en position centrale.

Changement de voie

Pour indiquer un changement de voie :

- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et relâchez-le. Le clignotant clignote trois fois, puis arrête.
- Poussez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'au premier cran et maintenez-le. Le clignotant clignote tant que vous maintenez le levier à cette position.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

Les éclairages de projection d'accueil Lincoln sont situés à la base des boîtiers de rétroviseur extérieurs. Ils projettent une image au sol à proximité du véhicule lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée.

Pour les rétroviseurs rabattables automatiquement, l'éclairage de projection d'accueil Lincoln s'active lors de l'activation de l'éclairage d'accueil ou à l'entrée et au rabattement des rétroviseurs ou l'utilisation du contacteur sur la porte.

Nota : *La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas de matières abrasives pour nettoyer la glace.*

Nota : *Si vous activez la fonction de rabattement automatique et que vous rabattez les rétroviseurs dans la glace de porte, l'éclairage de projection d'accueil ne s'active pas.*

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes sur l'éclairage intérieur avant.

Plafonnier avant

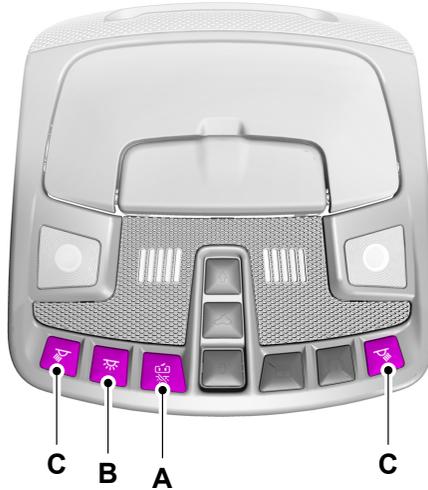
Nota : *Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon. L'emplacement exact de chaque bouton de la console au pavillon dépend des caractéristiques de votre véhicule.*

Nota : *Appuyez sur le bouton pour désactiver la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte lorsque vous ouvrez une porte. Lorsque la fonction de porte est désactivée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte restent éteintes. Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est désactivée.*

Éclairage

Nota : Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver la fonction de porte. Lorsque la fonction de porte est activée et que vous ouvrez une porte, les lampes d'accueil et de porte s'allument. Le témoin s'allume en blanc lorsque la fonction d'éclairage à l'ouverture de porte est activée.

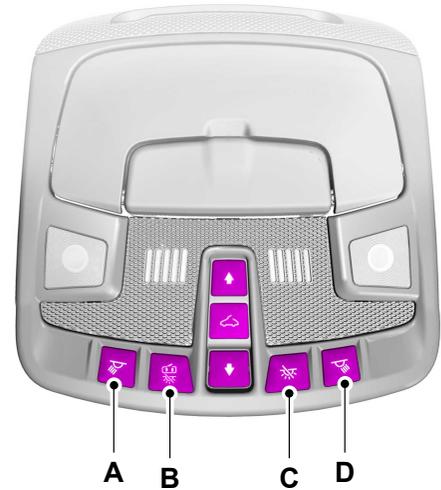
Type 1



E199032

- A Fonctionnement de la porte.
- B Tous les feux allumés.
- C Lampes de lecture.

Type 2



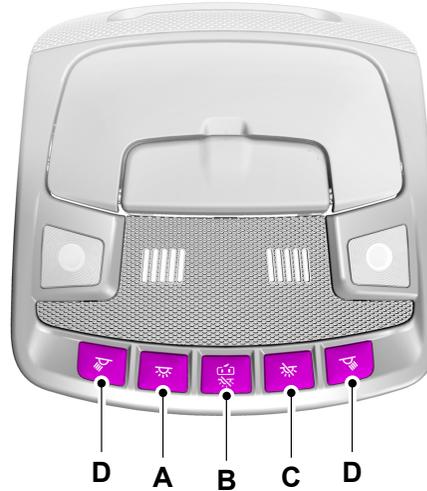
E201073

- A Lampe de lecture.
- B Fonctionnement de la porte.

Éclairage

- C Allumer ou éteindre tout l'éclairage.
- D Lampe de lecture.

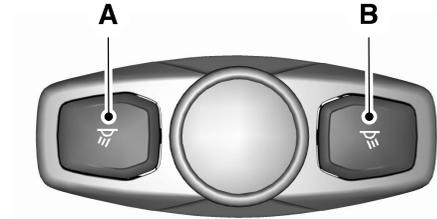
Type 3



E192153

- A Tous les feux allumés.
- B Fonctionnement de la porte.
- C Tous les feux éteints.
- D Lampes de lecture.

Plafonnier arrière



E182517

- A Lampe de lecture gauche.
- B Lampe de lecture droite.

Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre les lampes.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

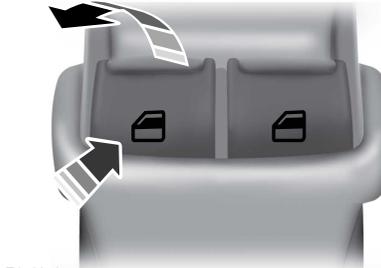
Réglez l'éclairage ambiant à l'aide de l'écran tactile. Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vérifier que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et vous assurer qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E146043

Nota : *Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.*

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Relevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande et relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Relevez complètement le commutateur et relâchez-le. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Réinitialisation de la fermeture par commande à impulsion

Démarrez le moteur.

1. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez la commande quelques secondes après la fermeture de la glace.
2. Relâchez la commande de lève-glace.
3. Maintenez la commande de lève-glace enfoncée jusqu'à ce que la glace soit complètement ouverte.
4. Relâchez la commande de lève-glace.
5. Soulevez et maintenez la commande de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

6. Vérifier le bon fonctionnement de la glace en activant les fonctions d'ouverture et de fermeture à impulsion.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. Il inverse légèrement sa course s'il rencontre un obstacle.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

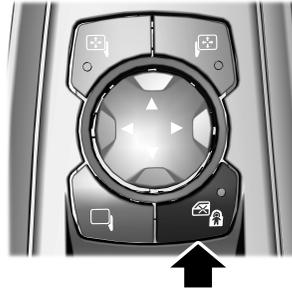
AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur la commande de glace et maintenez-la dans cette position quelques secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace monte sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'arrête si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Verrouillage des glaces



E259237

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'illumine lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Alimentation prolongée des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE ET FERMETURE GLOBALES

Vous pouvez utiliser la télécommande pour manoeuvrer les glaces lorsque le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 125).

Nota : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Ouverture des glaces

Vous ne pouvez ouvrir les glaces que durant une brève période après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces et le toit ouvrant transparent en position d'aération. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

Fermeture des glaces

AVERTISSEMENT



Lorsque vous fermez les glaces et le toit avant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ni d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Pour fermer les glaces et le toit ouvrant transparent, maintenez le bouton de verrouillage de la télécommande enfoncé. Relâchez le bouton dès que le mouvement commence. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre le mouvement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



E144073

- A Rétroviseur gauche.
- B Commande de réglage.
- C Rétroviseur droit.

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

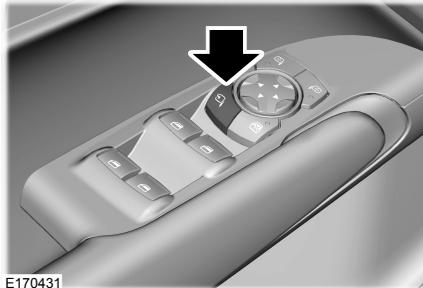
Rétroviseurs extérieurs repliables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le remettez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement (Selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs se replient automatiquement vers la glace lorsque vous placez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact, ouvrez et fermez la porte du conducteur et verrouillez le véhicule. Les rétroviseurs extérieurs se déploient et reprennent automatiquement leur position d'origine lorsque vous déverrouillez le véhicule et ouvrez et fermez la porte du conducteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).



E170431

Vous pouvez aussi replier les rétroviseurs à la demande en appuyant sur la commande située sur la porte. La commande s'allume et les rétroviseurs se replient vers la glace. Appuyez de nouveau sur la commande pour déployer les rétroviseurs. Le témoin de la commande s'éteint.

Nota : *Si vous utilisez la commande pour replier les rétroviseurs à la demande et que la fonction de repliage automatique est activée, vous devez de nouveau utiliser la commande pour les redéployer.*

Rétroviseur détaché

Si vos rétroviseurs repliables à commande électrique sont repliés manuellement, ils pourront ne plus fonctionner correctement, même une fois ramenés en position. Ils doivent être réinitialisés dans les cas suivants :

- Les rétroviseurs vibrent au cours de la conduite.
- Les rétroviseurs semblent desserrés.
- Les rétroviseurs ne restent pas à la position repliée ou déployée.
- L'un des rétroviseurs ne se trouve pas à sa position normale pendant la conduite.

Pour réinitialiser la fonction de repliage à commande électrique, utilisez la commande des rétroviseurs repliables à commande électrique pour replier et déployer les rétroviseurs. Il est possible que vous entendiez un bruit fort lorsque vous réinitialisez les rétroviseurs repliables à commande électrique. Ce bruit est normal. Répétez cette procédure au besoin chaque fois que les rétroviseurs sont repliés manuellement.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs chauffants

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 163).

Rétroviseurs à mémoire

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions des rétroviseurs au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Fonction de mémorisation** (page 173).

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

Le rétroviseur extérieur conducteur s'assombrit automatiquement lorsque le rétroviseur intérieur à électrochrome s'active.

Rétroviseurs-signaux

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Éclairage d'accueil Lincoln

Des lampes de projection, sur la partie inférieure des boîtiers de rétroviseurs, projettent une image au sol à proximité du véhicule. Voir **Éclairage** (page 98).

Rétroviseurs grand angle intégrés (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

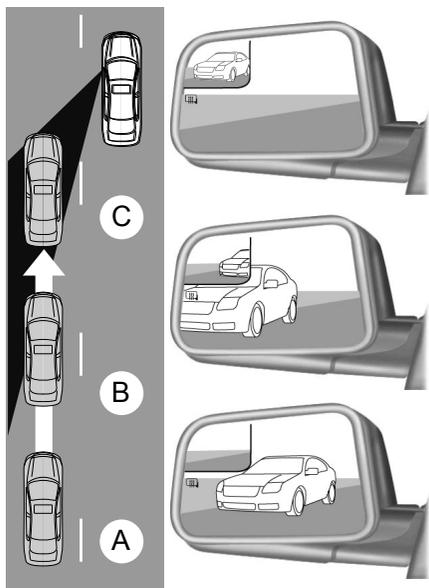


Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus pour augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant de changer de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec prudence.

Glaces, miroirs et rétroviseurs



Lorsque le véhicule qui s'approche est encore à une certaine distance, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe progressivement du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle, il devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 275).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

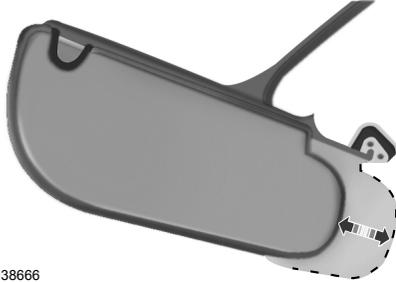
Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au rendement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour vous procurer une vue claire en reculant.

E138665

Glaces, miroirs et rétroviseurs

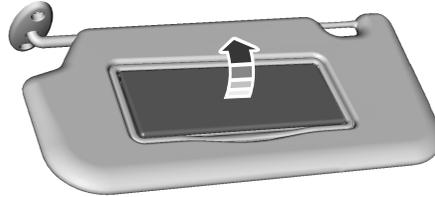
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

ÉCRANS PARE-SOLEIL (Selon l'équipement)

Nota : Ne tentez pas de déplacer l'écran pare-soleil manuellement.

L'écran pare-soleil électrique arrière couvre la lunette arrière du véhicule.



E145986

La commande est située dans la console au pavillon.

L'écran pare-soleil est doté d'une commande à impulsion. Appuyez brièvement sur la commande pour actionner l'écran pare-soleil. Pour arrêter le déplacement de l'écran pare-soleil, appuyez sur la commande une deuxième fois.

L'écran pare-soleil se rétracte automatiquement lorsque vous déplacez le levier sélecteur sur la position marche arrière (R).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

TOIT OUVRANT (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

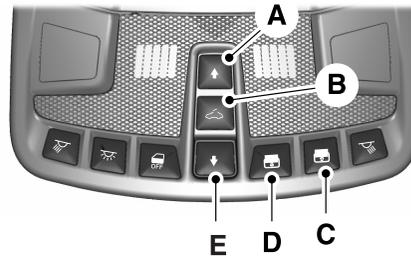
 Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

 Avant de fermer le toit ouvrant transparent, assurez-vous qu'il est libre d'obstructions et qu'aucun enfant ou animal domestique n'est à proximité de la baie de toit ouvrant.

Nota : Lorsque le panneau de toit ouvrant est complètement ouvert et que le véhicule atteint une vitesse d'environ 80 km/h (50 mph), le panneau de toit ouvrant se ferme automatiquement d'environ 20 cm (8 po) afin de réduire le bruit aérodynamique excessif à haute vitesse. Cette fonction n'est activée qu'une seule fois par cycle d'allumage pour que la glace puisse être ouverte davantage au besoin.

Les commandes du toit ouvrant transparent se trouvent sur la console au pavillon et comportent une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture du toit ouvrant transparent



E191272

- A **Ouverture du toit ouvrant transparent.**
- B **Basculement du toit ouvrant transparent.**

- C **Ouverture de l'écran pare-soleil.**
- D **Fermeture de l'écran pare-soleil.**
- E **Fermeture du toit ouvrant transparent.**

Ouverture du toit ouvrant transparent.

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent, appuyez et relâchez. Le toit ouvrant transparent s'arrête avant la position d'ouverture maximale. Appuyez de nouveau brièvement sur la commande pour ouvrir complètement le toit ouvrant transparent.

Basculement du toit ouvrant transparent

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent en position basculée, appuyez et relâchez.

Ouverture de l'écran pare-soleil

Pour ouvrir l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. L'écran pare-soleil s'ouvre automatiquement avec le toit ouvrant transparent. Vous pouvez également ouvrir l'écran pare-soleil lorsque le toit ouvrant transparent est fermé.

Nota : *L'écran pare-soleil s'arrête avant sa position d'ouverture maximale pour le confort des passagers arrière. Pour ouvrir complètement l'écran pare-soleil, appuyez de nouveau sur la commande.*

Fermeture de l'écran pare-soleil

Pour fermer l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez. S'il est complètement ouvert, l'écran pare-soleil s'arrête après avoir couvert le panneau de glace arrière. Pour fermer entièrement l'écran pare-soleil, appuyez et relâchez de nouveau.

Fermeture du toit ouvrant transparent

Appuyez brièvement pour fermer le toit ouvrant transparent à partir de la position ouverte ou basculée.

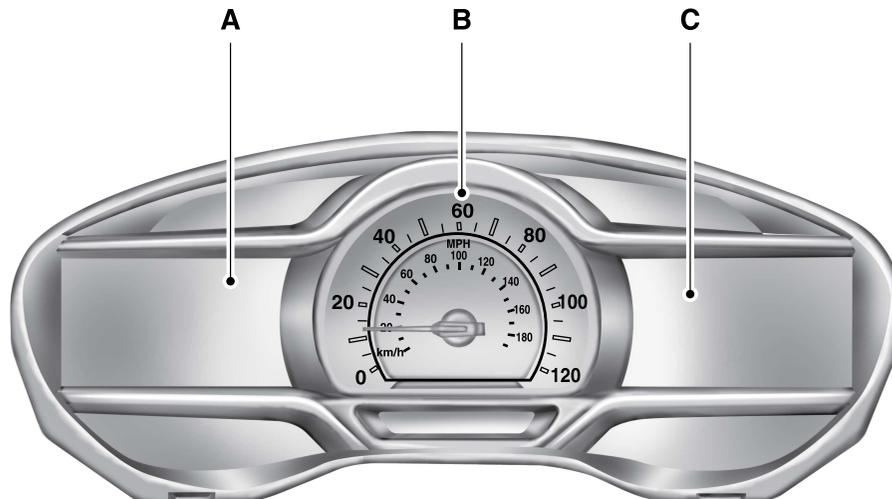
Fonction de rebond

Le toit ouvrant transparent inverse automatiquement sa course si un obstacle est détecté pendant la fermeture.

Pour annuler cette fonction, enfoncez sans relâcher la commande de **fermeture du toit ouvrant transparent** dans les deux secondes après que le toit s'arrête par suite d'une inversion de course par rebond ou après deux inversions successives si le véhicule est équipé d'un toit panoramique escamotable.

Combiné des instruments

JAUGES



E151261

Combiné des instruments

- A Écran d'information gauche.
- B Indicateur de vitesse.
- C Écran d'information droit.

Écran d'information gauche

Compteur

Apparaît sur la partie inférieure de l'écran. Il enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Jauge de batterie :

Un petit indicateur de charge de la batterie en option est présent sur les véhicules hybrides. Il peut être activé dans l'affichage de la batterie sous le menu Réglages. Voir **Généralités** (page 125). Le niveau de charge ou l'état de charge indique la quantité d'énergie en réserve dans la batterie haute tension sous forme de pourcentage de sa capacité totale. Le niveau augmente ou diminue selon la charge et la décharge de la batterie pendant le fonctionnement normal.

Affichage de la régénération

Un symbole de flèche circulaire apparaît lorsque l'énergie est emmagasinée par le système de freinage par récupération d'énergie. L'affichage de régénération peut être désactivé dans le menu Réglages. Voir **Généralités** (page 125).

Jauge de carburant

Nota : *Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.*

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position de réservoir plein. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

Combiné des instruments

- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque l'indicateur de niveau de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant se déclenche lorsque l'autonomie atteint 80 km (50 mi).

Variantes :

Nota : *Le rappel de niveau de carburant bas peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

Réglages du véhicule et personnalisation

Affichage/trajet

Voir **Généralités** (page 125).

Information

Voir **Généralités** (page 125).

Paramètres

Voir **Généralités** (page 125).

Affichage du tuteur de freinage

Le tuteur de freinage s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise. Cet affichage vous montre comment freiner de façon à maximiser la quantité d'énergie renvoyée au système de freinage par récupération. Le pourcentage affiché indique l'efficacité du freinage par récupération d'énergie, la valeur 100 % représentant la quantité maximale d'énergie récupérable.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le menu paramètres de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Résumé du trajet

Le résumé du trajet s'affiche à l'arrêt du véhicule. L'information est cumulée sur l'ensemble du dernier trajet. Un nouveau trajet commence chaque fois que vous démarrez votre véhicule (lorsque le message « Prêt à conduire » s'affiche). Les feuilles d'efficacité du trajet correspondantes apparaissent sur l'écran d'information de droite.

- **Distance -** Affiche la distance totale parcourue, la distance parcourue avec l'alimentation de la batterie seulement (distance VÉ) et la distance de régénération. La distance de régénération est une estimation de l'autonomie gagnée grâce à l'énergie récupérée au moyen du freinage par récupération.
- **Énergie utilisée -** Affiche la consommation moyenne de carburant.
- **Score freins -** Le pourcentage affiché donne une indication de l'efficacité du freinage par récupération pour ce trajet.

Combiné des instruments

Écran d'information droit

Divertissement

Voir **Généralités** (page 418).

Téléphone

Voir **Généralités** (page 418).

Navigation ou Boussole

Voir **Généralités** (page 418).

Consommation carburant

Voir **Généralités** (page 125).

Autonomie véhicule

Apparaît sur la partie inférieure de l'écran. Indique l'autonomie restante estimée en fonction du carburant restant dans le réservoir. L'autonomie de carburant peut varier selon le mode de conduite et l'utilisation de la climatisation.

Feuil. efficacité trajet

Les feuilles d'efficacité du trajet s'affichent à l'arrêt du véhicule. Le nombre de feuilles correspond à la moyenne pour le dernier trajet. Un nouveau trajet commence chaque fois que vous démarrez votre véhicule (lorsque le message « Prêt à conduire » s'affiche). Les données de Table des matières trajet correspondantes s'affichent sur l'écran d'information de gauche.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : *Certains témoins apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du véhicule.*

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse utilise des couleurs pour indiquer le mode en vigueur : Voir

Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 259).

Activé (lumière blanche) : s'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. S'éteint lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. S'éteint lorsque le régulateur de vitesse se désengage.

Témoin des freins antiblochage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez faire appel à la fonction du système de freinage normal (sans freinage antiblochage), sauf si le témoin de frein s'allume également. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Retenue automatique active



S'allume lorsque le système maintient votre véhicule à l'arrêt.

Retenue automatique non disponible



S'allume lorsque le système est activé, mais qu'il n'est pas disponible pour maintenir votre véhicule à l'arrêt.

Témoin de feux de route des phares à allumage automatique (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Feux de route automatiques** (page 101).

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou en cas de message du système d'information sur les angles morts. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 275). Voir **Messages d'information** (page 138).

Circuit de freinage

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage de votre véhicule peut s'allonger. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du système de freinage. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Indicateur de régulateur de vitesse



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 258).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 354).

Combiné des instruments

Porte mal fermée



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

EcoSelect



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **EcoSelect** (page 198).

Frein de stationnement électronique



Ce témoin s'allume ou clignote en cas d'anomalie du frein de stationnement électrique.

Température du liquide de refroidissement du moteur ou du moteur électrique



Ce témoin s'allume en cas de surchauffe du circuit de refroidissement du moteur ou du moteur électrique. Arrêtez votre véhicule en lieu sûr et faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Huile moteur



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 340).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Sac gonflable avant



Ce témoin s'allume lorsque vous démarrez votre véhicule. S'il continue de clignoter ou reste allumé, cela indique une anomalie. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Assistance en côte



Ce témoin s'allume lorsque vous activez la fonction d'assistance en descente.

Combiné des instruments

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans le pare-brise dans certains cas, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système avertisseur de collision. Il s'allume aussi brièvement lorsque vous démarrez votre véhicule, pour vérifier que l'affichage fonctionne.

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Aide au maintien de voie (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le système de suivi de voie.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsque votre véhicule détecte une anomalie du groupe motopropulseur.

Communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Combiné des instruments

Nota : Si votre véhicule détecte certaines anomalies, il ne vous permettra pas de commander la pédale d'accélérateur. Dans une telle situation, enfoncez puis relâchez la pédale de frein. Ceci active le mode de fonctionnement limité. En mode de fonctionnement limité, votre véhicule accélère de manière contrôlée jusqu'à une vitesse maximale de 56 km/h (35 mph) sur une surface de niveau. Si vous enfoncez la pédale de frein ou amenez la boîte de vitesses à la position de point mort (N), vous pouvez neutraliser l'accélération de votre véhicule.

Prêt à conduire



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact et que votre véhicule est prêt à la conduite. Un message correspondant peut s'afficher pour indiquer que le véhicule est prêt à conduire.

Entretien recommandé du moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le pot catalytique ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Il s'allume lorsque vous établissez le contact avant de démarrer le moteur pour vérifier l'ampoule et pour indiquer si votre véhicule est prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Normalement, il s'allume lorsque le moteur est lancé et s'éteint automatiquement s'il n'y a aucune panne. Cependant, si après 15 secondes il clignote huit fois, cela indique que votre véhicule n'est pas prêt pour le test d'inspection/d'entretien (I/M).

Voir **Convertisseur catalytique** (page 213).

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Il révèle une anomalie s'il reste allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. Le système passe hors fonction en cas d'anomalie. Faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 236).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Arrêtez prudemment



Ce témoin s'allume lorsque votre véhicule a détecté une anomalie d'un composant électrique ou une défaillance entraînant l'arrêt du moteur ou le passage à un mode de fonctionnement limité. Un message s'affiche également parfois.

Combiné des instruments

Coffre mal fermé



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le coffre n'est pas complètement fermé.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'écran d'information affiche l'information correspondante.

Commandes de l'écran d'information de gauche



E146303

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.

- Maintenez la flèche gauche enfoncée à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :



Affichage/trajet



Information



Réglages

Parcourez le menu de haut en bas pour mettre en surbrillance l'une des catégories, et ensuite appuyez sur la flèche vers la droite ou **OK** pour accéder à la catégorie choisie. Appuyez sur le bouton fléché de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Affichage d'information

Affichage/trajet

options d'affichage suivantes.

Nota : Le tableau de bord mémorise l'état du niveau de menu 2 lorsque l'état de la clé individuelle change de la position contact à la position arrêté.



Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour choisir parmi les

Affichage/trajet			
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5
Indicateur de vitesse.	—	—	—
Approfondissement Division de puissance + consommation moyenne de carburant + jauge de carburant instantané + jauge de carburant)	Aide	—	—
Enrichissement (Énergie avec seuil de démarrage-arrêt du moteur + consommation moyenne de carburant + niveau batterie instantané + jauge de carburant)	Aide	—	—
MyView (MyView + jauge de carburant)	Régler MyView	Moy. carburant	Moy. carburant
		Énergie séparée	Carburant inst.
		Énergie et seuil	Temp. liquide refroidi

Affichage d'information

Affichage/trajet			
		rpm x 1000	Alimentation acces
		Alimentation acces	Trajet 1
		Trajet 1	Trajet 2
		Trajet 2	Historique énergie
		Historique énergie	Entraîneur
		Entraîneur	Vierge
		Vierge	—
	Aide	—	—
Pression des pneus	—	—	—
Trajet 1 (Données du trajet + niveau batterie + jauge de carburant)	Aide	—	—
Trajet 2 (Données du trajet + niveau batterie + jauge de carburant)			

Affichage d'information

Approfondissement

Le mode approfondissement fournit des jauges séparées pour l'énergie du moteur et l'énergie de la batterie haute tension en kilowatts (kW). L'indicateur d'énergie du moteur apparaît en blanc, tandis que l'indicateur d'énergie de la batterie haute tension apparaît en bleu. Vous pouvez également afficher un indicateur de consommation instantanée. Lorsque le véhicule fonctionne seulement avec l'énergie de la batterie, « VE » s'affiche et les indicateurs apparaissent en bleu.

Nota : Maintenez **OK** enfoncée pour réinitialiser la consommation moyenne.

Enrichissement

Le mode enrichissement offre un indicateur de demande d'énergie en kilowatts (kW) qui inclut un seuil avec ou sans moteur.

- Lorsque le véhicule fonctionne seulement avec l'énergie de la batterie (sous le seuil), « VE » s'affiche et l'intérieur de la jauge est bleu.
- Lorsque le véhicule fonctionne avec le moteur et la batterie haute tension, l'intérieur de la jauge est en blanc.
- Lorsque la demande d'énergie dépasse l'indicateur ambre, cette demande et l'autonomie de carburant associée sont indiquées en ambre.
- Lorsque le moteur est en marche, la réduction de la demande d'énergie en deçà du seuil permet l'arrêt du moteur.

Vous pouvez également afficher un indicateur de consommation instantanée.

Nota : Maintenez **OK** enfoncée pour réinitialiser la consommation moyenne.

MyView

Vous pouvez choisir l'affichage dans ce mode. Sélectionner **Régler MyView** dans le menu des options vous permet de faire défiler deux colonnes de choix de contenu.

- Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour afficher le contenu.
- Appuyez sur **OK** pour enregistrer le contenu sélectionné.
- Vous devez sélectionner le contenu dans les deux colonnes avant de pouvoir sauvegarder vos nouvelles options MyView.

Contenu unique disponible dans MyView :

- Alimentation acces — Indique la demande en énergie électrique des accessoires de votre véhicule. Les accessoires utilisent de l'énergie mais ne contribuent pas à la propulsion de votre véhicule. L'indicateur affiche séparément la demande d'énergie en kilowatts (kW) pour le climatiseur et pour les autres accessoires. Climatiseur inclut la consommation de courant par les composants de la climatisation haute tension tels que le compresseur de climatiseur. Autres comprend toute la consommation de courant par les accessoires basse tension (ventilateurs d'habitacle, phares et sièges chauffants).

Affichage d'information

- Temp. liq. refroid. – Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur de niveau devient blanc et demeure dans la plage normale (entre H et C). Si la température du liquide de refroidissement dépasse la plage normale, l'indicateur de niveau passe au rouge pour indiquer que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.

- Rpm x 1000 — Lorsque le moteur à essence fonctionne, le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Lorsque votre véhicule fonctionne en mode purement électrique avec le moteur éteint, « VE » s'affiche et le compte-tours est grisé.

Nota : *Les données du trajet et la consommation moyenne de carburant ne peuvent pas être réinitialisées dans MyView.*

Trajet 1 et Trajet 2

Offre les fonctions de compteur, de moyenne d'économie de carburant et de durée de trajet.

La distance parcourue en mode purement électrique et le moteur éteint apparaît en bleu près du cumulatif de trajet.

Information



Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements au sujet du système et effectuer une vérification du système.

Information		
Alertes	Tutoriel	Affiche différents tutoriels sur les systèmes. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les tutoriels. Ensuite, appuyez sur la touche OK pour voir le contenu.
	Alerte cond.	Affiche le graphique d'alerte du conducteur associé.
	MyKey	MyKeys (nombre de clés MyKey programmées)

Affichage d'information

Information		
		Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'une clé MyKey programmée)
		Clés d'administration (nombre de clés d'administration)
	Vérification des circuits	Tous les avertissements actifs sont affichés en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des circuits peut différer selon les options du véhicule et l'état du véhicule actuel. Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour faire défiler la liste.

Réglages



Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages conducteur.

Nota : Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.

Nota : Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.

Réglages				
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5	Niveau de menu 6
Assistance conducteur	Antipatinage	Marche ou Arrêt	—	
	Assistance en côte	Marche ou Arrêt	—	
	Conduite adaptative	Sport, Normal ou Confort	—	
	Angle mort	Marche ou Arrêt	—	
	Circul. transv.	Marche ou Arrêt	—	

Affichage d'information

Réglages					
	Régl. vitesse	Adaptatif ou Normal	—		
	Alerte cond.	Marche ou Arrêt	—		
	Sys maintien voie	Mode	Alerte seulement, Aide seulement ou Alerte + aide		
		Intensité	Haute, Normale ou Basse		
	Pré-collision	Sensibilité alerte	Haute, Normale ou Basse		
	Aide stat. AV	Marche ou Arrêt	—		
	Aide stat. arrière	Marche ou Arrêt	—		
	Surv. pr. pneus	Tenir OK pour réinitialiser	—		
Véhicule	Arr. moteur a.	Marche ou Arrêt	—		
	Entr. sortie facilit.	Marche ou Arrêt	—		
	Éclairage	Phares adaptatifs	Réglage circulation	Circ. de droite ou Circ. de gauche	
		Feux route auto	Marche ou Arrêt		
		Feux de jour	Marche ou Arrêt		
		Temporisation de la commande automatique des phares	Sélectionnez le temps d'intervalle		

Affichage d'information

Réglages				
Serrures	Éclairage d'accueil	Marche ou Arrêt		
	Verrouillage automatique	Marche ou Arrêt		
	Déverrouillage automatique	Marche ou Arrêt		
	Rétroaction	Audible	Marche ou Arrêt	
		Lumières extér.	Marche ou Arrêt	
	Mauvais verrouillage	Marche ou Arrêt		
Déverr. à distance	Toutes portes ou Porte conduct.			
Miroirs	Repli autom.	Marche ou Arrêt		
Neutre de remorq.	Maintenir OK enfoncé pour initialiser			
Réinit durée huile	Régler à XXX % - Tenir OK pour réinitialiser			
Couvercle de coffre à commande électrique	Interrup activé ou Interrup désact			
Démarr. à distance	Climatisation	Chauffage - A/C	Auto ou Derniers réglages	
		Volant de direction	Chauffage auto ou Arrêt	
		Dégivrage avant	Auto ou Désactivé	
		Dégivrage arrière	Auto ou Désactivé	

Affichage d'information

Réglages					
			Siège conducteur	Auto ou Désactivé	
			Siège passager	Auto ou Désactivé	
		Durée	5, 10 ou 15 minutes		
		Démarrage silence	Marche ou Arrêt		
		Système	Activer ou Désactiver		
	Neutral. interrupt.	Marche ou Arrêt			
	Trousse pneu	Sélectionner le nombre d'années			
	Vitres	Ouverture à distance	Marche ou Arrêt		
		Fermeture à distance	Marche ou Arrêt		
	Essuie-glace	Balayage supplémentaire	Marche ou Arrêt		
		Capteur de pluie	Marche ou Arrêt		
	MyKey	Créer MyKey	Maintenir OK enfoncé pour créer MyKey		
		Assistance 911	Toujours en marche ou Sélectionner par usager		
Advancetrac		Toujours en marche ou Sélectionner par usager			
Vitesse max.		Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt			
Alarme vitesse		Sélectionnez la vitesse désirée ou Arrêt			

Affichage d'information

Réglages			
	Limiteur volume	Marche ou Arrêt	
	Ne pas déranger	Marche ou Arrêt	
	Effacer MyKeys	Maint. OK pour enfoncé effacer toutes les clés MyKeys	
Affichage	Langue	Sélectionnez la langue d'addichage - Maintenez OK pour régler.	
	Unités	Distance	Milles et GAL, L/100 km ou km/L
		Température	Fahrenheit (°F) ou Celsius (°C)
		Pression des pneus	psi, kPa ou bar
	Brake coach	Marche ou Arrêt	
	Affichage batterie	Marche ou Arrêt	
	Affichage Régén.	Marche ou Arrêt	
Historique de conduite	Tenir OK pour réinitialiser		

Affichage d'information

Commandes de l'écran d'information de droite



E179397

Nota : L'écran d'information mémorise l'état du niveau de menu 2 lorsque vous faites passer l'état de la clé individuelle de la position contact à la position arrêté.

Consommation de carburant			
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5
Feuilles d'efficacité	Fleurs	—	—
	Aide	—	—

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour confirmer votre sélection.

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté droit de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

Divertissement

Voir **Généralités** (page 125).

Téléphone

Voir **Généralités** (page 125).

Navigation ou Boussole

Voir **Généralités** (page 125).

Consommation de carburant

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour choisir parmi les options d'affichage suivantes.

Affichage d'information

Consommation de carburant			
Historique de consommation (Consommation instantanée + historique consommation carburant + consommation carburant moyenne)	Durée	5, 10 ou 30 minutes	—
	Aide	—	—
Entraîneur	Aide	—	—

Feuilles d'efficacité

Les feuilles d'efficacité indiquent l'efficacité de votre conduite à court terme, mesurée au cours des dernières minutes. Plus il y a de feuilles et de vignes affichées à l'écran, plus vous économisez du carburant. Des feuilles et des vignes apparaissent occasionnellement puis disparaissent pour indiquer tout changement dans l'efficacité de votre conduite.

Des fleurs apparaissent sur l'écran des feuilles d'efficacité en plus des feuilles et des vignes. Les fleurs indiquent le rendement de la conduite à long terme. Plus il y a de fleurs affichées, plus votre conduite est efficace. Une fois gagnées, les fleurs restent, à moins qu'une réinitialisation ne soit effectuée, contrairement aux feuilles, qui elles vont et viennent en fonction de votre consommation de carburant à court terme.

Les fleurs peuvent être réinitialisées dans le menu paramètres de l'écran d'information, sous Historique de conduite. Voir **Généralités** (page 125).

Historique de consommation

De gauche à droite, cet affichage montre un indicateur de consommation instantanée, les données de l'historique de la consommation de carburant et la consommation carburant moyenne. Les données d'historique représentent une moyenne pour les intervalles de temps de 1, 2 ou 6 minutes, l'intervalle à l'extrême gauche étant le plus récent. La durée totale des 5 intervalles est indiquée au bas de l'affichage. Vous pouvez sélectionner la durée totale dans le menu des options. Les intervalles grisés sont ceux d'un trajet précédent. La ligne bleue horizontale représente la valeur de moyenne d'économie de carburant sur la droite.

Affichage d'information

Nota : *Maintenez enfoncé la touche **OK** pour réinitialiser l'historique de consommation de carburant et la moyenne d'économie de carburant.*

Entraîneur

Cet écran compare vos comportements récents d'accélération, de freinage et de vitesse routière, puis propose la consommation d'énergie la plus efficace possible dans les conditions actuelles. Les barres horizontales de conduite la plus efficace se remplissent de gauche à droite et apparaissent en bleu lorsqu'au moins une moitié est pleine. Lorsque les barres sont moins qu'à moitié pleines, la couleur est ambrée, suggérant qu'un changement de votre comportement de conduite est nécessaire pour atteindre un meilleur rendement d'énergie.

Nota : *L'économie de carburant peut être influencée par votre utilisation des freins, de l'accélérateur ou des accessoires, de même que par les conditions environnementales comme le terrain et les facteurs météorologiques.*

Nota : *L'économie de carburant n'est pas toujours représentative du comportement au volant. Par exemple, lorsque le véhicule gravit une pente et maintient une vitesse appropriée, la consommation instantanée pourrait ne pas être exemplaire (perte de feuilles), mais le guide peut afficher une barre bleue en ce qui a trait à l'accélération ou à la vitesse routière.*

Affichages communs

Les indicateurs de consommation carburant et de consommation instantanée apparaissent dans les modes Approfondissement, Enrichissement et MyView (si sélectionné) sur l'écran d'information de gauche. Ils apparaissent également dans le mode Historique de carburant sur l'écran d'information de droite.

Consommation moyenne de carburant

La moyenne d'économie de carburant est calculée en continu depuis la dernière réinitialisation. Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncé la touche **OK** sur les commandes correspondantes au volant côté gauche.

Nota : *La moyenne d'économie de carburant ne peut pas être réinitialisée dans MyView.*

Consommation de carburant instantanée

Si votre économie de carburant instantanée est supérieure à la valeur maximale affichée, un symbole « + » sera affiché à côté du chiffre de graduation maximal. Lorsque votre véhicule roule en mode purement électrique, VE s'affiche et l'indicateur se remplit de bleu.

Affichage d'information

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord dont est équipé votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. Certains messages pourraient être abrégés ou réduits selon le type de tableau de bord qui équipe votre véhicule.

E145981



Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages sont automatiquement supprimés après un court délai.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Ce message s'affiche lorsque le système requiert une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Affiché lorsqu'un mauvais fonctionnement du radar empêche le régulateur de vitesse adaptatif de s'engager. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 259).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	S'affiche lorsque de telles conditions existent de sorte que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 259).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque le radar est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 259).
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	S'affiche lorsque le freinage automatique est désactivé.
Capteur avant non aligné	Affiché lorsqu'un mauvais fonctionnement du radar empêche le régulateur de vitesse adaptatif de s'engager.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Ce message s'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule devient trop basse pour le régulateur de vitesse adaptatif.

Affichage d'information

Phares adaptatifs

Message	Mesure à prendre
Vérifier les phares adapt. Voir le manuel	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AdvanceTrac™

Message	Mesure à prendre
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
AdvanceTrac arrêt marche	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage a été désactivé ou activé par le conducteur.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Affichage d'information

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée suite à un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 91).

Arrêt automatique du moteur

Message	Mesure à prendre
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes	Ce message s'affiche lorsque le moteur est sur le point de s'arrêter.
Arrêt moteur pour économie de carburant	Ce message s'affiche lorsque le moteur s'est arrêté pour économiser du carburant.
Arrêt moteur dans {seconds to shut off:#0} secondes OK = annuler	Ce message s'affiche lorsque le moteur est sur le point de s'arrêter. Vous pouvez appuyer sur OK sur le bouton gauche du volant de direction pour neutraliser l'arrêt.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge (12 volts)

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Ce message s'affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détecte une situation prolongée de tension faible. Plusieurs fonctions de véhicule seront désactivées pour éviter de décharger la batterie. Mettez hors tension toutes les charges électriques le plus tôt possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles
Couper courant pour économ. la batterie	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position Arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.

Batterie et circuit de charge (haute tension)

Message	Mesure à prendre
Prêt pour conduire	Ce message s'affiche lorsque le véhicule est prêt à être conduit.

Affichage d'information

Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs du système sont bloqués. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Système d'information sur les angles morts (page 275).
Véhicule en circ. transv. venant de la X	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un véhicule. Voir Système d'information sur les angles morts (page 275).
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque les capteurs du système sont bloqués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 275).
Circulation transversale Défectuosité	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées et que le véhicule roule.
	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Coffre ouvert	Ce message s'affiche lorsque le coffre à bagages n'est pas complètement fermé.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Capot moteur ouvert	Ce message s'affiche lorsque le capot n'est pas complètement fermé.
Interrupteurs désactivés Mode sécurité	Ce message s'affiche lorsque les interrupteurs de porte ont été désactivés.
Sécurit. enfants défectuosité Service requis	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le verrouillage de sécurité pour les enfants. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Code de clavier d'usine {X X X X X}	Affiche le code de clavier d'usine une fois le clavier réinitialisé. Voir Entrée sans clé (page 85).

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Affichage d'information

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Ouverture de la trappe à carburant	Patientez jusqu'à 15 secondes pour que la pression baisse dans le circuit d'alimentation.
Trappe à carburant ouverte	Le circuit d'alimentation n'est plus sous pression et vous pouvez commencer le remplissage du carburant.
Fermer la trappe à carburant	Vous rappelle de fermer la trappe à carburant.
Erreur plein de carburant Voir le manuel	Une erreur survient lorsque vous tentez de faire le plein de votre véhicule.

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Maintien Auto (page 230).

Affichage d'information

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Affiché si la clé n'est pas détectée par le système. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 259).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque le bouton démarrage-arrêt est enfoncé pour arrêter le moteur et qu'aucune clé d'accès intelligent n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation active	Ce message s'affiche lorsque le contact est établi.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer que le circuit de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Programmation clé réussie	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé intelligente additionnelle, lorsqu'une clé intelligente est programmée pour le système.
Échec programmat. clé	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'une clé d'accès intelligent n'a pas pu être programmée.
Nombre max clés program.	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés additionnelles lorsque le nombre maximum de clés programmées a été atteint.
Nombre clés program. insuf.	Ce message s'affiche pendant la programmation d'une clé de rechange lorsqu'un nombre insuffisant de clés a été programmé.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Pile clé faible Remplacer bientôt	Ce message s'affiche lorsque la pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Programmation clé intégrée impossible	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé de rechange est faite en utilisant deux clés MyKey existantes.
Prêt pour CONDUIRE	Ce message rappelle au conducteur que le véhicule est en marche.

Système de suivi de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté un état qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Ce message est affiché lorsque le système demande au conducteur de garder les deux mains sur le volant.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible.
Changement huile moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Entretien usuel – Généralités (page 551).
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %. Voir Entretien usuel – Généralités (page 551).
Niveau de liquide de frein bas	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 348).
Vérifier le système de freins	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe refroidiss. moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe liquide refroidissem. du électrique moteur	Ce message s'affiche lorsque les composants électroniques du moteur électrique surchauffent. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le véhicule refroidir. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Niveau bas du liquide lave-glace	Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas et que le réservoir doit être rempli.
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur est réduite pour diminuer une température élevée du liquide de refroidissement.
Révision Trousse gonflage de secours	Ce message s'affiche lorsque le nécessaire doit être réparé. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Mode transport/d'usine	Ce message s'affiche pour indiquer que le véhicule est toujours en mode de transport ou d'usine. Certaines fonctions pourront ne pas fonctionner correctement. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Ce message avise le conducteur que le groupe motopropulseur requiert une intervention à cause d'une anomalie du groupe motopropulseur.

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Ce message s'affiche pendant la programmation de la clé lorsque MyKey ne peut pas être programmé.
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX km/mi/h	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le véhicule, que MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Vitesse max presque atteinte	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé, que la limite de vitesse est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
Boucler ceinture pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le système Belt-Minder est activé.
MyKey AdvanceTrac activé	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le dispositif AdvanceTrac est activé.
MyKey Antipatinage activé	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'antipatinage est activé.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'aide au stationnement est activée.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Ce message est affiché lorsque le système de maintien de voie est en fonction conformément aux réglages MyKey.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement arrière (page 240).
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement arrière (page 240).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électronique est actionné et un desserrage automatique est tenté mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserrer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement serré.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électronique n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement électronique a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Contactez un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté un état qui nécessite une réparation. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Consultez un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectuosité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électronique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Surchauffe du système de frein stationn.	De nombreux serrages du frein de stationnement ont fait surchauffer le système. Attendez 2 minutes avant d'essayer de serrer de nouveau les freins.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Ce message s'affiche lorsque la direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie au niveau de la direction assistée ou du dispositif d'entrée passive/démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Défectuosité	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système est alors désactivé. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Affiché lorsque le système d'avertissement de collision est obstrué par une mauvaise visibilité due à de mauvaises conditions météo ou à une accumulation de givre/boue/eau devant le radar. Le conducteur peut nettoyer le capteur normalement pour y remédier. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Ass. pré-collis. Non disponible	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système est alors désactivé. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositif de démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Tourner la clé sur démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler de tourner la clé pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour conduire : Appuyer frein et bouton ch. vit.	Ce message s'affiche pour vous rappeler de serrer le frein et d'enfoncer le bouton du levier sélecteur pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Affichage d'information

Sièges

Message	Mesure à prendre
Rappel mémoire non autorisé en conduite	Ce message s'affiche pour vous rappeler que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite.
Mémoire {0} enregistrée	Ce message s'affiche pour vous indiquer l'endroit où votre réglage mémorisé a été sauvegardé.

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche au démarrage du moteur pour vous rappeler de serrer les freins.
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur a dépassé le temps de démarrage en tentant de démarrer le véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Ce message s'affiche lorsque le démarreur tente de démarrer le véhicule.
Démarr. moteur annulé	Ce message s'affiche lorsque le démarrage imminent a été annulé.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 396).
Anomalie surveillance pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 396).
Anomalie capt. pression pneus	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou si une roue de secours est installée. Pour plus de renseignements sur le mode de fonctionnement du système dans ces conditions, Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 396). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage arrêt/en marche	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage est désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 233).
Dérapiage détecté Feux de détresse activés	Ce message s'affiche lorsqu'un patinage excessif a eu lieu et que votre véhicule a activé les feux de détresse.

Affichage d'information

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte vitesses défectuosité Serv. immédiat	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe boîte vitesses Arrêter prudemment	La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment	La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr.
Boîte vitesses Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein	La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Immobilisez le véhicule pour la laisser refroidir.
Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel	Le fonctionnement de la boîte de vitesses est limité. Consultez un concessionnaire autorisé.
Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre	La température de la boîte de vitesses est trop basse. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler.
Boîte de vitesses pas position P	Vous rappelle de passer à la position de stationnement. De plus, ce message s'affiche généralement après le rebranchement ou la recharge de la batterie jusqu'à l'établissement du contact. Voir Remplacement de la batterie de 12 V (page 349).
Boîte de vitesses réglée	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses.
Boîte de vitesses en AdaptMode	Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Boîte de vitesses IndicatMode activé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports.
Boîte de vitesses IndicatMode désactivé	Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut-être déplacé pour sélectionner des rapports.
Sélection de vitesse invalide	Ce message s'affiche lorsqu'une vitesse non valide a été sélectionnée.
Appuyer sur pédale frein	Ce message s'affiche pour inciter le conducteur à enfoncer la pédale de frein tel que requis par la boîte de vitesses.
Appuyer sur frein pour sortir de P	Ce message s'affiche lorsque la pédale de frein doit être relâchée pour permettre à la boîte de vitesses d'engager un rapport depuis la position de stationnement (P).
Sélectionner N encore pour rester au neutre à la sortie du véhicule	Ce message s'affiche lorsque le bouton de point mort (N) doit encore être enfoncé pour maintenir le point mort (N). Voir Boîte de vitesses automatique (page 220).
Maintien sur mode Neutre engagé	Ce message s'affiche lorsque le maintien du point mort est actif. Voir Boîte de vitesses automatique (page 220).
Remorque neutre engagé Voir le manuel pour désactiver	Ce message s'affiche lorsque le maintien du point mort est actif. Voir Généralités (page 125).
ANOMALIE VITESS Conf. frein stationn. Serrer frein stationn. avant sortie véhicule	Ce message s'affiche lors d'une anomalie du système nécessitant que le frein de stationnement soit serré avant de sortir du véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Passage impossible Utiliser frein stationn. pour immobil. véhicule	Ce message s'affiche lors d'une anomalie du système nécessitant que le frein de stationnement soit serré avant de sortir du véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé.

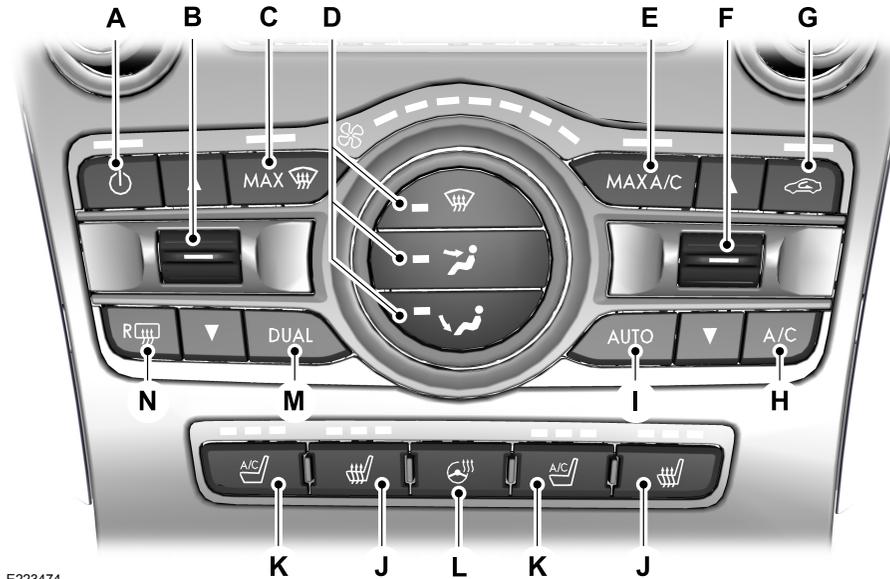
Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Déf passage vit Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS Embrayage véhicule sur P	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie pendant que le véhicule passe en position de stationnement (P). Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS R non disponible Service requis	Ce message s'affiche lorsque le système présente une anomalie pendant que le véhicule passe en marche arrière (R). Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS D non disponible Sélect. S pour cond Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE VITESS N non disponible Service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
ANOMALIE PASS. VIT. Pos. Low non disp. service requis	Consultez votre concessionnaire autorisé.
Remorquage N activé Couper contact pour remorquer	Ce message s'affiche lorsque le remorquage au point mort est actif et que le contact doit être coupé. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 294).
Remorquage N activé Appuyer frein et sél. P pour quitter remorqu point mort	Ce message s'affiche en essayant de quitter le mode de remorquage au point mort. La pédale de frein doit être enfoncée et le bouton de stationnement sélectionné pour le désactiver. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 294).
Remorq. point mort Desserrer frein de stationnement P pour remorquer	Ce message s'affiche lorsque le remorquage au point mort est actif et que le frein de stationnement doit être relâché. Voir Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 294).
Remorque neutre désactivé	Ce message s'affiche lorsque le mode de remorquage au point mort a été désactivé.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E223474

Climatisation

- A **Marche/arrêt** : Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Lorsque le système est désactivé, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- B **Commande de température côté conducteur** : Permet de régler la température du côté conducteur. Cette commande permet également de régler la température de l'air du côté passager lorsque vous désactivez le mode de régulation à deux zones.
- C **Dégivrage MAX** : Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. La régulation de la température du côté passager ou conducteur étant réglée à HI, l'air est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota** : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- D **Commande de répartition de l'air** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- E **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le ventilateur se règle à la vitesse maximale.
- F **Commande de température côté passager** : Permet de régler la température du côté passager.
- G **Air recirculé** : Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque** : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé en mode de débit d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.
- H **A/C** : Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Climatisation

Remarque : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

- I **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Permet de régler à la température voulue. Le système règle la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- J **Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges chauffants** (page 176).
- K **Sièges à régulation de température :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 177).
- L **Volant chauffant :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le volant chauffant.
- M **DUAL :** Appuyez sur ce bouton pour activer la commande de température du côté passager du véhicule. Lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée, les paramètres de température côté passager sont identiques à ceux côté conducteur.
- N **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 163).

Climatisation

Réglages automatiques de ventilateur

Le bouton AUTO s'allume pour les réglages de ventilateur suivants :

- Lorsque trois témoins sont allumés, le ventilateur est réglé à la vitesse maximale pour atteindre la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Lorsque deux témoins sont allumés, le ventilateur est réglé à la vitesse intermédiaire pour atteindre la température sélectionnée tout en réduisant le bruit dans l'habitacle.
- Lorsqu'un témoin est allumé, le ventilateur est réglé à la vitesse la plus basse pour atteindre la température sélectionnée en minimisant au maximum le bruit dans l'habitacle.

Nota : À l'activation de **AUTO**, le système se souvient du dernier réglage du ventilateur.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recirculé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches de plancher avant, quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne désactivez pas le système et ne laissez pas l'air recirculé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient faire obstacle à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande automatique de la température

Nota : Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide.

Nota : Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.

Nota : Les bouches d'air de la planche de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Climatisation

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages de chauffage recommandés

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur le bouton **MAX A/C**.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur le bouton **AUTO**.

2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2. Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'utiliser la lunette arrière chauffante.

Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les glaces chauffantes, les rétroviseurs et les essuie-glaces peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule.

Lunette arrière chauffante



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps. Appuyez de nouveau sur le bouton pour désactiver cette fonction.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.

Climatisation

Nota : Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre à air d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration des particules et des odeurs dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : Veillez à ce qu'un filtre d'habitacle soit toujours présent dans le véhicule. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans un filtre.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Consultez un technicien qualifié pour plus de renseignements sur le filtre à air d'habitacle ou pour le faire remplacer.

DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système règle la température de l'habitacle en fonction des réglages effectués lors du démarrage à distance.

Vous ne pouvez pas régler le système de climatisation pendant le démarrage à distance. Lorsque vous établissez le contact, le système de chauffage et de climatisation retourne aux réglages précédents. Vous pouvez alors effectuer les réglages du système.

Certaines fonctions peuvent rester allumées si elles s'allument lors du démarrage à distance :

- Siège chauffant conducteur.
- Siège ventilé du conducteur.
- Volant de direction chauffant.
- Rétroviseurs chauffants.
- Lunette arrière chauffante.
- Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.

Nota : Si les sièges passagers chauffants et ventilés sont activés lorsque vous coupez le contact, ils reprendront par défaut le réglage du conducteur au prochain démarrage.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges ventilés sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information).

Climatisation

En temps modéré, le système se chauffe ou se refroidit (selon des réglages pré-réglés).

Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ou ventilés ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système se règle à 22°C (72°F). Les sièges chauffants et le volant de direction chauffant sont réglés à la température maximale (si cette fonction est disponible et si le mode **AUTO** est sélectionné à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont activés.

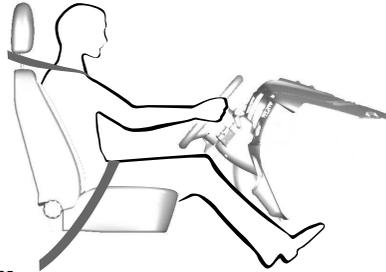
POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS

⚠ Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

⚠ N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.

⚠ Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.

- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

Sièges

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS

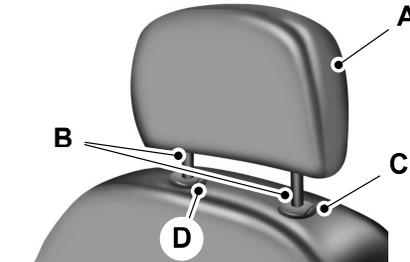
 Réglez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de le conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

 L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.

 Installez correctement l'appuie-tête pour contribuer à réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

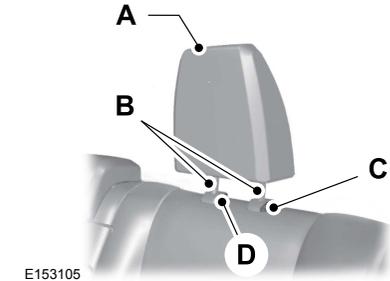
Nota : Réglez le dossier à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes extrêmement grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant.



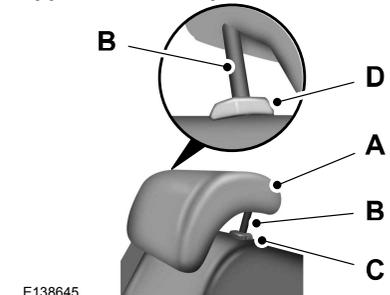
E138642

Appuie-tête de place arrière latérale



E153105

Appuie-tête de la place centrale arrière



E138645

Sièges

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A un appuie-tête à absorption d'énergie,
- B deux tiges en acier,
- C un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage,
- D un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage,

Pour régler l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables

Les appuie-tête avant comportent une fonction d'inclinaison qui favorise le confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite verticale ou à une position normale pour l'occupant.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Sièges

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENTS



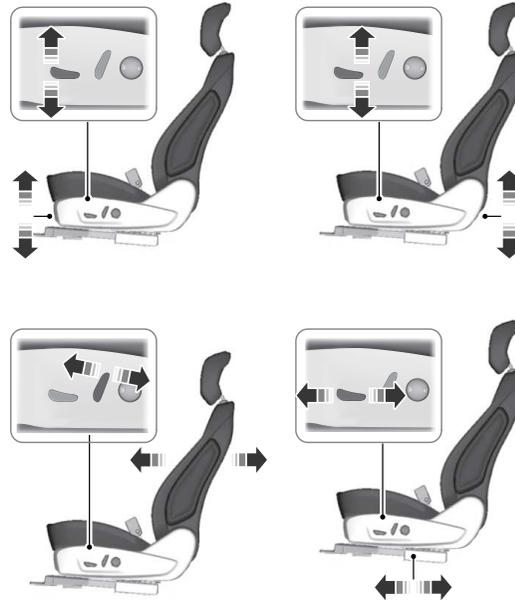
Ne réglez pas le siège avant ou son dossier pendant la marche du véhicule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

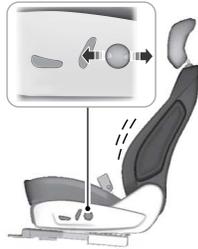
Sièges



E144632

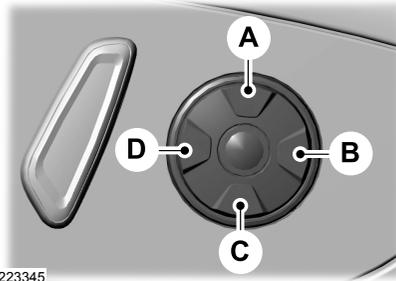
Sièges

Support lombaire à réglage électrique



E165608

Support lombaire à quatre positions à réglage électrique (Selon l'équipement)



E223345

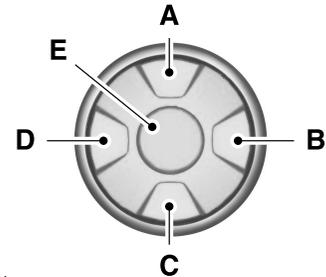
- A Appuyez pour augmenter le support lombaire supérieur uniquement.
- B Appuyez pour diminuer le support lombaire supérieur et inférieur.
- C Appuyez pour augmenter le support lombaire inférieur uniquement.
- D Appuyez pour augmenter le support lombaire supérieur et inférieur.

Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif (Selon l'équipement)

Nota : Le système de massage s'arrête après 20 minutes.

Nota : Le moteur doit tourner ou le véhicule doit être en mode accessoires pour activer les sièges.

Nota : Il faut quelques secondes pour que la sélection soit activée. Le massage de dossier et le massage d'assise ne sont pas possibles simultanément.



E1156301

Sièges

	Mode de massage	Mode supports lombaire et latéraux
A	Réglage d'intensité du massage de dossier	Lombaire supérieur
B	Diminution d'intensité du massage et arrêt	Diminution du massage lombaire
C	Réglage d'intensité du massage d'assise	Lombaire inférieur**
D	Augmentation d'intensité du massage	Augmentation du massage lombaire
E	Marche et arrêt	-

La fonction massage adopte par défaut un mode de massage alterné avec réglage d'intensité du massage dorsal. La fonction supports lombaire et latéraux passe par défaut au mode lombaire central.

** Appuyez sur C une deuxième fois pour régler le support latéral de dossier. Appuyez sur C une troisième fois pour régler le support latéral d'assise.

Vous pouvez aussi régler cette fonction à travers l'écran tactile.



Appuyez sur l'icône Réglages menu, puis sur Véhicule. Sélectionnez Sièges multicontours.

Lorsqu'elle est activée, le système affiche les directions de réglage du support lombaire ou de la fonction massage.

Pour accéder aux réglages du support lombaire et les modifier :

1. Choisissez le siège que vous voulez régler.
2. Appuyez sur la touche + ou – pour régler le support lombaire.

Pour accéder aux réglages du massage et les modifier :

1. Appuyez sur l'icône Réglages menu, puis sur Véhicule. Sélectionnez Sièges multicontours.
2. Choisissez le siège que vous voulez régler.

Sièges

3. Appuyez sur ARRÊT, BAS ou HAUT.

FUNCTION DE MÉMORISATION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Avant d'actionner le siège à mémoire, assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve à proximité du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction rappelle automatiquement la position des éléments suivants :

- Siège conducteur,
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction assistée.

La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.



E223340

Enregistrement d'une position préréglée

1. Ajustez les réglages mémorisés à la position souhaitée.
2. Appuyez sur le bouton SET et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.
3. Appuyez sur le bouton de préréglage de votre choix jusqu'à ce qu'une tonalité unique se fasse entendre.

Vous pouvez enregistrer jusqu'à deux positions mémorisées. Vous pouvez enregistrer un préréglage à tout moment.

Rappel d'une position préréglée

Appuyez brièvement sur la touche de préréglage associée à la position de conduite voulue. Les préréglages mémorisés pour cette position sont alors rappelés.

Nota : Vous pouvez uniquement rappeler une position préréglée lorsque vous coupez le contact, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou au point mort (N) si le véhicule est à l'arrêt avec le contact établi.

Vous pouvez aussi rappeler une position de mémoire préréglée en :

- Appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande d'accès intelligent si elle est associée à une position préréglée.
- Déverrouillant la poignée de porte intelligente du conducteur, si une télécommande synchronisée est présente.

Sièges

Nota : *L'utilisation d'une télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.*

Nota : *L'enfoncement de n'importe quelle commande de fonction de mémoire active - siège à réglage électrique, rétroviseur ou commande de colonne de direction (ou n'importe quel bouton de mémorisation) - pendant un rappel mémoire annule l'opération.*

Synchronisation d'une position préréglée avec votre télécommande ou votre clé d'accès intelligent

Votre véhicule peut mémoriser des positions préréglées pour deux télécommandes ou clés intelligentes.

Après avoir enregistré les positions préréglées en mémoire voulues :

1. Appuyez sur la touche de préréglage souhaitée pendant environ trois secondes, jusqu'à ce qu'une tonalité unique retentisse.

2. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivre la même procédure – mais à l'opération 2, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : *Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent (IA) synchronisée se trouve à proximité, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé pour lancer un rappel de préréglage.*

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière de 5 cm (2 po) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur revient à sa position initiale lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir

Affichage d'information (page 125).

SIÈGES ARRIÈRE

Nota : *Votre véhicule peut avoir des dossiers de siège divisés rabattables que vous devez replier individuellement.*

Nota : *Veillez à ce que la ceinture de sécurité centrale soit déboutlée avant de plier le dossier de siège.*

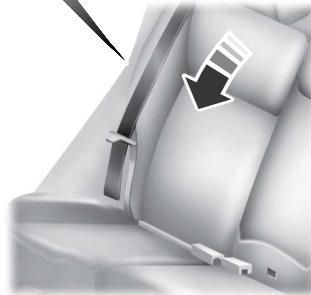
Pour abaisser les dossiers depuis l'intérieur du véhicule, procédez de la façon suivante :

Sièges



E144634

1. Tirez la poignée pour libérer le dossier de siège.
2. Poussez le dossier de siège vers l'avant.



E164098

3. Rangez la ceinture de sécurité dans le clip de rangement. Cela évitera qu'elle se coince dans le verrou de siège.

Quand vous relevez un dossier de siège, écoutez bien si le verrou s'enclenche en position.

Sièges

SIÈGES CHAUFFANTS

Sièges avant

AVERTISSEMENT

 Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges arrière

AVERTISSEMENT

 Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Sièges

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.

Les commandes de chauffage des sièges arrière se trouvent à l'arrière de la console centrale.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Une fois le contact établi, appuyez sur la commande (chaleur maximale ou minimale) de siège chauffant pour activer le mode de chauffage du siège. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement lorsque vous coupez le contact.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Cela pourrait endommager l'élément chauffant et provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé peut causer de graves blessures.

Sièges

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du chauffage.

Sièges refroidissants

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants :

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité du refroidissement.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air de siège à régulation de température

Votre véhicule est équipé de filtres à air à vie, intégrés dans les sièges. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

ACCOUDOIR ARRIÈRE



E144635

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets. Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement, soulevez le loquet situé entre les porte-gobelets.

Sièges

Accoudoir à trappe

Nota : *Ne placez pas de charge dépassant 36 kg (80 lb) sur la trappe de l'accoudoir.*

Libérez le verrou puis abaissez la trappe située dans l'arrière de l'accoudoir. Vous pouvez alors transporter des objets de grande longueur, comme des skis ou des pièces de bois.



E152622

Ouvre-porte de garage universel

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

 N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1^{er} avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Ouvre-porte de garage universel

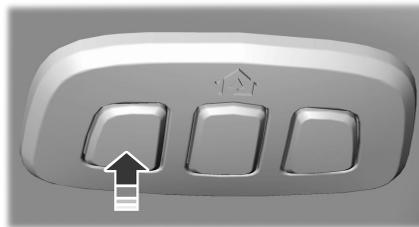
Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**.

Nota : Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.

4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Ouvre-porte de garage universel

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes. Répétez la séquence « appuyer/maintenir/relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage.**

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

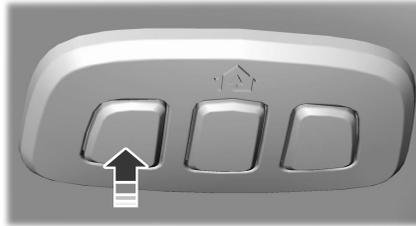
Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

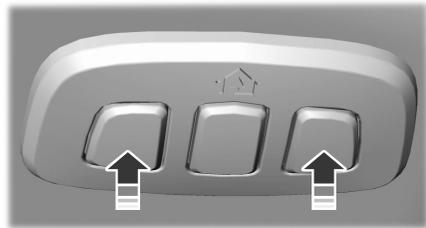
Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction et hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

Ouvre-porte de garage universel

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord, Étape 4.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Ouvre-porte de garage universel

Le terme « IC » : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans la prise de l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la douille pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 V c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.

Nota : Laissez toujours les obturateurs des prises de courant en place lorsque celles-ci ne sont pas utilisées.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommage la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus que nécessaire lorsque le véhicule est arrêté.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de cordon prolongateur sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La prise de courant s'éteint lorsque vous coupez le contact, ou lorsque la tension de la batterie baisse en dessous de 11 volts.

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E194174

Pour accéder aux contacts de sortie, enfoncez la prise contre la sortie et faites-la tourner dans le sens horaire.

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Contact : La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Désactivé : La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignotant : La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

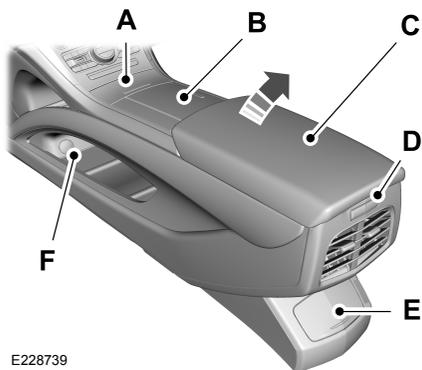
- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.
- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelets car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

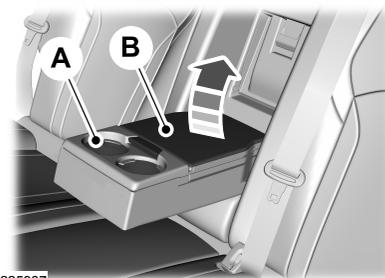
Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



E228739

- A Bac de rangement avant avec port USB distant.
- B Porte-gobelets.
- C Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire et port USB.
- D Sièges chauffants arrière.
- E Prise de courant c.a., prise de courant auxiliaire et prises de charge USB.
- F Deux prises de courant auxiliaires.

Accoudoir de siège arrière

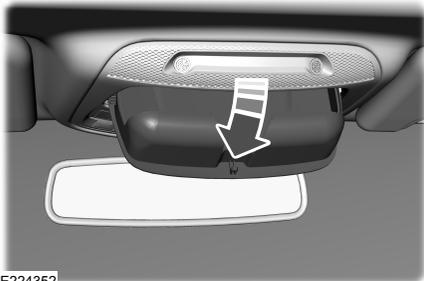


E225987

- A Porte-gobelets.
- B Bac de rangement.

Espaces de rangement

CONSOLE DE PAVILLON



E224352

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

 Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

 Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 Ne démarrez pas le véhicule dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le véhicule.

 Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

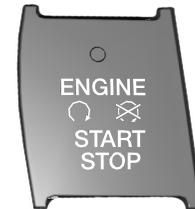
Lors du démarrage du moteur, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant que le témoin « prêt à rouler » ne s'allume. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du véhicule est difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Modes d'allumage



E164319

Démarrage et arrêt du moteur

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

- **Hors fonction** : Le contact est coupé.
 - Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton lorsque le contact est établi ou lorsque le véhicule est en fonction mais stationnaire.
- **Activé** : Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.
 - Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.
- **Démarrage** : Démarre le véhicule. Le moteur thermique ne démarre pas nécessairement lors du démarrage du véhicule.
 - Enfoncez la pédale de frein, puis pressez le bouton jusqu'à ce que le véhicule démarre. Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et que le véhicule a démarré.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Lorsque le moteur thermique démarre pour la première fois de votre trajet, la vitesse du ralenti augmente pour que le moteur chauffe plus vite. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : *Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît à l'écran d'information pour signaler que vous avez dépassé la durée autorisée de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes.*

Nota : *Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.*

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).

Nota : *N'enfonchez pas la pédale d'accélérateur.*

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

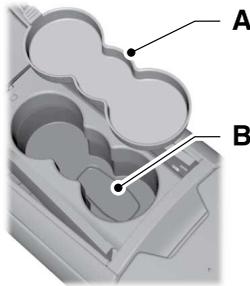
Démarrage et arrêt du moteur

Nota : Le témoin vert Prêt pour la conduite s'allume vous indiquant que votre véhicule est prêt à rouler. Étant donné que votre véhicule est équipé d'un démarrage à clé silencieux, le moteur peut ne pas démarrer en même temps que votre véhicule. Voir **Fonctionnement du véhicule hybride** (page 195).

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :



E155835

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet. Les boutons étant dirigés vers le haut et le bouton de déverrouillage vers l'avant du véhicule, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours (B).
2. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein et utilisez le bouton poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même s'il ne détecte aucune clé codée valide.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton. Une fois les 20 secondes écoulées, vous ne pouvez plus démarrer le véhicule s'il ne détecte pas une clé codée valide.

Lorsque le véhicule a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même s'il ne détecte aucune clé codée valide. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé codée valide. Le démarrage est impossible si le système ne détecte pas de clé codée valide dans les 20 secondes.

Arrêt automatique

Cette fonction arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une période prolongée. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le véhicule a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez normalement.

Démarrage et arrêt du moteur

Neutralisation de l'arrêt automatique

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Si vous l'avez désactivée, elle se réactivera automatiquement au prochain cycle d'allumage.

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou réinitialiser le compte à rebours à tout moment avant l'expiration des 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique lorsque le contact est établi (pour le cycle d'allumage en cours seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 125).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (pour le cycle d'allumage en cours seulement).

Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est stationnaire

1. Placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.

Nota : Si vous laissez tourner votre véhicule sans interaction pendant 30 minutes, il s'arrête automatiquement.

Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistés ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort plus important sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, y compris les sacs gonflables et les témoins peuvent aussi être éteints. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez la boîte de vitesses en position **N** (point mort) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule s'est immobilisé, placez la boîte de vitesses en position **P** (stationnement).

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
- Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : Le chauffe-moteur plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid,

Démarrage et arrêt du moteur

puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.

- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Caractéristiques de conduite uniques

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE HYBRIDE

Ce véhicule hybride utilise à la fois la propulsion électrique et la propulsion thermique pour atteindre de nouveaux sommets de rendement et d'efficacité.

Familiarisez-vous avec ces caractéristiques uniques pour vous optimiser l'agrément de conduite de votre nouveau véhicule.

Nota : *Il se peut que le moteur tourne plus rapidement au démarrage. Cet état de fonctionnement provisoire est normal et permet de réchauffer l'habitacle en plus de réduire les émissions.*

Démarrage :



Au démarrage de votre véhicule, un témoin vert s'allume dans la partie inférieure droite du tableau de bord et le message PRÊT À CONDUIRE s'affiche au milieu de l'écran gauche du tableau de bord pour vous informer que votre véhicule est prêt à rouler.

Le moteur thermique peut ne pas démarrer car ce véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à clé silencieux. Cette fonction d'économie de carburant permet à votre véhicule d'être « prêt à conduire » sans avoir à faire tourner le moteur à essence. Ce pictogramme demeurera allumé pendant que votre véhicule est en fonction, que le moteur tourne ou non, pour indiquer qu'il peut se déplacer à l'aide du moteur électrique, du moteur à essence ou des deux. Généralement, le moteur thermique ne démarre pas, à moins que le véhicule soit froid, que le système de climatisation soit sollicité ou que vous enfoncez l'accélérateur.

Conduite :

Le moteur à essence démarre automatiquement pour fournir un surcroît de puissance au besoin ou s'arrête pour économiser le carburant. Lorsque votre véhicule décélère à basse vitesse, s'il est sur le point de s'immobiliser ou à l'arrêt, le moteur à essence s'arrête pour économiser le carburant et votre véhicule utilise uniquement la propulsion électrique.

Le moteur peut également redémarrer ou demeurer en marche pour les raisons suivantes :

- Accélération importante du véhicule.
- Vitesse du véhicule supérieure à 137 km/h (85 mph). Toutefois, la vitesse maximale pour le fonctionnement électrique seul peut être inférieure en cas de conduite par temps chaud ou sur terrain pentu.
- Montée d'une côte
- Faible niveau de charge de la batterie haute tension.
- Température extérieure trop élevée ou basse (pour assurer les fonctions de refroidissement ou de chauffage de l'habitacle).
- Moteur trop froid pour atteindre la température d'habitacle demandée par les passagers

Caractéristiques de conduite uniques

Arrêt :

Le moteur à essence peut s'arrêter pour économiser du carburant lorsque vous immobilisez le véhicule. Ensuite, il n'est pas nécessaire de faire redémarrer votre moteur. Lorsque vous êtes prêt à repartir, vous n'avez qu'à appuyer sur l'accélérateur.

Fonctionnement de la boîte de vitesses :

Grâce à la boîte-pont à variation continue et à gestion électronique évoluée, vous ne ressentirez pas le passage des rapports comme avec un véhicule non hybride.

Nota : *Le régime moteur étant commandé par la boîte de vitesses, il peut quelquefois vous sembler trop élevé. Ce phénomène fait partie du fonctionnement normal d'un véhicule hybride et permet d'optimiser l'économie de carburant et les performances.*

Point mort :

Pour ne pas décharger la batterie haute tension et ne pas réduire l'économie de carburant, nous vous recommandons de ne pas faire fonctionner le véhicule au ralenti au point mort (N) pour une période prolongée. Le moteur ne démarre pas ou ne s'arrête pas et ne peut pas fournir d'énergie au système hybride en position de point mort (N).

Gamme basse :

La position de gamme basse (L) est conçue pour produire un effet de frein moteur semblable à celui d'un véhicule non hybride. La position de gamme basse permet au moteur d'atteindre un régime suffisamment élevé pour que le frein moteur fonctionne normalement. Cette condition est normale et ne risque pas d'endommager votre véhicule. En gamme basse, le moteur à essence continuera de tourner plus souvent qu'en position de marche avant (D).

Marche arrière :

En marche arrière (R), la vitesse du véhicule est limitée à 35 km/h (22 mph).

Batterie :

Votre véhicule hybride est équipé d'une batterie haute tension. Ce circuit de refroidissement permet de refroidir la batterie afin de prolonger sa durée de vie utile et d'optimiser son rendement. La batterie haute tension est refroidie par l'air de l'habitacle tiré des bouches d'aération situées dans les panneaux de garnitures, derrière les sièges arrière. Évitez de placer des objets sur les bouches d'aération pour ne pas empêcher la circulation de l'air vers la batterie haute tension.

Caractéristiques de conduite uniques

Moteur :

Le régime moteur de votre véhicule hybride n'est pas directement lié à la vitesse du véhicule. Le moteur et la boîte de vitesses de votre véhicule sont conçus pour fournir la puissance que vous demandez en utilisant la plage de régime moteur la mieux appropriée. Lorsque vous accélérez fortement, votre véhicule hybride peut atteindre un régime moteur élevé (jusqu'à 6 000 tr/min).

En cas de long parcours montagneux, vous remarquerez peut-être des variations de régime moteur sans intervention de votre part. Ce phénomène traduit l'opération nécessaire pour préserver le niveau de charge de la batterie. Aussi, dans une longue descente, le moteur peut demeurer en marche au lieu de s'arrêter.

Durant cette phase de frein moteur, le moteur continue de tourner, mais ne consomme pas de carburant. Vous pourriez entendre également un léger bruit de sirène ou un sifflement lorsque vous conduisez. Ces bruits sont émis par le générateur électrique et sont caractéristiques du système hybride.

Durant certains événements (tels que l'entretien du véhicule), votre batterie basse tension 12 volts peut être débranchée ou désactivée. Une fois la batterie rebranchée et après avoir conduit le véhicule, le moteur peut continuer à tourner pendant trois à cinq secondes lorsque vous couperez le contact. Ceci est normal.

Freinage :

Votre véhicule hybride est équipé de freins hydrauliques conventionnels et du freinage par récupération d'énergie. La boîte de vitesses produit le freinage par récupération d'énergie en récupérant l'énergie des freins pour l'emmagasiner dans la batterie haute tension.

Conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant

Nota : *Le fait que le moteur tourne n'est pas nécessairement un signe de mauvais rendement. Dans certains cas, cela procure un rendement supérieur à la conduite en mode purement électrique.*

Votre consommation de carburant devrait diminuer durant la période de rodage du véhicule hybride. Comme pour tout autre véhicule, la consommation de carburant dépend considérablement de vos habitudes de conduite et de l'utilisation des accessoires. Pour minimiser votre consommation de carburant, observez les conseils qui suivent :

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de tailles appropriées.
- Une conduite agressive demande plus d'énergie pour déplacer le véhicule. En général, vous pouvez réduire la consommation de carburant en accélérant et décélérant de façon modérée. Un freinage modéré est particulièrement important car il permet de maximiser l'énergie produite par le système de freinage régénératif.

Conseils additionnels :

- Ne transportez pas de charges inutiles.
- Ne modifiez pas le profil aérodynamique du véhicule avec des accessoires externes.

Caractéristiques de conduite uniques

- Respectez les limites de vitesse indiquées par les panneaux routiers.
- Respectez toutes les périodicités d'entretien.
- Il est inutile de faire chauffer le moteur avant de prendre la route. Le véhicule est prêt à rouler dès le démarrage.

ECOSELECT

EcoSelect est un mode de conduite pour véhicules non rechargeables conçu pour offrir la meilleure consommation de carburant possible avec quelques compromis sur les performances et le confort du véhicule.



Pour activer le mode EcoSelect, appuyez sur la touche **ECO**.

Un graphique s'affiche sur l'écran d'information lorsque le mode EcoSelect est activé.

Votre véhicule se souvient du dernier mode sélectionné à chaque démarrage.

EcoSelect permet à votre véhicule de fonctionner plus efficacement. Vous remarquerez :

- Un refroidissement moins agressif.
- Une accélération plus douce.
- Une décélération accrue en roulant débrayé.
- Des changements dans le comportement du moteur.
- L'activation de la commande ECO Cruise.

Caractéristiques de conduite uniques

VÉHICULE HYBRIDE - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Question	Réponse
À quoi correspond la série de cliquetis qui proviennent de l'aire de chargement lorsque je tourne initialement la clé dans le contact?	La batterie haute tension est électriquement isolée du reste du véhicule lorsque le contact est coupé. Lorsque vous établissez le contact, les contacteurs haute tension qui se trouvent à l'intérieur de la batterie se ferment pour alimenter le moteur/l'alternateur et permettre au véhicule de rouler. Les cliquetis proviennent de la fermeture et de l'ouverture de ces contacteurs pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule.
Pourquoi le moteur démarre-t-il parfois lorsque la clé se trouve dans le contact?	L'ordinateur du véhicule détermine si un démarrage du moteur est requis. Le dispositif de démarrage à clé silencieux démarre le moteur si cette opération est nécessaire pour chauffer l'habitacle ou dégivrer le pare-brise, ou encore si la température extérieure est basse. (Pour les modèles C-MAX et Fusion Energi, il n'est pas toujours nécessaire que le moteur tourne pour réaliser ces fonctions.)
Pourquoi la coupure du moteur prend-elle autant de temps avant de s'exécuter?	De nombreuses raisons justifient le maintien en fonction du moteur pendant une période prolongée lors du démarrage initial. Il faut notamment s'assurer que les composants antipollution sont suffisamment chauds pour minimiser les émissions au tuyau d'échappement arrière. Lorsque la température est plus froide, la durée de marche du moteur est prolongée.
Pourquoi mon moteur ne s'arrête jamais au-delà de 137 km/h (85 mi/h)?	Le moteur doit demeurer en fonction au-delà de cette vitesse pour protéger la mécanique de la boîte de vitesses.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Pourquoi le moteur demeure-t-il en marche lorsqu'il fait très froid?	Pour que le système de chauffage et climatisation puisse commencer à réchauffer l'habitacle et à dégivrer le pare-brise dès que le conducteur le demande, le liquide de refroidissement du moteur doit demeurer suffisamment chaud. Il est essentiel de laisser le moteur en marche pour maintenir le liquide de refroidissement à la température appropriée.
Pourquoi mon moteur tourne-t-il à un régime si élevé lorsque j'accélère?	Le moteur et la boîte de vitesses de votre véhicule sont conçus pour fournir la puissance que vous demandez en utilisant la plage de régime moteur la mieux appropriée. Cette exigence peut entraîner un régime moteur étonnamment élevé lors des accélérations importantes, et variable pendant la conduite à vitesse constante. Ce sont des caractéristiques propres au cycle du moteur Atkinson et à la technologie de la boîte de vitesses, qui contribuent à optimiser la consommation de votre véhicule hybride.
Quel est ce bruit de ventilateur qui provient de l'arrière de mon véhicule hybride?	Le bruit provient d'un ventilateur situé à proximité du bloc batterie haute tension. Ce ventilateur fonctionne lorsque la batterie a besoin d'air frais. La vitesse du ventilateur et le niveau de bruit associé varient en fonction du degré de refroidissement nécessaire pour assurer le rendement approprié. Le maintien de la température de la batterie dans des conditions optimales a pour effet de prolonger la durée de vie utile de cette dernière et contribue à réduire la consommation de carburant.
Quel est l'intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur?	Remplacez l'huile moteur tous les 16 000 km (10 000 mi) ou une fois par an dans des conditions normales de fonctionnement.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Puis-je ravitailler mon véhicule avec du carburant E15 ou E85 et comment cela affectera-t-il la consommation?	Votre véhicule hybride peut utiliser un carburant E15 (15 % d'éthanol, 85 % d'essence), mais vous pourrez noter une légère augmentation de la consommation car l'éthanol contient moins d'énergie au litre que l'essence. Votre véhicule hybride n'est pas conçu pour utiliser du carburant E85 (85 % d'éthanol).
Quelle est la durée de vie utile de ma batterie haute tension? Doit-elle faire l'objet d'un entretien?	Le système de la batterie haute tension est conçu pour durer pendant l'entière vie utile du véhicule et n'exige aucun entretien.
Peut-on charger la batterie au moyen d'une prise de courant alternatif?	Aucune disposition ne permet de charger la batterie haute tension au moyen d'une source externe au véhicule. (Pour les modèles C-MAX Energi, le véhicule peut être branché à une prise 110 V à l'aide du cordon de charge fourni).
Puis-je remorquer mon véhicule hybride les quatre roues au sol derrière une autocaravane?	Oui. Votre véhicule hybride peut être remorqué les quatre roues au sol sans modification. Voir Remorquage (page 294).

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

 Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

 Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.

 Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENTS

 Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement.

- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb « ordinaire » ayant un indice d'octane inférieur à 87. Nous déconseillons l'usage de tels carburants.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. L'essence super accroît davantage la performance du véhicule par temps chaud.

N'utilisez pas un carburant autre que ceux recommandés; cela pourrait occasionner des dommages au moteur non couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.

Carburant et remplissage

- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Mode de fraîcheur du carburant (Selon l'équipement)

Ceci aide à maintenir le circuit d'alimentation opérationnel et le carburant dans le réservoir frais.

Si vous utilisez principalement votre véhicule en mode de puissance électrique sans faire le plein, l'essence dans le réservoir de carburant peut devenir usagée en raison de l'âge. L'essence usagée risque d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation.

Votre véhicule passe automatiquement au mode de fraîcheur du carburant lorsque vous n'effectuez aucun ravitaillement de carburant frais dans une période de 18 mois. Le mode de fraîcheur du carburant a pour fonction de protéger votre véhicule contre les dommages potentiels au moteur et au circuit d'alimentation dus à l'usage de carburant usagé.

Nota : *Si vous n'ajoutez aucun carburant frais dans une période de 18 mois, le mode de fraîcheur du carburant consomme le carburant jusqu'à ne laisser que 4,5 L (1,2 gal) dans le réservoir.*

En mode de fraîcheur du carburant :

- L'écran d'information indique que le mode de fraîcheur du carburant est activé.
- Le véhicule roule uniquement en mode hybride. Le mode VÉ maintenant n'est pas disponible.
- La plupart de l'énergie rechargeable est stockée jusqu'à la fin du mode de fraîcheur du carburant.

Nota : *Le mode VÉ maintenant reprend lorsqu'il reste moins de 4,5 L (1,2 gal) de carburant dans le réservoir de carburant.*

Nota : *Lorsque le niveau de carburant est inférieur à un quart, le ravitaillement de votre véhicule mettra fin au mode de fraîcheur du carburant.*

Nota : *Nous vous recommandons d'utiliser un stabilisateur de carburant si vous consommez moins d'un réservoir plein de carburant pendant une période de 18 mois.*

Carburant et remplissage

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir pour carburant est situé sous le couvre-plancher du coffre à bagages.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de rouler jusqu'à la panne sèche, car cela pourrait endommager certains composants du véhicule.

À savoir en cas de panne sèche :

- Si le véhicule est muni d'un système d'allumage sans clé, faites démarrer le moteur comme à l'habitude. La durée de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, l'ajout de 3,8 L (1 gal) de carburant suffit à redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et qu'il se trouve sur une pente abrupte, une quantité supérieure à 3,8 L (1 gal) de carburant peut être nécessaire.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager. L'entonnoir de conception spéciale compris est sécuritaire pour votre véhicule.*

Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule si vous devez ravitailler au moyen d'un bidon de carburant.

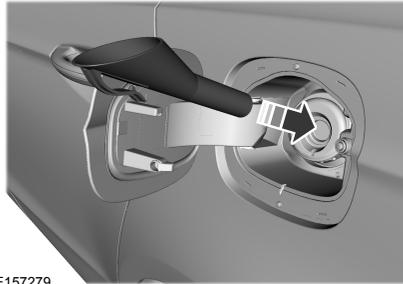
Carburant et remplissage



E163066

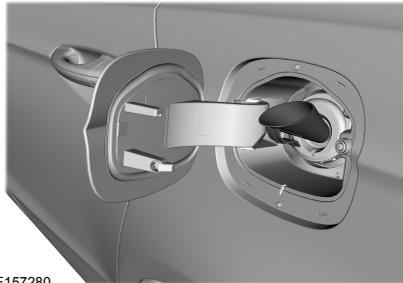
L'entonnoir est situé dans le coffre à bagages. Il est rangé dans le compartiment de chargement, sous le tapis du plancher de chargement.

1. Utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule.



E157279

2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon.



E157280

3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Si vous décidez de mettre au rebut l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez votre concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS

 Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

 Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

 Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

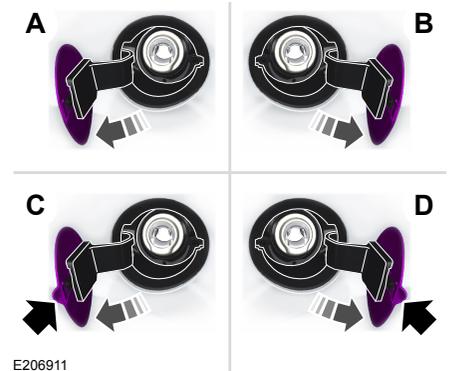
 Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

AVERTISSEMENTS

 Patientez 10 secondes avant de déposer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

 Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

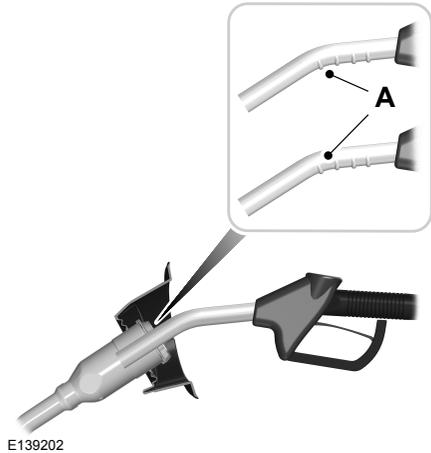
Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.

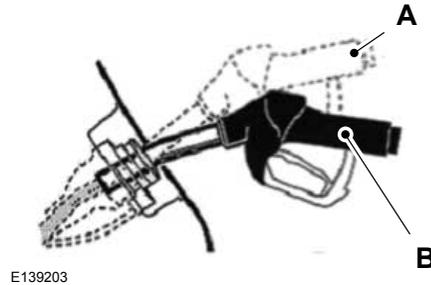
Carburant et remplissage

- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
 - D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.

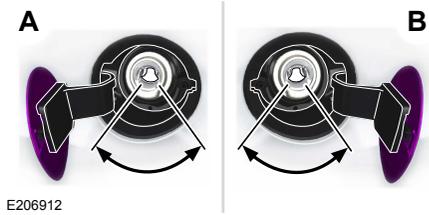


Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Tenir le pistolet distributeur d'essence dans une position A peut affecter le débit de carburant et arrêter le pistolet distributeur d'essence avant que le réservoir ne soit plein.



4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



5. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Carburant et remplissage

Nota : *Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.*

Messages d'avertissement (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.

6. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.

7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

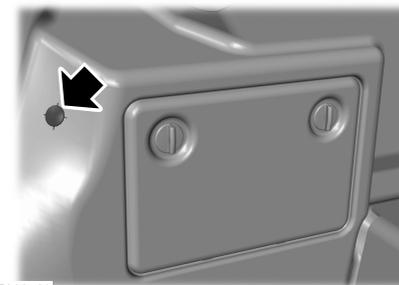
Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

Levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant

Nota : *La boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) ou point mort (N);*

Pour utiliser le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant :

1. Établissez le contact.



E260509

2. Ouvrir le coffre à bagages. Le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant se trouve dans le côté gauche du coffre à bagages.
3. Tirez le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant.
4. Coupez le contact.
5. Terminez le remplissage de carburant dans un délai de 20 minutes.

Carburant et remplissage

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance annoncée correspond à la quantité maximale de carburant que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant après une panne sèche. La contenance publiée comprend également la réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Carburant et remplissage

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
 - L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
 - La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
 - La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
 - Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.
-
- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
 - Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION

AVERTISSEMENT



Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- L'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- Élément filtrant du moteur obstrué;
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.

Dispositif antipollution

- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect;
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

AVERTISSEMENTS



La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Dispositif antipollution

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 301).
- N'utilisez que le type de carburant préconisé;
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs

Dispositif antipollution

antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 206).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Dispositif antipollution

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Batterie haute tension

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

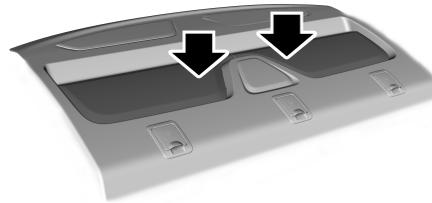


Ce bloc de batteries devrait être seulement soumis à un entretien par un technicien de véhicule électrique autorisé. Une manipulation incorrecte peut entraîner des blessures ou la mort.

Nota : *La batterie haute tension ne nécessite pas d'entretien régulier.*

Votre véhicule est composé de divers composants et câblages haute tension. Toute l'alimentation haute tension circule par des câbles spécifiques qui sont étiquetés en conséquence ou couverts par un matériau circonvolé de couleur orange, un ruban rainuré de couleur orange, ou les deux. Ne touchez pas à ces composants.

Le système à batterie haute tension est un système à batterie lithium-ion haute tension. Le module de batteries se trouve dans l'aire de chargement arrière. Le système à batterie haute tension utilise un circuit refroidi par air qui régule la température de la batterie haute tension afin de maximiser sa durée de vie utile.



E159505

Nota : *La batterie haute tension est équipée de bouches d'air dans la plage arrière qui permettent de réguler sa température. Il est important de ne jamais obstruer ces bouches d'air. Ne gênez pas la circulation de l'air de l'habitacle dans cette zone.*

DÉBRANCHEMENT DU SERVICE HAUTE TENSION

La fiche d'entretien haute tension coupe l'alimentation de la batterie haute tension.

Il y a un circuit de débranchement dans votre véhicule. Débrancher le circuit rendra automatiquement la batterie haute tension inopérante.

Pour désactiver la batterie et couper toute activité électrique haute tension dans le véhicule, vous pouvez accéder au circuit de coupure haute tension. Pour ce faire, vous devez débrancher le circuit du port des circuits connectés à la batterie.

La fiche d'entretien est équipée d'un levier extérieur. Ceci permet de placer correctement le levier de la fiche d'entretien. Déposez-le pour débrancher la fiche d'entretien haute tension.

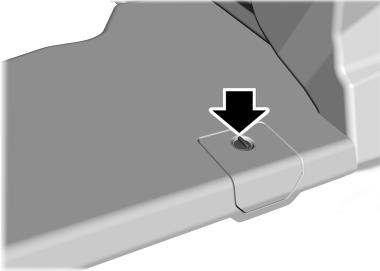
La fiche d'entretien haute tension se situe derrière les sièges arrière rabattables.

Désactivation de la batterie haute tension

1. Rabattez les sièges arrière.

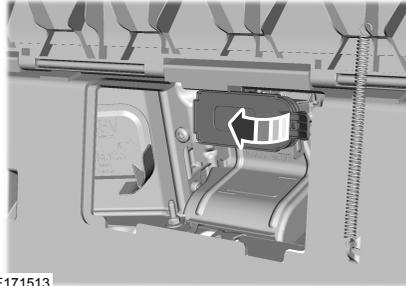
Batterie haute tension

- Repérez la trappe d'accès et retirez le couvercle de plastique.



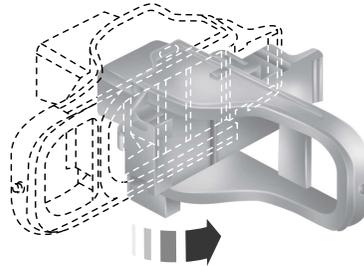
E159506

- Tirez sur le cache extérieur pour l'ouvrir et exposer le levier de la fiche d'entretien.



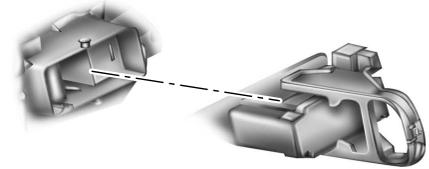
E171513

- Faites glisser la poignée de coupure vers la droite.



E147234

- Tirez la poignée vers vous et déposez le circuit du véhicule pour désactiver la batterie haute tension.



E146133

- Inversez cette procédure pour réinstaller la fiche d'entretien haute tension et le levier extérieur de la fiche d'entretien.

Réactivation de la batterie haute tension

Nota : Si vous avez débranché manuellement le circuit de coupure haute tension, vous devez rebrancher le circuit avant de pouvoir le réactiver. Le véhicule détectera si le circuit électrique est sûr et le réactivera automatiquement.

Batterie haute tension

COUPE-BATTERIE HAUTE TENSION

Le système de coupure du circuit haute tension interrompt l'alimentation de la batterie haute tension après une collision ou lorsque le véhicule subit un choc suffisamment violent.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **MARCHE/ARRÊT** pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **MARCHE/ARRÊT**.
3. Si l'alimentation de votre véhicule n'est pas rétablie après l'exécution de cette séquence, répétez jusqu'à deux fois de plus les étapes 1 et 2.

Nota : *Au cours de cette procédure, votre véhicule détermine si le circuit électrique peut être réactivé en toute sécurité. Si votre véhicule détermine que le circuit électrique est sûr, vous pouvez démarrer le moteur comme à l'habitude, en tournant la clé de contact ou en enfonçant la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage **MARCHE/ARRÊT**.*

Nota : *Si votre véhicule n'est toujours pas réactivé au bout du troisième cycle d'allumage, contactez un concessionnaire autorisé.*

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS

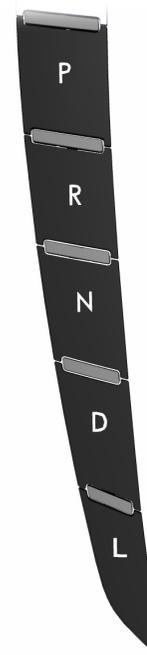
 Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

 N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Nota : *Il se peut que le véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si la clé d'accès intelligent ne se trouve pas à l'intérieur de votre véhicule.*

Boîte de vitesses à sélection des rapports à bouton-poussoir

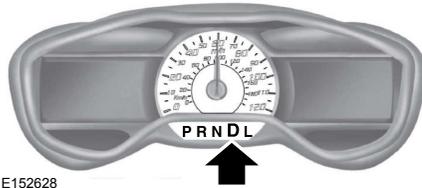
Votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses électronique. Les boutons de changement de vitesse se trouvent sur la planche de bord. Sélectionnez les vitesses en appuyant brièvement sur les boutons **PRNDL**.



E146131

Boîte de vitesses

Chaque fois que vous sélectionnez un rapport, le bouton sélectionné s'allume. Le rapport sélectionné s'affiche également au tableau de bord.



Comprendre les positions de votre boîte de vitesses électronique

Nota : Immobilisez toujours le véhicule complètement avant de passer en position de stationnement (P) ou d'en sortir.

Pour engager un rapport :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez et relâchez le bouton sur la planche de bord du rapport que vous voulez sélectionner.

3. Le bouton de sélection de rapport que vous sélectionnez s'allume et le tableau de bord affiche le rapport sélectionné.
4. Relâchez la pédale de frein et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.

Nota : Si le conducteur quitte le véhicule alors qu'un rapport est engagé, le véhicule passe automatiquement en position de stationnement (P). Les fonctions de surveillance de ceinture de sécurité et de porte déterminent les intentions du conducteur et effectuent le changement pour vous. Pendant ce temps, le message **Boîte de vitesse pas en position de stationnement** s'affiche sur l'écran d'affichage demandant au conducteur d'effectuer le changement. Pour engager un rapport avec la porte ouverte, effectuez les opérations 1 à 4. Se reporter à **Retour automatique à stationnement** dans le présent chapitre pour plus de renseignements sur cette fonction.

Nota : Pour engager un rapport avec la porte ouverte, effectuez les opérations 1 à 4. Se reporter à **Retour automatique à stationnement** dans le présent chapitre pour plus de renseignements sur cette fonction.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner. Immobilisez toujours le véhicule complètement avant de passer en position de stationnement (P) ou d'en sortir. Un carillon retentit lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée manuellement.

Lorsque vous coupez le contact, votre véhicule passe automatiquement à la position de stationnement (P). Si vous coupez le contact pendant que le véhicule se déplace, le véhicule passe d'abord au point mort (N) jusqu'à ce qu'une vitesse suffisamment lente soit obtenue. Votre véhicule passe ensuite automatiquement en position de stationnement (P).

Boîte de vitesses

Retour automatique à stationnement

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas lorsque votre véhicule est en mode de maintien de point mort ou remorquage au point mort.

Votre véhicule est muni d'un dispositif de sécurité qui fait automatiquement passer votre véhicule en position de stationnement (P) lorsqu'une des situations suivantes se produit :

- Coupure du contact.
- Ouverture de la porte conducteur avec la ceinture déboutée.
- Débouclage de votre ceinture de sécurité alors que la porte conducteur est ouverte.

Si vous coupez le contact pendant que votre véhicule se déplace, le véhicule passe d'abord au point mort (N) jusqu'à ce qu'une vitesse suffisamment lente soit obtenue, pour passer ensuite automatiquement en position de stationnement (P).

Nota : Si vous avez attendu un long moment (2 à 15 minutes) avant de démarrer votre véhicule et que vous débouclez votre ceinture de sécurité, cette fonction s'active, même si la porte conducteur est fermée.

Nota : Cette fonction pourra ne pas fonctionner correctement si le contacteur de porte mal fermée est défectueux. Si votre témoin de porte mal fermée ne s'allume pas lorsque vous ouvrez la porte conducteur, ou si le témoin s'allume alors que la porte conducteur est fermée, consultez votre concessionnaire autorisé.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Appuyez sur le bouton de point mort (N) pour placer votre véhicule à la position point mort (N). Le véhicule peut démarrer et peut rouler librement lorsqu'il est à la position point mort (N). Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Mode de maintien de point mort

Le mode de maintien de point mort permet à votre véhicule de maintenir la position point mort (N) lorsque vous quittez le véhicule. Votre véhicule doit être immobile pour passer à ce mode.

Pour passer en mode de maintien de point mort :

1. Appuyez sur le bouton de point mort (N) sur le boîtier de sélection.
2. Le message **Sélectionner de nouveau N pour rester au mode de point mort** s'affiche sur l'écran d'information.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton de point mort (N) pour passer en mode de maintien de point mort.

Boîte de vitesses

Le message **Mode de maintien de point mort engagé** s'affiche sur le tableau de bord lorsque votre véhicule passe en mode de maintien de point mort.

Nota : *Dans ce mode, le bouton de point mort (N) clignote continuellement et le tableau de bord affiche point mort comme rapport sélectionné.*

Sortie du mode de maintien de point mort

Pour désactiver le mode de maintien de point mort, changez de rapport de vitesse. Voir le chapitre **Engager un rapport** pour des instructions sur la procédure à suivre.

Passage dans un poste de lavage

Nota : *Placez toujours votre véhicule en mode de maintien de point mort lorsque vous le passez dans un poste de lavage. Le non-respect de cette consigne pourrait causer à votre véhicule des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie.*

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant.

Marche avant (D) avec fonction d'assistance en côte



Activez la fonction d'assistance en côte à l'aide du menu des réglages sur l'écran d'information. Voir

Généralités (page 125).

Assistance en côte :

- Offre un supplément de frein moteur en combinant l'entraînement du moteur et la charge de la batterie haute tension pour maintenir la vitesse du véhicule dans les descentes.
- Pendant que votre véhicule détermine l'entraînement du moteur et la charge de la batterie haute tension nécessaires, vous pourrez observer une augmentation ou une diminution du régime moteur pour maintenir la vitesse du véhicule en descente.



Le témoin d'assistance en côte s'allume en gris lorsque la fonction est activée à l'aide du menu des réglages sur l'écran d'information. Le témoin passe du gris au vert lorsque la fonction d'assistance en côte intervient pour offrir un supplément de frein moteur.

Gamme basse (L)

- Assure un frein moteur maximal.
- La boîte de vitesses peut être mise en position de gamme basse (L) à toute vitesse du véhicule.
- N'est pas conçue pour une utilisation prolongée ou des conditions normales de conduite et augmente la consommation de carburant.

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Boîte de vitesses

AVERTISSEMENTS

 Pour cela, vous devez quitter la position de stationnement (P), ce qui signifie que le véhicule peut rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

 Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

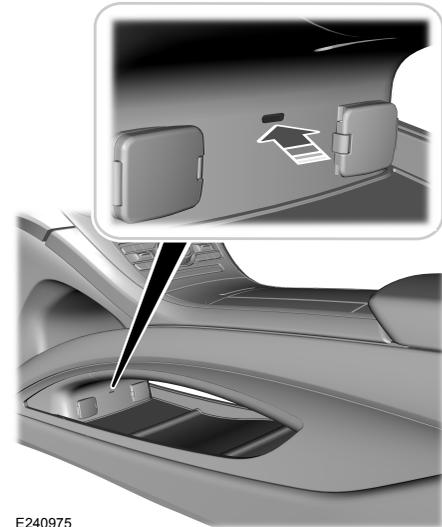
Nota : Contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure a été utilisée.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Nota : Cette fonction fonctionne uniquement si votre batterie 12 volts est alimentée. Si la tension de la batterie est insuffisante, une source d'alimentation de 12 volts externe, p. ex., des câbles de démarrage, un chargeur de batterie ou un groupe de démarrage-secours, pourrait être nécessaire pour activer la commande d'interverrouillage du sélecteur.

Utilisez la commande d'interverrouillage du sélecteur pour quitter la position de stationnement (P) dans l'éventualité d'une anomalie électrique. Si la batterie de votre véhicule est déchargée, une source d'alimentation externe est requise.

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact de votre véhicule avant d'effectuer cette procédure.



E240975

2. Localisez la fente d'accès d'interverrouillage du sélecteur. La fente est située près de la console centrale. La fente d'accès ne comporte aucune étiquette d'identification.

Boîte de vitesses

Nota : *Assurez-vous de bien identifier le trou d'accès de façon à ne pas endommager la centrale multimédia.*

3. À l'aide d'un outil, maintenez enfoncée la commande d'interverrouillage frein-levier sélecteur. Les boutons de sélection de la planche de bord clignotent lorsque le système est en mode de neutralisation.
4. Tout en maintenant la commande de neutralisation enfoncée, appuyez sur le bouton de point mort (N) pour quitter la position de stationnement (P).
5. Relâchez le bouton de neutralisation.
6. Le véhicule reste en mode de maintien de point mort pour le remorquage à l'aide d'une dépanneuse ou peut être mis en position de gamme désirée et conduit (si cela est possible).
7. Desserrez le frein de stationnement.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en marquant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 366).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 119).

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

En cas d'accélérateur coincé, il suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Il assure l'efficacité de freinage maximale tant que vous appuyez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire agréé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Freins



Si le témoin de frein s'allume lorsque vous relâchez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système de freinage par récupération

Cette fonction est utilisée pour simuler le frein moteur d'un moteur à combustion interne et pour assister le circuit de freinage de série à récupérer une partie de l'énergie du mouvement dans la batterie et à l'accumuler dans la batterie pour améliorer la consommation de carburant. Le système de freinage de série est conçu pour immobiliser complètement le véhicule si le système de freinage par récupération n'était pas disponible. Lors du freinage par récupération, le moteur tourne comme une génératrice pour créer du courant électrique. Cela recharge la batterie et ralentit le véhicule. En fait, lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le moteur passe du mode consommation d'énergie au mode production d'énergie.

Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur ou lorsque vous enfoncez la pédale de frein, le boîtier électronique de commande des freins détecte automatiquement la quantité de décélération requise et optimise la quantité de décélération qui sera produite par le freinage par récupération. La portion restante est générée par le freinage standard par friction. Quand la batterie est presque entièrement chargée, la quantité de freinage par récupération est limitée pour éviter la surcharge, et la décélération requise est produite par le freinage par friction standard seulement.

Le freinage par récupération ne remplace pas les freins à friction conventionnels; il ne fait que les assister. Le freinage par récupération a également été conçu pour interagir avec le système de freins antiblocage. Le freinage par récupération est désactivé quand le freinage antiblocage est activé ou que la batterie est complètement chargée.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : *Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.*

Freins

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE

AVERTISSEMENT

 Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P).

Nota : *Lorsque vous serrez le frein de stationnement électronique dans certaines conditions, par exemple, dans une pente raide, il peut de nouveau serrer les freins dans les trois à dix minutes suivantes. Le serrage et le desserrage du frein de stationnement électronique peuvent alors occasionner certains bruits. Il s'agit de bruits de fonctionnement normaux.*

Le frein de stationnement électronique remplace le frein de stationnement classique. La commande est située sur la planche de bord, à gauche du volant de direction.

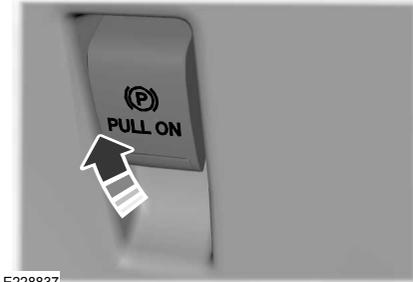
Serrage du frein de stationnement électronique

AVERTISSEMENT

 Le témoin de circuit de freinage clignote lorsque le frein de stationnement est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : *Le témoin des freins demeure allumé pendant 10 secondes si vous avez coupé le contact après avoir serré le frein de stationnement électronique, ou si ce dernier a été serré après la coupure du contact.*

Nota : *Le frein de stationnement électronique ne se serre pas automatiquement. Vous devez serrer le frein de stationnement électrique en utilisant la commande du frein de stationnement électrique.*



E228837

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins clignote pendant environ deux secondes puis s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique a été serré. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule

AVERTISSEMENTS



Le serrage du frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule fait intervenir le freinage antiblochage. N'utilisez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule sauf si le système de freinage de base risque de ne pas immobiliser le véhicule à temps.



Ne serrez pas le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, sauf en cas d'urgence (par exemple si la pédale de frein est cassée ou se bloque). Si les conditions météorologiques ou la route sont mauvaises, ou si vous abordez un virage, un freinage d'urgence peut provoquer un dérapage ou une sortie de route.

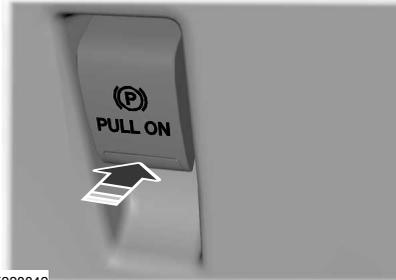


Le témoin de circuit de freinage clignote lorsque le frein de stationnement est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Si vous utilisez le frein de stationnement électronique lorsque le véhicule roule, le témoin des freins s'allume et un carillon avertisseur retentit. Voir **Affichage d'information** (page 125).

Si la vitesse du véhicule est supérieure à 6 km/h (4 mph), la force de freinage reste appliquée aussi longtemps que la fonction est activée. Pour faire cesser l'effort de freinage, relâchez ou appuyez sur la commande, ou bien appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Desserrage du frein de stationnement électrique



E228842

Desserrez le frein de stationnement électrique soit manuellement en appuyant sur la partie basse de la commande, soit automatiquement.

Desserrage manuel

AVERTISSEMENT



Le témoin de circuit de freinage clignote lorsque le frein de stationnement est serré. Si le témoin d'avertissement de freinage continue de clignoter, il est possible que le frein de stationnement électronique soit défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Vous pouvez desserrer le frein de stationnement électronique en :

1. établissant le contact;
2. appuyant sur la pédale de frein;
3. appuyant sur la commande de frein de stationnement électrique.

Le témoin des freins s'éteint lorsque le frein de stationnement électrique est desserré.

Freins

Desserrage automatique (desserrage au démarrage)

Votre véhicule desserre automatiquement le frein de stationnement lorsque :

- La porte conducteur est fermée;
- Le véhicule accélère.
- Aucune anomalie n'est détectée dans le système de frein de stationnement.

Nota : Si le témoin du frein de stationnement électrique reste allumé, le frein ne se desserrera pas automatiquement. Vous devez alors desserrer le frein de stationnement électrique en utilisant la commande du frein de stationnement électrique.

Nota : Sur les véhicules hybrides, le véhicule doit être Prêt à conduire comme indiqué par le témoin vert indiquant que le véhicule peut être conduit.

Le témoin des freins s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement électronique.

Nota : La fonction de desserrage au démarrage du frein de stationnement électronique facilite le démarrage en pente. Le frein de stationnement se desserre automatiquement dès que le moteur fournit suffisamment de puissance pour empêcher le véhicule de rouler dans la pente. Appuyez rapidement sur l'accélérateur pour garantir le desserrage au démarrage du frein de stationnement dans une pente.

Batterie déchargée

AVERTISSEMENT



Il n'est pas possible de serrer ou de desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie est trop faible ou complètement déchargée.

Si la batterie est trop faible ou complètement déchargée, utilisez des câbles de démarrage et une batterie d'appoint.

MAINTIEN AUTO

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.



Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Le système est désactivé si un dysfonctionnement est apparent. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Freins

La fonction de retenue automatique se sert des freins de votre véhicule pour le maintenir à l'arrêt lorsqu'il s'immobilise. Par exemple, la fonction de retenue automatique peut vous aider lorsque vous vous arrêtez à un feu rouge ou lorsque vous vous trouvez dans un embouteillage en maintenant la pression de freinage pour vous une fois que vous avez immobilisé votre véhicule.

La fonction de retenue automatique doit être désactivée pendant la traction d'un véhicule ou d'une remorque.

Nota : *En cas de dysfonctionnement du système alors que la fonction de retenue automatique maintient activement le véhicule (par exemple, alimentation électrique faible), un message s'affiche à l'écran d'information vous demandant d'appuyer sur la pédale de frein. Si vous voyez ce message, enfoncez immédiatement la pédale de frein.*

Nota : *La fonction de retenue automatique ne s'active que si le système reconnaît qu'il applique une pression de freinage suffisante. Sur une pente abrupte, il pourra être nécessaire d'enfoncer la pédale de frein suffisamment pour activer la fonction de retenue automatique.*

Nota : *Dans certains cas, la fonction de retenue automatique pourrait activer le frein de stationnement. Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement, le témoin de frein rouge apparaît. Cela est normal. Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, la fonction de desserrage automatique au démarrage desserre automatiquement le frein de stationnement.*

Nota : *La fonction de retenue automatique convient dans les pentes et en marche arrière (R).*



E227185

Appuyez sur le bouton Auto Hold pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est activé, le témoin Auto Hold s'allume dans le bouton Auto Hold.

Freins

Nota : Vous ne pouvez activer la fonction de retenue automatique que si vous fermez la porte et bouclez votre ceinture de sécurité.

Nota : La fonction de retenue automatique se désactive chaque fois que vous coupez le contact.

Lorsque la fonction de retenue automatique est désactivée, votre véhicule se comporte de la même façon qu'un véhicule qui ne dispose pas de cette fonction.

Un témoin Auto Hold se trouve au tableau de bord et comprend deux modes, actif et non disponible :

 Le témoin Auto Hold (actif) s'allume à l'écran d'information lorsque le système maintient votre véhicule immobilisé. En mode actif, enfoncez la pédale de frein et le bouton Auto Hold pour désactiver la fonction de retenue automatique.

 Le témoin Auto Hold (Non disponible) s'allume dans l'écran d'information lorsque le système est en fonction, mais dans l'impossibilité de retenir votre véhicule (par exemple, durant un stationnement actif, en mode de maintien de point mort ou lorsque la porte est ouverte et que votre ceinture n'est pas bouclée).

Nota : Assurez-vous de désactiver la fonction de retenue automatique ou de maintien de point mort avant d'entrer dans un lave-auto. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 220).

Utilisation de la fonction de retenue automatique

1. Immobilisez complètement votre véhicule en enfonçant la pédale de frein. Une fois le véhicule à l'arrêt, le témoin vert Auto Hold (actif) s'allume à l'écran d'information.
2. Relâchez la pédale de frein. Le témoin Auto Hold (actif) reste allumé à l'écran d'information et la fonction de retenue automatique maintient votre véhicule à l'arrêt.

3. Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, la fonction de retenue automatique desserre les freins pour vous permettre d'avancer. Une fois que vous avez démarré, le témoin Auto Hold (actif) vert ne s'allume plus à l'écran d'information.

Nota : Le système d'arrêt/démarrage (selon l'équipement) peut arrêter le moteur lorsque la pédale de frein est enfoncée. Si cela se produit, il redémarrera dès que vous enfoncez la pédale d'accélérateur. La fonction de retenue automatique continue de maintenir votre véhicule à l'arrêt lorsque le moteur est coupé.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin de contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Antipatinage

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume

temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENTS



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ.**

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Contrôle de stabilité

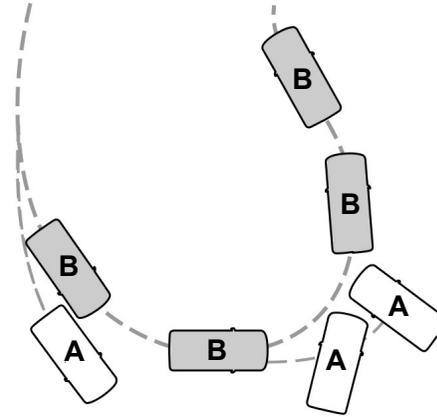
Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 233).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt.

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante.

Contrôle de stabilité

Fonctions du contrôle de stabilité et de l'antipatinage					
Fonctions du bouton	Mode	Témoin Contrôle de stabilité désactivé	Contrôle électronique de stabilité	Antipatinage	Avertisseur de collision avec assistance de freinage
Valeur par défaut à la mise en fonction	Contrôle de stabilité et antipatinage entièrement fonctionnel	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage hors fonction	Activé	Activé	Désactivé	Activé
Bouton enfoncé rapidement deux fois	Mode Sport (selon l'équipement)	Activé	Activé avec cible de seuil plus élevée	Activé avec cible de seuil plus élevée	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	Contrôle de stabilité et antipatinage entièrement désactivé	Activé	Désactivé	Désactivé	Désactivé
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Contrôle de stabilité et antipatinage entièrement fonctionnel	Désactivé	Activé	Activé	Activé

Contrôle de stabilité

Nota : *La désactivation complète du contrôle de stabilité n'est possible qu'avec le système de suspension active (CCD) en mode Sport. Si vous n'êtes pas en mode Sport ou si vous passez du mode Sport à un autre mode, le contrôle de stabilité s'active.*

Nota : *N'utilisez pas le mode Sport sur la voie publique.*

S'il est doté du mode Sport, votre véhicule vous permet de réduire l'intervention du contrôle de stabilité et de vivre une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode Sport, appuyez rapidement sur le bouton de contrôle de stabilité deux fois. Un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode sport.

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.

 Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

 Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.

 Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir **Principes de fonctionnement** (page 69).

Nota : Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Quand une remorque est attelée à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand la remorque est attelée, ceci afin d'éviter ces alertes.

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Aides au stationnement

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 125).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 138).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Aides au stationnement

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.



AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

(Selon l'équipement)

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que votre véhicule se déplace à basse vitesse .

E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. La distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 125). Si votre véhicule dispose d'une bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Aides au stationnement

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche avant produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse 2 secondes après l'immobilisation du véhicule. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

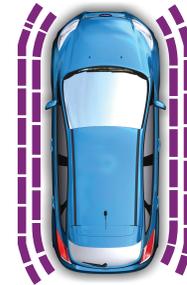
Si le levier sélecteur est en position de marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou tout position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection avant. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après 2 secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de 4 secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po), l'indication visuelle reste affichée.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 8 km/h (5 mph) ou moins et qu'un obstacle est situé dans la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après 4 secondes.

SONAR LATÉRAL (Selon l'équipement)

Le système de détection latérale utilise les capteurs latéraux avant et arrière pour détecter et cartographier les obstacles se trouvant dans la trajectoire du véhicule, près des côtés de votre véhicule. Les capteurs latéraux sont activés lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est sélectionnée.

Nota : *Les obstacles qui entrent dans la zone de détection latérale sans être détectés et cartographiés par le capteur latéral avant ou arrière ne seront pas indiqués.*



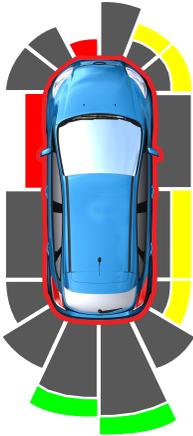
E187810

La zone de couverture s'étend jusqu'à 60 cm (24 po) des côtés de votre véhicule.

Lorsque le système détecte un objet à proximité du côté de votre véhicule, un signal sonore retentit. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche des obstacles présents dans la trajectoire de votre véhicule.

Aides au stationnement

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)



E190459

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule. Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Lorsque vous passez en marche arrière (R), le système de détection latérale émet un signal sonore si votre véhicule se déplace et si des obstacles situés sur votre trajectoire sont détectés à moins de 60 cm (24 po). Lorsque le véhicule s'immobilise, le signal sonore cesse après deux secondes.

Nota : Cette indication de distance reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Lorsque vous passez en mode de conduite (D) ou tout autre mode de marche avant, tel que le mode bas (L), sport (S) ou tout mode de marche avant de la boîte de vitesses manuelle, le système de détection latérale émet un signal sonore avec une indication visuelle de la distance si votre véhicule se

déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et que des obstacles situés sur la trajectoire de votre véhicule sont détectés à 60 cm (24 po). Une fois le véhicule à l'arrêt, le signal sonore cesse après deux secondes et l'indication visuelle après quatre secondes.

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système de détection latérale fournit uniquement une indication visuelle de la distance si votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle avant ou arrière pour le sonar de recul est détecté à 60 cm (24 po) du côté de votre véhicule. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle de la distance cesse après quatre secondes.

Si le système de détection latérale est indisponible, les segments de l'indicateur de distance latérale ne s'affichent pas.

Le système de détection latérale est indisponible dans la situation suivante :

- Si vous désactivez le système antipatinage.

Aides au stationnement

Le système de détection latéral peut rester indisponible jusqu'à ce que votre véhicule se soit déplacé de sa longueur environ, ce qui correspond à l'initialisation du système, si :

- Vous établissez le contact, puis le coupez et l'établissez de nouveau.
- Votre véhicule reste à l'arrêt pendant plus de deux minutes.
- Les freins antiblocage sont activés.
- L'antipatinage est activé.
- Lorsque les informations sur l'angle du volant de direction ne sont pas disponibles, le système de détection latérale est indisponible. Vous devez conduire le véhicule pendant au moins 150 m (492 ft) à une vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph) pour restaurer les informations sur l'angle du volant de direction.

STATIONNEMENT ACTIF (Selon

l'équipement)

Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle

AVERTISSEMENTS



Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets lors de fortes précipitations ou dans d'autres conditions pouvant causer des interférences.



Le stationnement actif ne freine jamais.

AVERTISSEMENTS



Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

Nota : *Le stationnement actif est un processus à plusieurs étapes pouvant nécessiter que vous changiez de boîte de vitesses plusieurs fois. Suivre les directives à l'écran jusqu'à ce que vous terminiez le processus de stationnement.*

Nota : *Le système de surveillance des angles morts ne détecte pas les véhicules dans les angles morts du véhicule lors d'une manœuvre de stationnement actif.*

Aides au stationnement

Le système de stationnement actif détecte un emplacement de stationnement parallèle ou perpendiculaire libre et dirige automatiquement le véhicule dans l'espace (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour stationner votre véhicule.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la proximité d'un véhicule ou d'un objet, vous pouvez choisir de neutraliser le système en saisissant le volant ou en appuyant sur la touche de stationnement actif.

L'aide à la sortie du stationnement parallèle commande automatiquement la direction de votre véhicule pour sortir d'un emplacement de stationnement parallèle (mains libres) pendant que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Vous utilisez un pneu de secours ou un pneu beaucoup plus usé que les autres.
- Un ou plusieurs pneus sont mal gonflés.
- Vous tentez de vous garer dans une courbe serrée.
- Quelque chose passe entre le pare-chocs avant et l'espace de stationnement. Par exemple, un piéton ou un cycliste.
- La garde au sol d'un véhicule stationné avoisinant est élevée. Par exemple, un bus, un camion de remorquage ou un camion à plateau plat.
- Les conditions météorologiques sont médiocres. Par exemple, pendant les fortes pluies, la neige ou le brouillard.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Les capteurs peuvent ne pas détecter des objets dont la surface absorbe les ondes ultrasonores ou provoque des interférences ultrasonores. Par exemple, l'échappement de moto, les freins à air de camion ou les avertisseurs sonores.*

Nota : *À la suite d'un changement de la taille des pneus, le système doit se recalibrer et le fonctionnement peut être perturbé pendant une courte période.*

N'utilisez pas le système dans les cas suivants :

- Vous avez attaché un objet étranger près des capteurs à l'avant ou à l'arrière de votre véhicule. Par exemple, un porte-bicyclette ou une remorque.
- Vous fixez un objet qui dépasse du toit. Par exemple, une planche de surf.
- Un corps étranger endommage ou obstrue les capteurs latéraux ou de pare-chocs avant ou arrière.
- Les pneus montés sur votre véhicule n'ont pas les bonnes dimensions. Par exemple, une mini-roue de secours.

Aides au stationnement

Utilisation du stationnement actif – Stationnement parallèle



Appuyez la touche de stationnement actif une fois pour chercher un emplacement de stationnement en créneau.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 35 km/h (22 mph), le système balaye automatiquement les deux côtés de votre véhicule à la recherche d'un emplacement de stationnement libre. Le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si les clignotants ne sont pas en fonction, le système passe par défaut du côté passager de votre véhicule.*



Aides au stationnement

Nota : Vous pouvez également mettre le stationnement actif en fonction après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertit si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.

Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.

Nota : Conduisez le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi parallèle que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.

Nota : Le système propose toujours le dernier espace de stationnement qu'il détecte. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.

Nota : Si vous roulez à plus de 35 km/h (22 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant de direction et que rien n'entrave son mouvement, votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace (mains libres). Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Aides au stationnement



Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.*

Utilisation du stationnement actif – Stationnement perpendiculaire

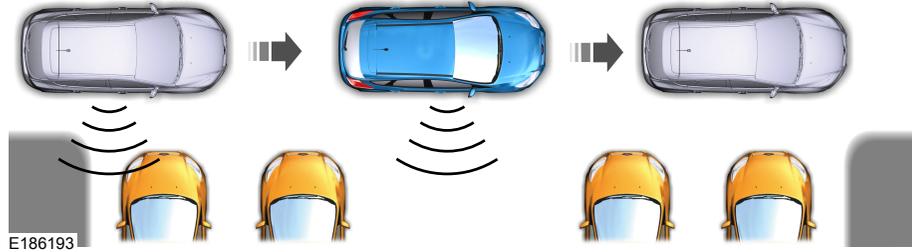


Appuyez deux fois sur le bouton de stationnement actif pour chercher un espace de stationnement perpendiculaire.

Lorsque vous conduisez à une vitesse inférieure à 30 km/h (19 mph), le système affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer qu'il recherche un emplacement de stationnement. Utilisez le clignotant pour choisir de rechercher sur le côté gauche ou droit de votre véhicule.

Nota : *Si vous ne choisissez pas, le système cherche par défaut sur le côté passager.*

Aides au stationnement



Lorsque le système trouve un espace approprié, il affiche un message et un carillon retentit. Arrêtez votre véhicule et suivez les instructions à l'écran. Si votre véhicule se déplace très lentement, il peut s'avérer nécessaire d'avancer d'une courte distance avant que le système ne soit prêt pour le stationnement.

Nota : *Durant toute la manœuvre, vous devez vous assurer de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné par le système.*

Nota : *Vous devez conduire le véhicule à 1,5 m (5 ft) et être aussi perpendiculaire que possible par rapport aux autres véhicules lorsque vous passez devant un emplacement de stationnement.*

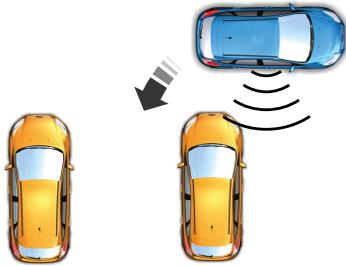
Nota : *Le système propose toujours le dernier espace de stationnement détecté. Par exemple, si votre véhicule détecte plusieurs espaces pendant que vous conduisez, il propose le dernier emplacement.*

Nota : *Si vous roulez à plus de 30 km/h (19 mph) environ, le système affiche un message pour vous demander de réduire votre vitesse.*

Direction automatique dans un espace de stationnement

Nota : *Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.*

Aides au stationnement



E186191

Lorsque vous passez la marche arrière (R) et que vos mains ne reposent pas sur le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'espace. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

Lorsque vous pensez que le véhicule est correctement garé ou que vous entendez un signal sonore continu accompagné d'un message à l'écran tactile, immobilisez votre véhicule.

Lorsque la manœuvre de stationnement actif est terminée, le système affiche un message et une tonalité retentit.

Nota : *Il vous appartient de vérifier que votre véhicule est bien garé et d'apporter toutes les rectifications nécessaires avant de quitter votre véhicule.*

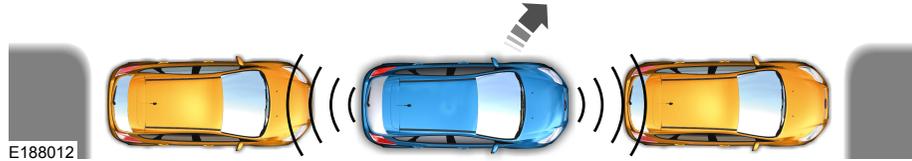
Utilisation du stationnement actif – Aide à la sortie du stationnement parallèle



Appuyez sur le bouton de stationnement actif pendant que votre véhicule est au repos dans un espace de stationnement en créneau pour utiliser le stationnement actif en créneau.

Le système affiche un message demandant de sélectionner un côté. Utilisez le clignotant pour indiquer de quel côté du véhicule vous souhaitez sortir de l'espace de stationnement.

Aides au stationnement



Le système détermine l'espace disponible à l'avant et l'arrière du véhicule, et dirige automatiquement votre véhicule hors de l'espace de stationnement parallèle (mains libres) tandis que vous commandez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système vous donne des instructions visuelles et sonores pour vous engager dans la circulation.

Lorsque le système guide votre véhicule au-delà du véhicule ou de l'objet adjacent, il vous invite à reprendre le contrôle de la direction pour terminer la sortie de l'emplacement de stationnement.

Nota : Si l'espace disponible devant votre véhicule permet de quitter facilement l'emplacement, la fonction d'aide à la sortie du stationnement parallèle peut ne pas être disponible.

Nota : Vous êtes responsable de la maîtrise de votre véhicule et vous devez vérifier si la voie est libre avant de vous engager dans la circulation.

Nota : N'utilisez pas ce système pour vous aider à quitter un emplacement de stationnement perpendiculaire. Une telle manœuvre pourrait causer des dommages à votre véhicule.

Nota : Si votre véhicule dépasse environ 10 km/h (6 mph) ou si vous interrompez la manœuvre, le système se met hors fonction et vous devrez reprendre le contrôle complet de votre véhicule.

Désactivation de la fonction de stationnement actif

Vous pouvez effectuer l'une des actions suivantes pour désactiver manuellement le système :

- Enfoncez le bouton de stationnement actif pendant une manœuvre active.
- Saisissez le volant pendant une manœuvre de stationnement actif.

Aides au stationnement

- Conduisez à une vitesse supérieure à 35 km/h (22 mph) pendant environ 30 secondes pendant une recherche d'emplacement de stationnement.
- Roulez à une vitesse supérieure à environ 10 km/h (6 mph) pendant une manœuvre de stationnement actif.
- Désactivez l'antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les cas suivants :

- L'antipatinage est activé.
- Le système de freinage antiblocage s'active ou est défectueux.

En cas de problème du système, un message d'avertissement apparaît, accompagné d'une tonalité. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Dépannage du système

Symptôme	Cause possible
Le système ne cherche pas une place de stationnement.	Vous pouvez désactiver le système antipatinage.
	La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.
Le système ne propose pas d'emplacement de stationnement.	Les capteurs peuvent être recouverts. Par exemple, à cause de neige, de glace ou de débris accumulés. Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.
	L'espace de stationnement n'est pas suffisamment grand pour garantir un stationnement sûr du véhicule.
	Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.
	L'emplacement de stationnement se trouve à une distance de plus de 1,5 m (5 ft) ou de moins de 0,4 m (16 po).

Aides au stationnement

Symptôme	Cause possible
	La vitesse de votre véhicule est supérieure à 35 km/h (22 mph) pour un stationnement en parallèle, ou supérieure à 30 km/h (19 mph) pour un stationnement perpendiculaire.
	Vous avez récemment débranché ou remplacé la batterie. Après une déconnexion de batterie, vous devez conduire votre véhicule brièvement sur une route droite.
Le système ne place pas le véhicule correctement.	Votre véhicule roule dans la direction opposée à la position actuelle de la boîte de vitesses. Par exemple, il roule en avant alors que vous êtes en position de marche arrière (R).
	L'espace de stationnement présente un bord de trottoir irrégulier qui empêche le système d'aligner votre véhicule correctement.
	Des véhicules en stationnement incorrect ou des objets occupent l'emplacement.
	Votre véhicule s'est arrêté trop loin et a dépassé l'emplacement de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.
	Vous avez installé ou entretenu les pneus incorrectement. Par exemple, des pneus mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule.
Une réparation ou une modification altère la fonction de détection.	

Aides au stationnement

Symptôme	Cause possible
	Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur. Par exemple, une saleuse, un chasse-neige ou une caisse surélevée d'un camion de déménagement.
	La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés change après que votre véhicule a dépassé l'emplacement.
	La température autour de votre véhicule change rapidement. Par exemple, lorsque vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage.

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS

 Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

 D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENTS

 Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

 Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) sont retirées lorsque le hayon est entrouvert.

AVERTISSEMENTS

 Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra et que le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule. L'image s'affiche sur le rétroviseur intérieur ou à l'écran au centre du tableau de bord.

Aides au stationnement

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E152548

La caméra se trouve sur le coffre, près du troisième feu stop en hauteur.

Utilisation du système de caméra de marche arrière

Le système de caméra de marche arrière affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système utilise trois types de guidages pour vous aider à voir ce qu'il y a derrière votre véhicule.

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale (s'il y a lieu) : cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule avec un objet (une remorque).

Nota : *Si le levier sélecteur est en position marche arrière (R) et que le hayon est ouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affiche.*

Nota : *Si l'image apparaît alors que levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Lors du remorquage, la caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut s'avérer insuffisante et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorquage.*

La caméra de marche arrière peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas;
- Le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris; nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyeur non abrasif;
- La caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Aides au stationnement

Pour accéder à l'un des paramètres du système de caméra de marche arrière, sélectionnez les options de menu ci-dessous sur l'écran tactile lorsque la transmission est à la position marche arrière (R) :

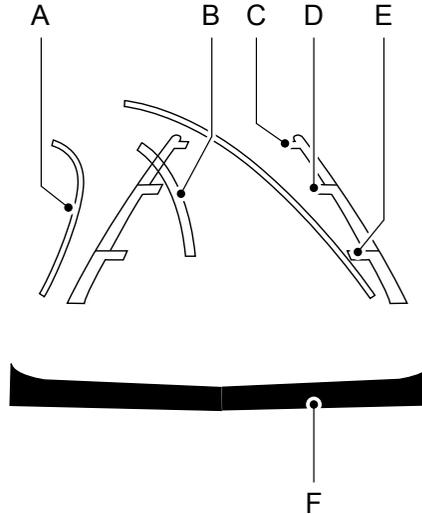
- Menu > Véhicule > Réglages de la caméra

Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la fonction sélectionnée.

Lignes de guidage et ligne centrale

Nota : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : La ligne centrale est uniquement disponible lorsque les lignes de guidage actives ou fixes sont affichées.



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte

- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si vous modifiez la position du volant pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de la trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est droit, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Aides au stationnement

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule, les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils passent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Aide au stationnement améliorée

Nota : *Le système de sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise des zones de surbrillance en rouge, jaune ou vert qui apparaissent au-dessus de l'image vidéo lorsqu'un objet est détecté par le sonar de recul. Les alertes mettent les objets détectés qui sont les plus près en surbrillance. Vous pouvez désactiver l'alerte du sonar de recul si l'aide au stationnement améliorée est activée, vous verrez toujours les zones en surbrillance.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, toute la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : *Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

Il vous permet d'obtenir un gros plan d'un objet situé derrière votre véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque vous amenez le levier sélecteur hors de la position marche arrière (R), le zoom se désactive automatiquement et vous devrez le réactiver pour le réutiliser.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de marche arrière

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) dans toute position autre que la position de stationnement (P), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mph) ou que vous sélectionnez un bouton d'option.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉACTIVÉ.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE (Selon l'équipement)

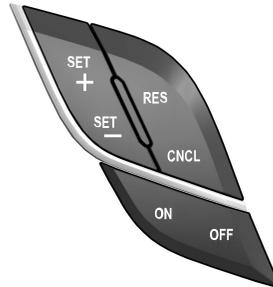
AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Ceci peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.

 Lorsque vous descendez une pente, la vitesse de votre véhicule pourrait dépasser la vitesse réglée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : *Le régulateur de vitesse se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous montez une pente.*

Nota : *Lorsque vous conduisez sur une pente descendante avec le régulateur de vitesse activé, le système de charge de la batterie et le moteur travaillent de concert pour maintenir la vitesse programmée. Dans ces conditions, le bruit du moteur peut s'amplifier ou diminuer.*



E145976

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez sur la touche **ON**.



Le témoin s'affiche sur l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : *La couleur du témoin change.*

Changement de la vitesse programmée

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.*

Programmateur de vitesse

- Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **SET+** ou **SET-**.
- Maintenez la touche **SET+** ou **SET-** enfoncée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **CNCL** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **RES**.

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Nota : *La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.*

Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Mise en fonction du régulateur de vitesse ECO

Lorsque le mode économie est activé, le régulateur de vitesse peut fonctionner d'une manière légèrement différente. Cette fonction permet d'économiser l'énergie du véhicule en minimisant l'accélération par rapport au régulateur de vitesse standard. Votre véhicule pourrait par exemple décélérer temporairement dans une pente ascendante.

Pour les véhicules hybrides, appuyez sur la touche **ECO** sur la console centrale.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à ECO Cruise et EcoSelect.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves, voire mortelles.



N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des intersections et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou à forte déclivité.



N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Programmateur de vitesse

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage de deuxième monte. Les freins de remorque de marché de deuxième monte ne fonctionnent pas correctement lorsque vous activez le système, car les freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir des blessures graves.

 N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

 Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.

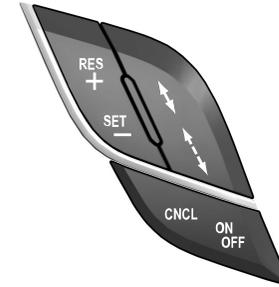
AVERTISSEMENTS

 Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.

Nota : *Vous devez faire preuve d'une vigilance de tous les instants, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système utilise un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.



E222823

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

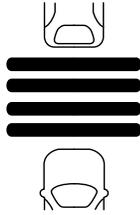
Activation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la touche **ON**.



Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée apparaissent sur l'écran d'information.

Programmeur de vitesse

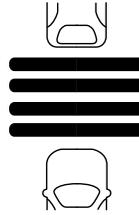


E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez sur la touche **SET-**.
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Une image de véhicule s'allume si le système détecte un véhicule devant vous.

Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif quand le véhicule est à l'arrêt

1. Suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
2. Maintenez la pédale de frein totalement enfoncée.
3. Appuyez sur la touche **RES+**.
4. La vitesse réglée passe à 30 km/h (20 mph).
5. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent sur l'écran d'information.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Programmateur de vitesse

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement que le vôtre, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- Le véhicule qui vous précède accélère et dépasse la vitesse programmée.
- Le véhicule qui vous précède quitte votre voie.
- Une nouvelle distance entre véhicules soit programmée.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détecte que l'effort de freinage maximal est insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant moins de trois secondes, il accélère de la position stationnaire pour suivre le véhicule devant lui quand vous relâchez la pédale de frein.

Si votre véhicule en suit un autre jusqu'à l'arrêt complet et reste immobile pendant plus de trois secondes, appuyez sur **RES+** ou la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule devant.

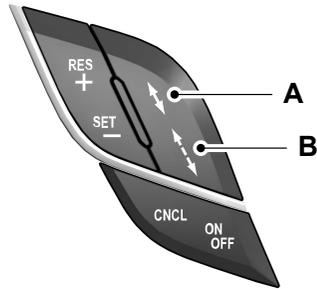
Réglage de la distance

Nota : *Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.*

Nota : *Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.*

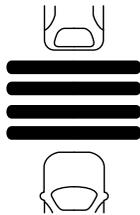
Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

Programmeur de vitesse



E222822

- A Diminution de la distance.
- B Augmentation de la distance.



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Comportement dynamique
1	Sport.
2	Normal.
3	Normal.
4	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne la dernière distance de sécurité choisie.

Annulation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT

 Si vous le neutralisez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, le système ne freine pas automatiquement pour maintenir la distance programmée par rapport au véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.



Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'image du véhicule ne s'affiche pas sur l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez sur la touche **RES+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par petits incréments.
- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez sur la touche **RES+** ou **SET-**.
- Appuyez de manière prolongée sur la touche **RES+** ou **SET-** pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Programmateur de vitesse

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche **CNCL** ou tapotez la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : *N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Appuyez sur la touche **RES+**. Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Désactivation automatique

L'annulation automatique peut également se produire si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.

Serrage du frein de stationnement

Le serrage et l'annulation automatiques du frein de stationnement se produisent si :

- Vous détachez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte après l'arrêt du véhicule.
- Vous maintenez le véhicule à l'arrêt en continu pendant plus de trois minutes.

Utilisation en terrain montagneux

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Sélectionnez un rapport inférieur lorsque le système est activé dans de longues descentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage classique du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : *La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.*

Appuyez sur la touche **OFF** lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Programmateur de vitesse

Problèmes de détection

AVERTISSEMENTS



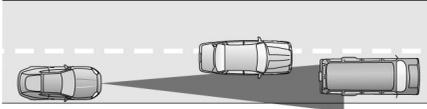
En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.



Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

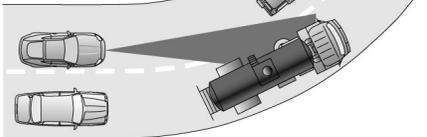
A



B



C



E71621

Des problèmes de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.
- B Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont totalement engagés dans votre voie.
- C La détection des véhicules qui vous précèdent peut s'avérer difficile à l'entrée et à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si le train avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourra changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Programmateur de vitesse

Système non disponible

Le système peut ne pas fonctionner en présence d'un des problèmes suivants :

- Un capteur obstrué.
- Une température élevée des freins.
- Une panne du système ou d'un système connexe.
- Le système ne détecte pas un véhicule devant alors que vous êtes à l'arrêt ou roulez à basse vitesse.

Capteur obstrué



E145632

Nota : *Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il est derrière la planche de bord.*

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la grille de calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre mais le message reste affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.

Programmateur de vitesse

Cause	Mesure à prendre
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions car il pourrait ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Patiencez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible d'obtenir un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas lorsque votre véhicule se rapproche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Passage en mode ECO Cruise (mode économique du régulateur de vitesse)

Lorsque le mode ECO Cruise est activé, le régulateur de vitesse peut fonctionner d'une manière légèrement différente. Cette fonction permet d'économiser l'énergie du véhicule en minimisant l'accélération par rapport au régulateur de vitesse standard. Votre véhicule peut par exemple décélérer temporairement dans une montée.

Pour les véhicules hybrides, appuyez sur la touche **ECO** située sur la console centrale.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à ECO Cruise et EcoSelect.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (Selon

l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

⚠ Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

⚠ Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

⚠ Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

⚠ Faites régulièrement des pauses si vous vous sentez fatigué. N'attendez pas que le système vous avertisse.

AVERTISSEMENTS

⚠ Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

⚠ Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

⚠ Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

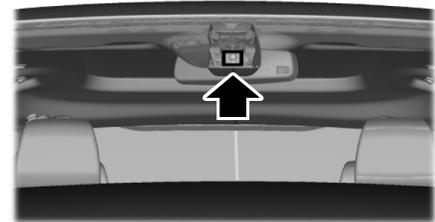
⚠ Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement si vous modifiez la hauteur de suspension.

Nota : Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.

Nota : Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph). En deçà de la vitesse d'activation, l'écran d'information informe le conducteur que le système est indisponible.



E249505

Le système surveille automatiquement votre comportement de conduite à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Aides à la conduite

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message à l'écran d'information.

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Lorsqu'il est actif, le système peut suivre l'évolution de votre niveau de vigilance en se fondant sur les données concernant la position de votre véhicule par rapport aux marquages routiers, et sur d'autres données.

Avertissements du système

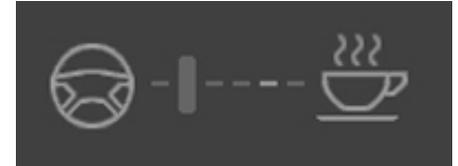
Nota : *Le système n'émet aucun avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).*

Le système d'avertissement comprend deux niveaux : Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'apparaît que quelques instants. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage système

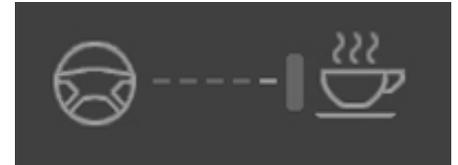
Lorsque le système est actif, il s'exécute automatiquement en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système en utilisant l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Votre niveau de vigilance est représenté par un graphique comprenant six barres verticales en couleur.



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

Aides à la conduite

La barre d'état se déplace de gauche à droite à mesure que votre niveau de vigilance calculé diminue. À mesure que le compteur se rapproche de l'icône de repos, sa couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique qu'il s'agit du premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique qu'il s'agit du deuxième.

Nota : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Nota : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse de votre véhicule chute à moins de 64 km/h (40 mph) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

 Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.

 Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections peuvent limiter les performances du capteur.

 Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

 Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.

 Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

 Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

 Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Aides à la conduite

Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de la voie pour que le système puisse fonctionner.

Nota : Le système pourra ne pas fonctionner si l'objectif de la caméra est obstrué ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : Lorsque le mode d'aide est activé et que le système ne détecte aucune action de votre part sur le volant pendant quelques instants, il vous alerte pour que vous gardiez les mains au volant. Si vous ne faites qu'effleurer le volant ou ne vous en saisissez que très légèrement, le système pourra interpréter cela comme une absence de mains au volant.

Lorsque la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie, le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'affichage au tableau de bord. Le système détecte et suit automatiquement les marquages de voie au moyen d'une caméra montée à l'arrière du rétroviseur intérieur.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système est activé par défaut et le mode est réglé sur la fonction d'alerte.

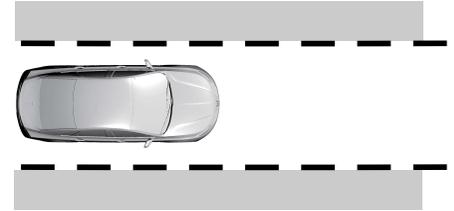


Appuyez sur le bouton placé sur le levier multifonction de la colonne de direction pour activer ou désactiver le système.

Paramètres système

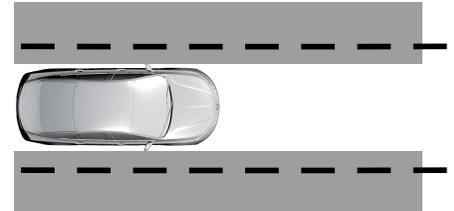
Le système dispose de menus de paramétrage en option. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Mode : Ce paramètre vous permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

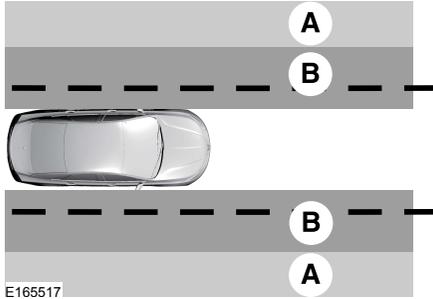
Alerte seulement – Fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aides à la conduite

Aide seulement – Envoie un signal de couple de direction assistée vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide – Agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie. Si votre véhicule continue de se déporter hors de la voie, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations au volant utilisées pour les modes d'alerte et d'alerte + aide. Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode d'aide.

- Bas
- Normal
- Haut

Affichage système



Lorsque vous mettez le système en fonction, l'image graphique d'un véhicule et de marquages routiers apparaît sur l'écran d'information. Si vous sélectionnez le mode d'aide lorsque vous mettez le système en fonction, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches dans certains véhicules, apparaissent avec les marquages routiers.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages routiers n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur du marquage de voie change selon l'état du système.

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le ou les côtés indiqués. La raison pourrait être que :

- Votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation.
- Le clignotant est actif.
- Votre véhicule effectue une manœuvre dynamique.

Aides à la conduite

- La route ne comporte pas de marquages routiers ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra.
- Le champ visuel de la caméra est obstrué ou la caméra est incapable de détecter les marquages routiers en raison des conditions ambiantes (p. ex. ombres, angles solaires importants ou neige, pluie abondante, brouillard), des conditions de la circulation (p. ex. circulation derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y

projette de l'ombre) ou de l'état du véhicule (p. ex. faible éclairage des phares).

Consultez la section **Dépannage** pour plus de renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le ou les côtés indiqués.

Jaune : Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.

Rouge : Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

Vous pouvez également désactiver le système en tout temps en exécutant l'une ou l'autre des actions suivantes :

- Freinage brusque.
- Accélération rapide.
- Utilisation d'un clignotant.
- Manœuvre évasive de direction.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse du véhicule s'est écartée de la plage de fonctionnement du dispositif
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra
Un changement de voie intentionnel rapide a été effectué.
Le véhicule roule trop près des marquages routiers.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Marquages routiers ambigus (surtout dans les zones de construction).

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
Passage rapide de la clarté à l'obscurité ou inversement.
Décalage soudain des marqueurs routiers.
Activation des freins antiblocage ou du dispositif AdvanceTrac.
Le champ visuel de la caméra est obstrué par un pare-brise encrassé, couvert de givre, embué ou mouillé.
Le véhicule qui précède est trop près.
Passage d'une voie avec marquages routiers à une voie sans marquages routiers, ou inversement.
Eau stagnante sur la route.
Marquages routiers à peine visibles (marquages routiers jaunes partiels sur les routes de béton).
Voie trop étroite ou trop large.
La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée accidentée.

Aides à la conduite

Pourquoi le véhicule, en mode Aide ou Aide + Alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures, accotement non stabilisé.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.

Les pneus ont été changés (y compris les pneus d'hiver) ou la suspension a été modifiée.

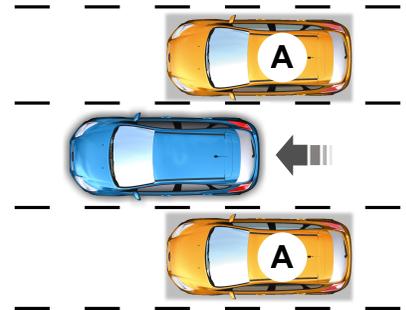
SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

AVERTISSEMENTS

 Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



E124788

Aides à la conduite

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière.

Nota : Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en mode marche avant (D).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).

Témoins et messages du système

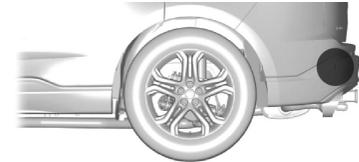


E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.

Aides à la conduite

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 138). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 138).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 125). Lorsque vous désactivez le système, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : Le système se souvient de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

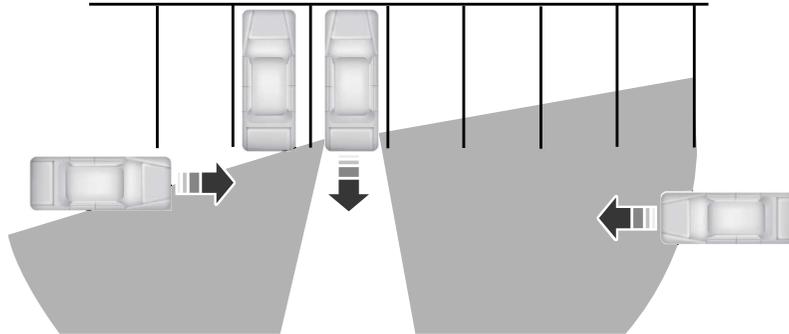
Aides à la conduite

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de

couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

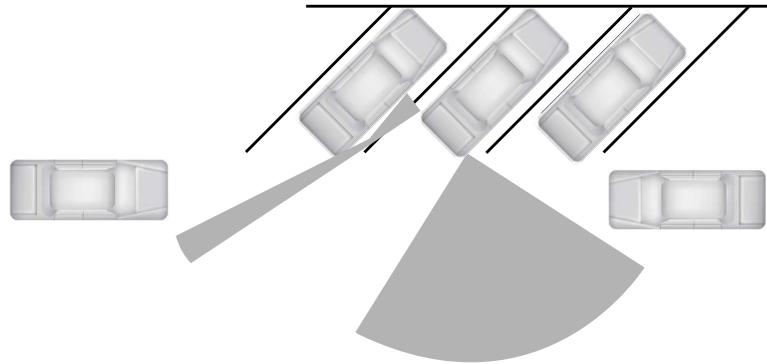
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).



E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Aides à la conduite

Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Dans des cas exceptionnels, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection (par exemple, un véhicule éloigné).

Capteurs obstrués



E205199

Les capteurs se trouvent derrière le pare-chocs arrière sur les deux côtés de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 138).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Les capteurs sont obstrués.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Messages d'information** (page 138).

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 138). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 138).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en mode marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque le véhicule tracte une remorque. Pour les véhicules dotés d'un module de remorquage et d'une barre d'attelage approuvés par Ford, le système se désactive lorsque vous attelez une remorque. Pour les véhicules équipés d'un module de remorquage ou d'une barre de remorquage de rechange, nous vous recommandons de désactiver le système lorsque vous attelez une remorque.*

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

 Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS

 Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Aides à la conduite

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Le système est conçu pour aider le conducteur. Il n'est pas conçu pour se substituer à vous. Vous devez continuer à être attentif et à exercer votre jugement de conducteur. Vous devez continuer de conduire avec prudence et en étant attentif.

 Le système ne détecte pas les cyclistes, les animaux, les piétons pendant la nuit ou les véhicules roulant dans une autre direction. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Le système ne fonctionne pas pendant des accélérations brusques ou un braquage. La négligence risque de causer une collision ou des blessures.

Aides à la conduite

AVERTISSEMENTS

 Le système peut ne pas fonctionner, ou peut fonctionner avec des fonctionnalités réduites par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Les performances du système peuvent être réduites dans des situations où la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules conduisant la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Le système ne peut pas empêcher toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse compatibles avec la sécurité.

Utilisation du système d'avertissement de collision

Le système d'avertissement de collision est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).

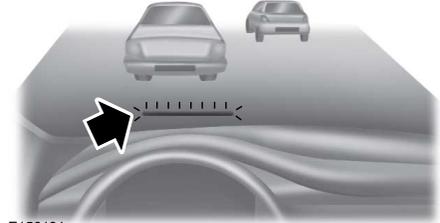


E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton dans votre voie, le système est conçu pour fournir les trois fonctionnalités suivantes :

1. Alerte

2. Assistance au freinage
3. Freinage actif



E156131

Alerte : Si cette fonctionnalité est activée, un témoin rouge clignote, un carillon avertisseur retentit et un message d'avertissement apparaît à l'écran d'information.

Assistance au freinage : L'assistance au freinage aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en serrant légèrement les freins. Si le risque de collision augmente encore après que le témoin s'allume, l'assistance au freinage prépare le circuit de freinage pour un freinage rapide. Ceci peut

Aides à la conduite

être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut appliquer toute la force, même si la pédale de frein est enfoncée légèrement.

Freinage actif : Le freinage actif peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangementes, vous pouvez réduire la sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.

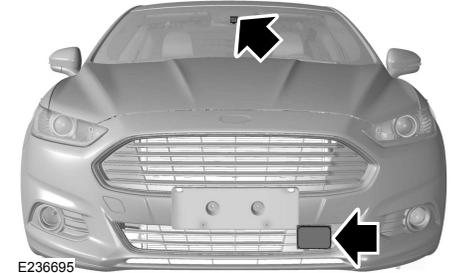
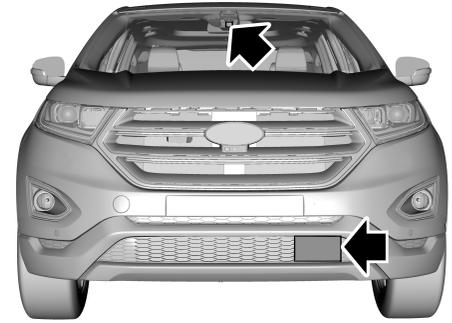
Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

Vous pouvez régler les paramètres d'avertissement de collision au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Nota : Le freinage actif s'active automatiquement chaque fois que le contact est établi.

Capteurs obstrués



E236695

Aides à la conduite

Si un message concernant un capteur ou une caméra obstrué(e) s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrués. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté

conducteur. Avec un radar obstrué, le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas et ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède. Avec la caméra avant obstruée, le système d'avertissement de collision ne réagit pas aux piétons ou aux

véhicules stationnaires et les performances du système sur les véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact au niveau du train avant.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Aides à la conduite

Nota : *Pour que le système fonctionne correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.*

Nota : *Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.*

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive au niveau de la caméra ou un décentrage éventuel, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Ce message se désactive automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées (par exemple, lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit).*

COMMANDE DE TRANSMISSION

COMMANDE DE CONDUITE LINCOLN

L'expérience de conduite Lincoln est assurée grâce à un ensemble de systèmes électroniques évolués du véhicule. Ces systèmes surveillent continuellement vos interventions de conduite et les conditions routières afin d'optimiser le confort de conduite, la direction et la tenue de route. Vous pouvez pré-régler vos préférences pour ces systèmes par le biais de l'écran d'information. La commande de conduite Lincoln Drive Control répond à vos préférences en fonction de la position du rapport que vous avez sélectionné. Ainsi, plusieurs paramètres de performance des systèmes sont commandés en un seul point.

La commande de conduite Lincoln Drive Control comprend les équipements suivants :

- Amortissement piloté qui règle dynamiquement la dureté des amortisseurs en temps réel en fonction des conditions de la chaussée et des interventions du conducteur. Ce système surveille en permanence les mouvements

du véhicule (roulis, tangage, rebond), la position de la suspension, la charge, la vitesse, les conditions de la chaussée et la direction pour ajuster l'amortissement de la suspension en vue d'optimiser la maîtrise du véhicule.

- Direction assistée à commande électronique qui ajuste l'effort et la sensation au volant en fonction de la vitesse du véhicule et de vos interventions de conduite.
- Contrôle électronique de stabilité et antipatinage qui vous aident à conserver la maîtrise du véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances.

Ces équipements vous offrent le choix entre plusieurs modes afin que vous puissiez obtenir l'expérience de conduite dont vous rêvez :

Aides à la conduite

- Confort – Procure une expérience de conduite plus détendue, optimisant le confort. L'effort sur le volant est moindre et les mouvements de la suspension sont plus fluides. Le mode confort est le choix idéal lorsque vous souhaitez voyager plus confortablement.
- Normal – Offre un bon équilibre entre douceur et maîtrise de conduite. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans vous faire perdre le raffinement auquel vous êtes en droit de vous attendre d'un véhicule de luxe.
- Sport – Procure une expérience de conduite plus sportive. La suspension se raffermi pour améliorer la tenue de route et la maîtrise du véhicule. Le mode sport est idéal pour une conduite plus énergique.

Utilisation de la commande de conduite Lincoln Drive Control

Vous pouvez déterminer quels modes de commande de conduite sont actifs lorsque votre véhicule est en position marche avant (D). La configuration est conservée tant qu'elle n'a pas été modifiée dans le menu principal de l'écran d'information.

Vous pouvez modifier les paramètres de contrôle de conduite de votre véhicule depuis le menu principal de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125).

Nota : *Tous les paramètres ne sont pas forcément disponibles.*

Nota : *La commande de conduite Lincoln Drive Control effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Certain types d'erreurs de système feront s'afficher en grisé les sélections de mode dans l'écran d'information, si bien qu'il ne vous sera pas possible de changer d'état lorsque vous passez d'un rapport à un autre. D'autres types d'erreurs entraîneront l'apparition d'un message provisoire indiquant la présence d'une anomalie de fonctionnement de la commande de conduite. Si l'une ou l'autre anomalie persiste après plusieurs cycles d'allumage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.*

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY TOTAL : 5 FRONT: 2 REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed • 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	



TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3
NOMBRE DE PLACES, TOTAL AVANT ARRIERE

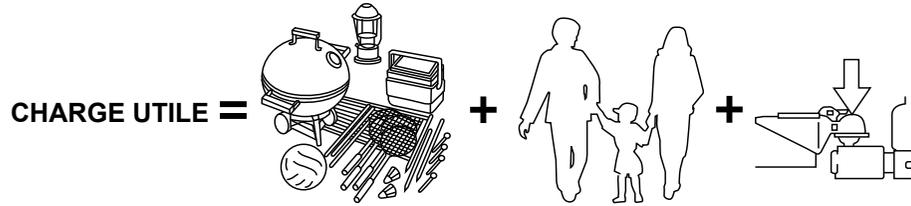
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser kg ou lb.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Transport de charge

Charge utile



E143816

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la

charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Transport de charge

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

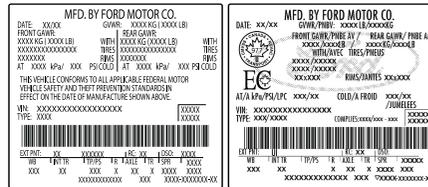
La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



E198828

AVERTISSEMENT

 Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

Transport de charge

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf

présentent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kg} - (2 \times 99\text{ kg}) - (5 \times 13,5\text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5\text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez

pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kg} - (2 \times 99\text{ kg}) - (12 \times 45\text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103\text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kg} - (2 \times 99\text{ kg}) - (9 \times 45\text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32\text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT

 Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



Ne tractez jamais une remorque avec un MKZ hybride. Son groupe motopropulseur n'est pas conçu pour le remorquage.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué (les quatre roues au sol, peu importe la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Placez la boîte de vitesses en position de point mort (**N**). Si vous ne pouvez pas passer la boîte de vitesses en **N**, vous devez la neutraliser et permettre le mode point mort. Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée. Voir **Boîte de vitesses** (page 220).

- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Nota : Mettez votre système de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Voir **Climatisation** (page 159).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Vous pouvez remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol en utilisant la fonction de remorquage au point mort, ou avec les quatre roues soulevées du sol à l'aide d'une remorque de transport de véhicules. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Remorquage

Remorquage au point mort

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
 - Desserrez le frein de stationnement.
- Mettez le véhicule en mode de remorquage au point mort en procédant comme suit :
 - Mettez le commutateur d'allumage en mode accessoires (contact établi, moteur arrêté). Voir **Démarrage sans clé** (page 189).
 - Sélectionnez l'option de remorquage au point mort dans l'affichage du tableau de bord.
 - À l'invite, appuyez sur la pédale de frein et sélectionnez la position point mort (N). Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Si l'opération a réussi, un message de confirmation apparaît dans l'affichage.
 - Coupez le contact. Voir **Démarrage sans clé** (page 189). Si le processus a réussi, le **N** de la boîte de vitesses clignote et un message de confirmation apparaît dans l'affichage du tableau de bord.
 - Ne dépassez pas 113 km/h (70 mph).
 - Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant une minute au début de chaque journée. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez sur la pédale de frein, placez la boîte de vitesses en position marche avant (**D**), puis en position marche arrière (**R**) avant de la ramener en position **N**.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période. Il faut aussi roder le moteur. Évitez les accélérations brusques et les vitesses excessives au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi). Dans la mesure du possible, évitez de transporter de lourdes charges dans des pentes abruptes durant la période de rodage.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.

- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.

- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Conseils de conduite

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E259345

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

 Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENTS

 Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

 Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

 Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite



Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Lincoln a mis sur pied un programme de service d'assistance routière gratuit. Ce service est indépendant de votre garantie limitée de véhicule neuf,

Ce service est disponible :

- Pendant la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine.
- Six ans ou 110 000 km (70 000 mi) (selon la première éventualité) pour les propriétaires subséquents.

L'assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.

- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province, ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Lincoln admissibles jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client situé dans un rayon de 160 km (100 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Lincoln autorisé le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 160 km (100 mi) du lieu de la panne, le client doit prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 160 km (100 mi).
- L'assistance dépannage couvrira jusqu'à 200 \$ pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Dépannage

Véhicules vendus aux États-Unis : recours à l'assistance dépannage

Pour bénéficier du service de dépannage aux États-Unis, composez le 1 800 521-4140.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir l'assistance dépannage, Lincoln vous rembourse un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession Lincoln la plus proche dans un rayon de 160 km (100 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains doivent composer le 1 800 521-4140. Les clients doivent soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Lincoln a mis sur pied un programme de service d'assistance routière gratuit. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la garantie limitée de véhicule neuf. Il prend effet à la date du début de la garantie d'origine et est valable pour toute la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine. Les propriétaires subséquents ont droit à une couverture qui coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de 6 ans ou 110 000 km (70 000 mi) (selon la première éventualité).

Pour obtenir l'aide de l'assistance dépannage, les clients canadiens doivent composer le 1 800 387-9333.

Véhicules vendus au Canada : recours à l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, consultez votre guide de garantie, contactez votre concessionnaire, appelez-nous au Canada en composant le 1 800 387-9333 ou visitez notre site Web : www.lincolncanada.com.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : *Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.*

Dépannage



La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : *Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.*

Nota : *Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.*

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **START/STOP** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Vérifiez le témoin « Prêt à conduire » à l'écran d'information, car le moteur à essence peut ne pas démarrer tandis que le moteur électrique tourne. Si vous ne voyez pas le témoin « Prêt à conduire », répétez les étapes 1 et 2 jusqu'à deux fois supplémentaires.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Dépannage

AVERTISSEMENTS



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur.

Nota : *Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.*

Nota : *Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.*

Nota : *Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.*

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.



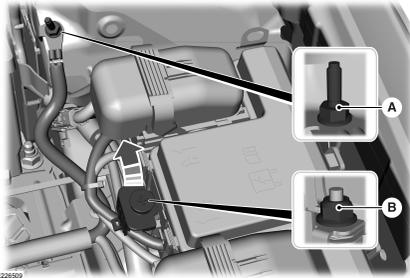
N'utilisez pas les canalisations de carburant, les couvercles de la soupape du moteur, les bras d'essuie-glace de pare-brise, le collecteur d'admission ou le crochet de capot comme points de masse.

Nota : *Votre véhicule comporte deux broches de batterie accessibles sous le capot, bien que la batterie elle-même se trouve dans le coffre à bagages. Vous pouvez effectuer un démarrage-secours de votre véhicule tout comme sur un véhicule classique.*

Nota : *Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse à œil en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.*

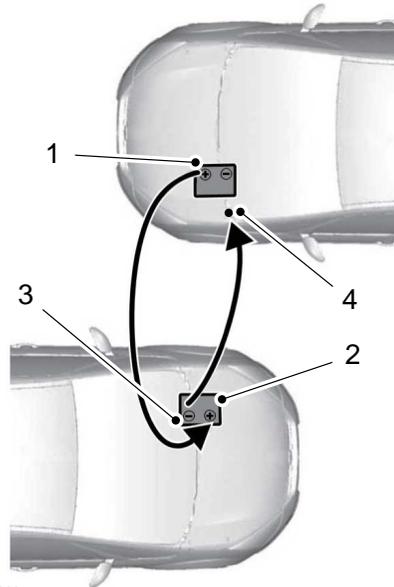
Nota : *Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.*

Dépannage



A Prise négative (-).

B Prise positive (+).



E142664

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.

Nota : Assurez-vous de retirer le capuchon rouge de la prise positive sur votre véhicule avant de brancher les câbles.

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.

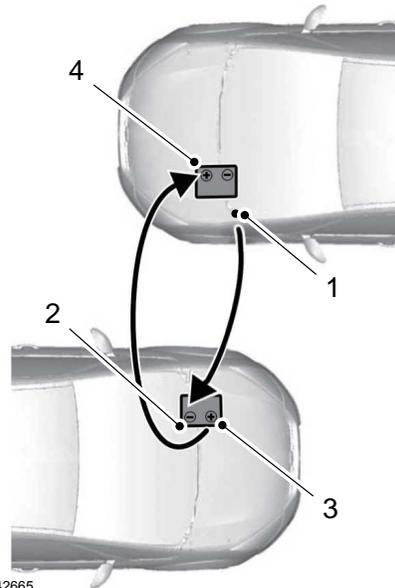
Dépannage

2. Démarrez le véhicule en panne.
3. Vérifiez le témoin « Prêt à conduire » sur le tableau de bord, car le moteur à essence peut ne pas démarrer tandis que le moteur électrique tourne.
4. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Retrait des câbles volants

Nota : *Après avoir débranché les câbles de démarrage, laissez le véhicule en panne tourner en mode « Marche avant » pendant plusieurs minutes afin de charger la batterie 12 V. Le véhicule en panne charge la batterie 12 V même si le moteur à essence est coupé. La batterie 12 V est alimentée par la batterie haute tension.*

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez le câble volant négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.

Dépannage

COLLISION, DOMMAGES OU INCENDIE

Directives concernant les véhicules électriques et hybrides électriques de Ford Motor Company équipés de batteries haute tension

Avis concernant les propriétaires de véhicules, opérateurs de flottes de véhicules et le public en général Points importants relatifs aux véhicules électriques et hybrides électriques

En cas de dommages ou d'incendie impliquant un véhicule électrique ou hybride électrique :

- Assumez toujours que la batterie haute tension et les composants du système sont sous tension et complètement chargés.
- Les composants électriques et les câbles non protégés ainsi que les batteries haute tension présentent un risque de chocs électriques haute tension.

- La ventilation des batteries haute tension produit des vapeurs potentiellement toxiques et inflammables.
- Des dommages physiques causés au véhicule ou à la batterie haute tension pourraient libérer rapidement ou éventuellement des gaz toxiques et inflammables susceptibles de provoquer un incendie.

Renseignements sur le véhicule et mesures de sécurité générales :

- Mémorisez la marque et le modèle de votre véhicule.
- Lisez attentivement le manuel du propriétaire et familiarisez-vous avec votre véhicule et les mesures de sécurité recommandées.
- Ne tentez jamais de réparer les composants endommagés d'un véhicule électrique ou hybride électrique.

Contactez un concessionnaire agréé.

En cas d'accident

Un accident ou un impact suffisamment grave pour nécessiter une intervention d'urgence dans le cas d'un véhicule conventionnel requiert les mêmes besoins pour un véhicule électrique ou hybride électrique.

Dans la mesure du possible :

- Déplacez votre véhicule dans un endroit sûr et demeurez sur place.
- Baissez les vitres avant de couper le contact.
- Placez le levier sélecteur de votre véhicule en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement, coupez le contact, allumez les feux de détresse et éloignez la clé de contact à 5 m (15 ft) ou plus du véhicule.

Dépannage

Dans tous les cas :

- Appelez le centre d'assistance d'urgence si vous avez besoin d'aide et précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
- Les composants électriques et les câbles non protégés ainsi que les batteries haute tension présentent un risque de chocs électriques haute tension.
- Restez à bonne distance des fuites de liquide ou de gaz et éloignez-vous de la circulation automobile jusqu'à l'arrivée des secours.
- À l'arrivée des secours, précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.

En cas d'incendie

Comme pour tout type de véhicule, appelez sans tarder l'assistance d'urgence si vous constatez la présence d'étincelles, de fumée ou de flammes provenant du véhicule. Restez à distance de sécurité du véhicule et essayez de rester à l'écart de la fumée.

- Descendez immédiatement du véhicule.
- Précisez à l'assistance d'urgence qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
- Comme pour tout incendie de véhicule, n'inhalez pas la fumée, les vapeurs ou les gaz provenant du véhicule, car ils peuvent être dangereux.
- Ne restez pas sur la chaussée et prenez garde à la circulation automobile jusqu'à l'arrivée des secours.

Après l'accident

- N'entreposez pas un véhicule équipé de batteries aux ions de lithium gravement endommagé dans un local fermé ou à moins de 15 m (49 ft) d'une structure ou d'un véhicule.
- Assurez-vous que l'habitacle et le coffre à bagages du véhicule sont ventilés.
- Appelez l'assistance d'urgence si vous remarquez des fuites de liquide, des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou si la batterie haute tension produit un bruit de liquide ou si des bulles se forment.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

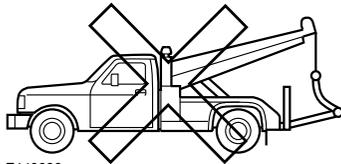
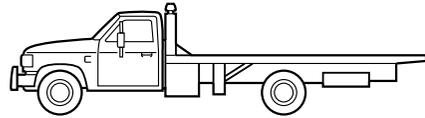
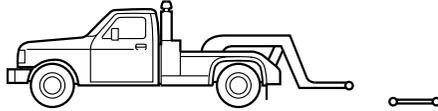
Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy) ou pour déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- Vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- Vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- La batterie de votre véhicule est déchargée.

Dépannage

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Il est permis de remorquer votre véhicule à traction avant par l'avant au moyen d'un équipement de levage de roues approprié permettant de soulever les roues avant du sol. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

POINTS DE REMORQUAGE

Dans certains pays, la réglementation du marché local exige que certains véhicules soient équipés d'un crochet de sauvetage.

Emplacement du crochet de sauvetage

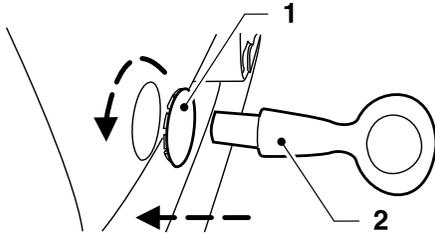
Si votre véhicule est doté d'un crochet de sauvetage vissable, ce dernier se trouve avec le nécessaire de pneu de secours ou dans le compartiment de rangement sous le plancher arrière.

Dépannage

Pose du crochet de sauvetage

Le point de pose du crochet de sauvetage se trouve derrière le bouclier.

Nota : Le crochet de sauvetage vissable présente un filetage à gauche. Pour le poser, tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que le crochet de sauvetage vissable soit complètement vissé.



E146284



E188420

Déposez le crochet de sauvetage vissable en faisant levier au niveau de l'encoche à l'aide d'un tournevis ou d'un objet similaire.

Nota : Couvrez l'outil utilisé pour faire levier d'un chiffon doux. Vous éviterez ainsi de rayer la peinture du véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous habilités à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, il pourra être nécessaire de confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations sont effectuées à l'aide de pièces Lincoln ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Lincoln.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Lincoln Motor Company
Client Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-521-4140
Appareil de télécommunications pour les malentendants [ATME] : 1-800-232-5952

Adresse Web
www.LincolnOwner.com

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Lincoln.
- Accessoires d'origine Lincoln
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre des relations avec la clientèle Lincoln
Lincoln du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 1C8

Assistance à la clientèle

Téléphone

1-800-387-9333

Adresse Web
www.LincolnCanada.com

Ressources en ligne

Twitter anglais

@LincolnMotorCA

Twitter français

@LincolnQC

Instagram

@LincolnMotorCA

Facebook

/LincolnMotorCA

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le Directeur du service des ventes, le Directeur du service technique ou le Directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Lincoln, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Lincoln.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale du concessionnaire autorisé et la ville où il se trouve.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États des États-Unis, vous devrez aviser Lincoln directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Lincoln peut avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative de réparation de votre véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

Assistance à la clientèle

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

Assistance à la clientèle

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre

demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Assistance à la clientèle

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, communiquez avec le Centre d'aide à la clientèle correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		

Assistance à la clientèle

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	+1-313-594-4857	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+63-2-717-6410	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcso@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des

relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Assistance à la clientèle

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défektivité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence

fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Assistance à la clientèle

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles à haute

AVERTISSEMENTS

intensité.

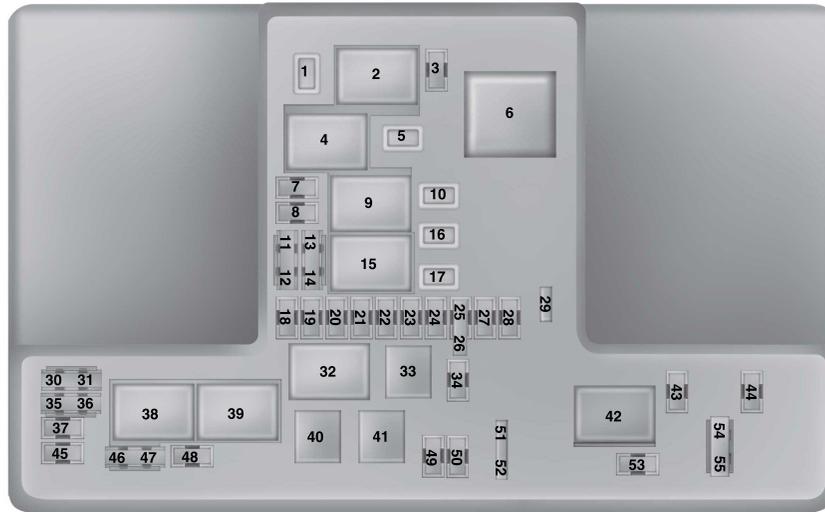


Afin de réduire les risques de décharges électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée puis rebranchée, il est nécessaire de réinitialiser certaines des fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 349).

Fusibles



E144783

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	25 A ¹	Moteur des essuie-glaces 2.
2	–	Non utilisé.
3	15 A ²	Détecteur de pluie.
4	–	Relais du moteur de ventilateur.
5	20 A ¹	Prise de courant 3 - arrière de la console.
6	–	Non utilisé.
7	20 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 1. Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
8	20 A ²	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 2. Composants antipollution.
9	–	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
10	20 A ¹	Prise de courant 1 - avant côté conducteur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
11	15 A ³	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 4. Bobines d'allumage.
12	15 A ³	Module de commande du groupe motopropulseur - alimentation véhicule 3. Composants non liés au système antipollution.
13	10 A ²	Mécanisme de trappe de carburant.
14	10 A ²	Inutilisé (réserve).
15	–	Relais de contact/démarrage.
16	20 A ¹	Prise de courant 2 - console.
17	20 A ¹	Prise de courant 4.
18	10 A ²	Groupe motopropulseur et module de commande du groupe motopropulseur hybride - alimentation de mémoire d'anomalies.
19	10 A ²	Contact/démarrage - direction assistée à commande électronique.
20	10 A ²	Contact-démarrage - éclairage Régulateur de vitesse adaptatif.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
21	15 A ²	Contact/démarrage - commutateur de boîte de vitesses. Convertisseur continu-alternatif VEH.
22	5 A ²	Chargeur USB intelligent.
23	15 A ²	Contact/démarrage : système d'information sur les angles morts, caméra de recul, affichage tête haute, levier sélecteur.
24	–	Non utilisé.
25	10 A ³	Contact/démarrage - système de freins antiblocage.
26	10 A ³	Contact/démarrage - module de commande du groupe motopropulseur.
27	10 A ²	Alimentation HCV 5.
28	20 A ²	Ballast de phare côté droit.
29	20 A ²	Ballast de phare côté gauche.
30	–	Non utilisé.
31	–	Non utilisé.
32	–	Relais de ventilateur à modulation de largeur d'impulsion HEV.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
33	–	Non utilisé.
34	–	Non utilisé.
35	15 A ²	Inutilisé (réserve).
36	15 A ³	Ventilateur du module de commande électronique de la batterie HEV.
37	–	Non utilisé.
38	–	Relais de pompe à vide N °1.
39	–	Relais de pompe à vide N °2.
40	–	Relais de pompe d'alimentation.
41	–	Relais d'avertisseur sonore.
42	–	Non utilisé.
43	10 A ²	Moteur de trappe à carburant.
44	–	Non utilisé.
45	5 A ²	Contrôleur de pompe à vide.
46	10 A ²	Inutilisé (réserve).

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
47	10 A ³	Contacteur des feux stop.
48	20 A ²	Avertisseur sonore.
49	5 A ²	Contrôleur de débit d'air.
50	15 A ²	Module de commande d'énergie de la batterie.
51	15 A ³	Alimentation pour équipement de véhicule hybride 1. Module de commande du groupe motopropulseur hybride.
52	15 A ³	Alimentation pour équipement de véhicule hybride 2. Module de commande d'énergie de la batterie.
53	10 A ²	Sièges multi-contours.
54	10 A ³	Alimentation pour équipement de véhicule hybride 3. Pompe de liquide de refroidissement.
55	10 A ³	Alimentation pour équipement de véhicule hybride 4. Compresseur de climatiseur.

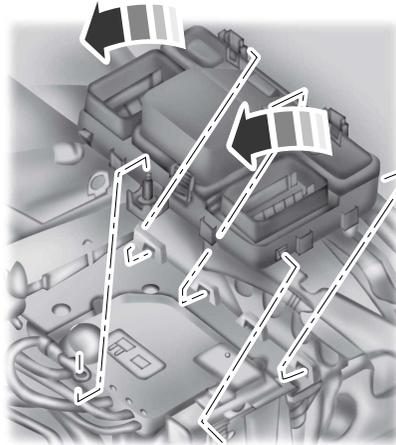
¹ Fusible M Case.

² Micro-fusible 2

³ Micro-fusible 3

Fusibles

Boîtier de distribution électrique - partie inférieure

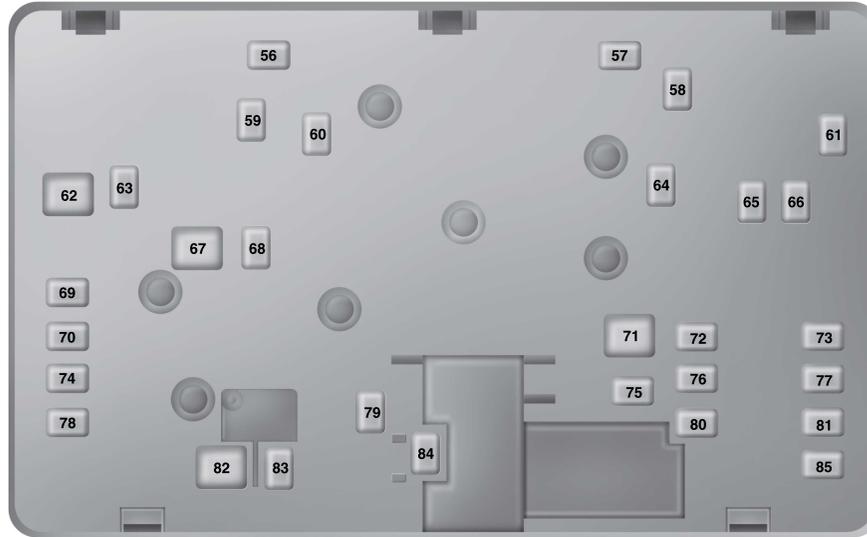


E145983

Des fusibles se trouvent à la partie inférieure de la boîte à fusibles. Pour accéder à la partie inférieure de la boîte à fusibles :

1. Dégagez les deux loquets de chaque côté de la boîte à fusibles.
2. Soulevez le côté intérieur de la boîte à fusibles depuis le socle.
3. Déplacez la boîte à fusibles vers le centre du compartiment moteur.
4. Faites pivoter le côté extérieur de la boîte à fusibles pour accéder à la partie inférieure.

Fusibles



E144949

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
56	30 A ¹	Alimentation de pompe d'alimentation.
57	-	Non utilisé.
58	-	Non utilisé.
59	40 A ²	Relais de pompe à vide.
60	40 A ¹	Ventilateur à modulation de largeur d'impulsions.
61	-	Non utilisé.
62	50 A ²	Module de commande sur carrosserie 1.
63	-	Non utilisé.
64	-	Non utilisé.
65	20 A ¹	Siège chauffant avant.
66	15 A ²	Inutilisé (réserve).
67	50 A ²	Module de commande sur carrosserie 2.
68	40 A ¹	Lunette arrière chauffante.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
69	30 A ¹	Électrovannes du freinage antiblocage.
70	30 A ¹	Siège passager.
71	50 A ¹	Inutilisé (réserve).
72	30 A ¹	Toit panoramique N° 1. Toit ouvrant transparent.
73	20 A ²	Inutilisé (réserve).
74	30 A ¹	Module de siège conducteur.
75	-	Non utilisé.
76	20 A ¹	Sélecteur électronique.
77	30 A ¹	Sièges avant à régulation de température.
78	-	Non utilisé.
79	40 A ²	Moteur de ventilateur.
80	30 A ¹	Couvercle de coffre à commande électrique.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
81	40 A ¹	Convertisseur.
82	60 A ²	Pompe de freins antiblocage.
83	25 A ¹	Moteur d'essuie-glaces 1.
84	-	Non utilisé.
85	30 A ¹	Toit panoramique N° 2.

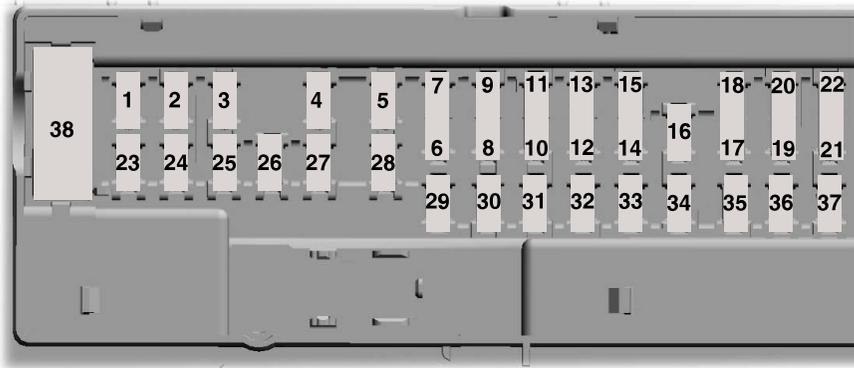
¹ Fusible M Case.

² Fusible J Case.

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction.

Fusibles



E145984

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
1	10 A ¹	Éclairage (ambient, boîte à gants, courtoisie, plafonnier, coffre).
2	7,5 A ¹	Support lombaire.
3	20 A ¹	Déverrouillage de la porte conducteur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
4	5 A ¹	Inutilisé (réserve)
5	20 A ¹	Amplificateur de graves.
6	10 A ²	Inutilisé (réserve).
7	10 A ²	Inutilisé (réserve)
8	10 A ²	Inutilisé (réserve)
9	-	Non utilisé.
10	5 A ²	Logique du coffre à ouverture électrique. Clavier. Module passeport de téléphone cellulaire.
11	5 A ²	Inutilisé (réserve).
12	7,5 A ²	Climatisation. Lever de vitesses.
13	7,5 A ²	Colonne de direction. Tableau de bord. Logique de la liaison de données.
14	10 A ²	Module d'alimentation prolongée.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
15	10 A ²	Module de liaison de données/passerelle.
16	15 A ¹	Ouverture du couvercle de coffre.
17	5 A ²	Inutilisé (réserve)
18	5 A ²	Démarrage/arrêt à bouton-poussoir
19	7,5 A ²	Module d'alimentation prolongée.
20	7,5 A ²	Phares adaptatifs.
21	5 A ²	Humidité et température dans le véhicule.
22	5 A ²	Alerte sonore piéton (recharge).
23	10 A ¹	Temporisation des accessoires (convertisseur continu-alternatif, toit ouvrant transparent, toutes les glaces intelligentes, bloc de commandes de lève-glace du conducteur) Pare-soleil arrière. Toit panoramique.
24	20 A ¹	Verrouillage/déverrouillage centralisé.
25	30 A ¹	Porte conducteur (glace, rétroviseur).

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
26	30 A ¹	Porte passager avant (glace, rétroviseur).
27	30 A ¹	Toit ouvrant transparent.
28	20 A ¹	Amplificateur.
29	30 A ¹	Porte arrière côté conducteur (glace).
30	30 A ¹	Porte arrière côté passager (glace).
31	15 A ¹	Inutilisé (réserve)
32	10 A ¹	Commande vocale Affichage Récepteur de fréquences radio.
33	20 A ¹	Radio. Contrôle actif du bruit. Changeur de CD.
34	30 A ¹	Contact/démarrage (fusibles N° 19, 20, 21, 22, 35, 36, 37, disjoncteur)
35	5 A ¹	Inutilisé (réserve).
36	15 A ¹	Rétroviseur à électrochrome.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité	Composants protégés
		Sièges chauffants arrière. Module de suspension à amortissement continu.
37	20 A ¹	Volant chauffant
38	-	Non utilisé.

¹ Micro-fusible 2

² Micro-fusible 3

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

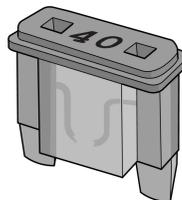
Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

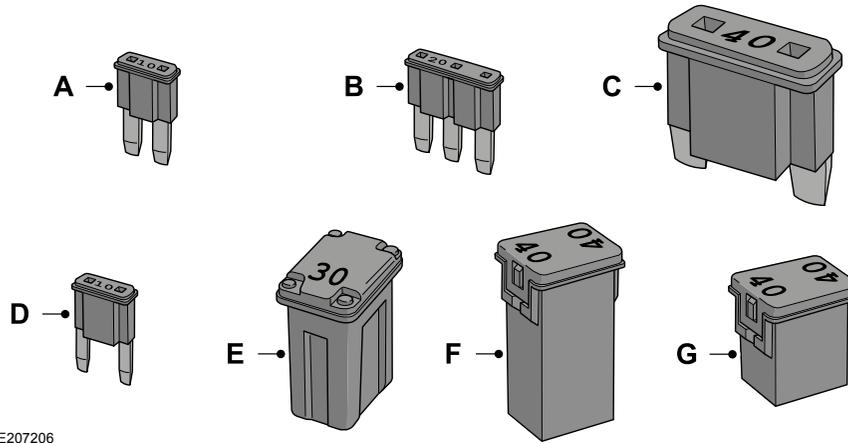
E217331



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi

Fusibles

Référence	Type de fusible
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

Entretien

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT



E142457

1. Pour ouvrir le capot, entrez dans le véhicule et tirez la manette d'ouverture située sous le côté gauche de la planche de bord.

2. Placez-vous devant le véhicule et localisez le levier d'ouverture secondaire situé sous l'avant du capot, près du badge Lincoln.
3. Dégagez le loquet du capot en poussant sur le levier d'ouverture secondaire vers votre gauche, vers le côté passager du véhicule.
4. Soulevez le capot. Une béquille à gaz soutiendra le capot.
5. Pour fermer le capot, abaissez-le et exercez dessus une force de fermeture sur les derniers 20 à 30 cm (8 à 11 po).

Nota : Vérifiez que le capot est complètement fermé avant de prendre la route. Un témoin d'avertissement s'affiche à l'écran d'information si le capot est mal fermé.

APERÇU SOUS LE CAPOT

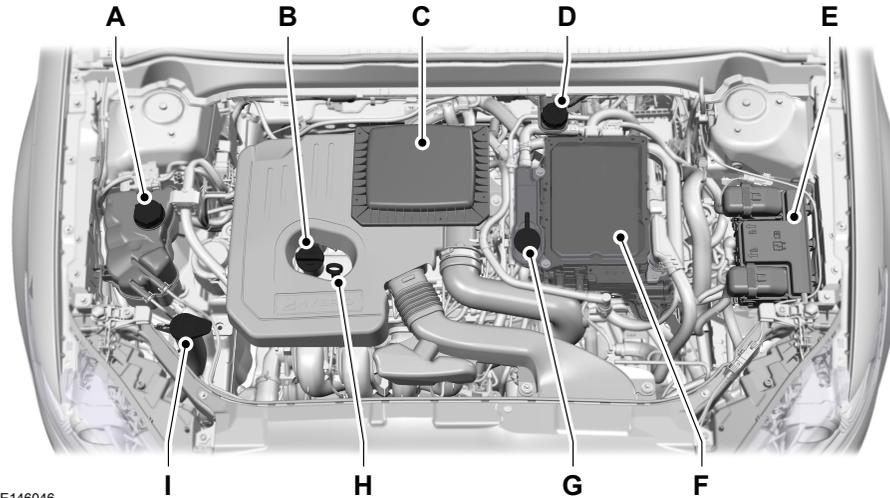
AVERTISSEMENT



Le module de commande du convertisseur contient divers composants haute tension qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Le module de commande du convertisseur ne peut faire l'objet d'un entretien et il ne faut jamais le toucher, le sonder ou le modifier.

Nota : Ne tentez pas de faire l'entretien des composants ou du câblage haute tension. Pour simplifier l'identification, l'enveloppe isolante des câbles haute tension est orange.

Entretien



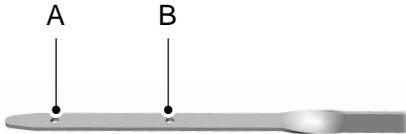
E146046

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 342).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 340).
- C Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 357).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 348).
- E Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 318).

Entretien

- F Contrôleur de système de convertisseur.
- G Réservoir de liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 342).
- H Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 340).
- I Réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 349).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E170468

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Nota : Vérifiez le niveau d'huile avant de faire démarrer le moteur.

Nota : Vérifiez que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remettez la jauge en place et retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faire l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Nota : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.

Entretien



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).
3. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie

Entretien

Message	Mesure à prendre et description
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS

 Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

AVERTISSEMENTS

 Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

 Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon de sûreté du réservoir de liquide de refroidissement. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

 N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Votre véhicule est équipé de deux circuits de refroidissement distincts. Un circuit est dédié au refroidissement du moteur et un circuit séparé est destiné à refroidir le contrôleur de système inverseur spécifique au système hybride. Les deux systèmes fonctionnent de la même façon, le système de refroidissement du module de commande du convertisseur fonctionnant habituellement à une température et à une pression inférieures.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Entretien

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.*

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages aux composants résultants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 407). Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 403). L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Les dommages aux composants résultants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.

Entretien

2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement n'est pas trouble ou contaminé, un tel changement de couleur ne signifie pas que le liquide de refroidissement s'est dégradé ou qu'il doit être remplacé.*

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer chimiquement le circuit de refroidissement. Nous recommandons le produit de rinçage du circuit de refroidissement du moteur Motorcraft® Premium.
3. Remplir le circuit de liquide de refroidissement prédilué le plus tôt possible.

L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.
- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Entretien

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration de liquide de refroidissement de 60 % assure une meilleure protection contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au Calendrier d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être remplacé à des intervalles de kilométrage précis. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.



Entretien

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Ne conduisez en mode de protection totale que pour pouvoir immobiliser votre véhicule dans un endroit sûr et faites-le réparer immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans prévenir, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou s'il est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Entretien

- Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

- Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement **(P)**.
- Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
- Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
- Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
- Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Nota : *Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses au besoin.*

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551). Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41,0°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Nota : *Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.*

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide de lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flammes, d'étincelles ou de substances enflammées près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains aux coins diagonalement opposés.

Entretien

AVERTISSEMENTS



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.



Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Si votre véhicule comprend un couvercle de batterie, ne manquez pas de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.*

Nota : *Consultez un concessionnaire autorisé pour tout ce qui touche à l'accès, aux tests ou au remplacement de la batterie.*

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, débranchez les câbles des bornes et éliminez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Comme le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains réglages de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. Les préréglages de la montre et des stations de radio sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Ces paramètres sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension.

Entretien

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

Nota : *Tant que vous n'aurez pas établi le contact de votre véhicule, un message indiquant que le véhicule n'est pas en position de stationnement s'affiche sur l'écran d'information.*

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Autoradio** (page 415). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces à commande électrique** (page 107). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Autoradio** (page 415).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne toute la stratégie de réglage du ralenti et du carburant.

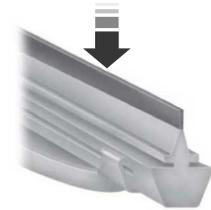
Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur réapprendre la stratégie de réglage du ralenti et du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur apprenne de nouveau cette stratégie.*

Nota : *Certains équipements peuvent ne pas fonctionner si le système de surveillance de batterie n'est pas réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic suite au démarrage-secours ou au remplacement de la batterie. Le fonctionnement normal des accessoires électriques reprend après 8 heures de mise au repos du véhicule.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

Entretien

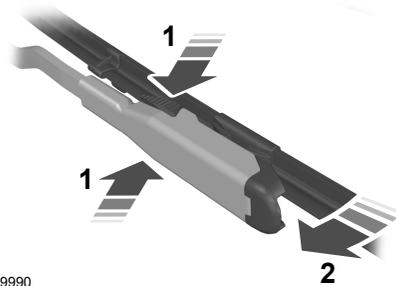
REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pour de meilleures performances, remplacez les balais d'essuie-glaces au moins une fois par an.

Vous pouvez améliorer la performance des essuie-glaces en nettoyant les balais d'essuie-glaces et le pare-brise.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.



E129990

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise. Enfoncez les boutons de verrouillage l'un contre l'autre.
2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Posez le balai dans l'ordre inverse de la dépose.

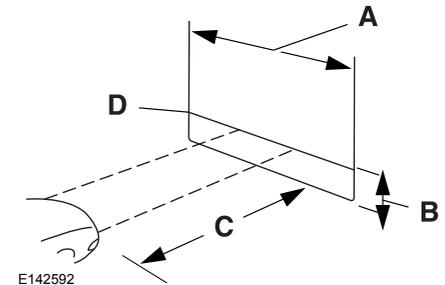
Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



E142592

- A 2,4 mètres (8 pieds)
B Distance du centre du phare au sol

Entretien

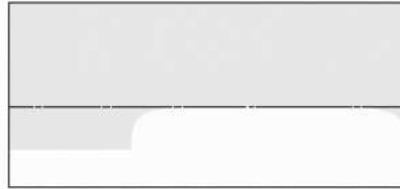
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de repère horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un repère horizontal à 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.

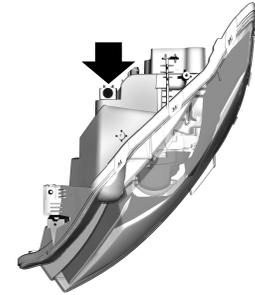
Nota : *Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.*

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran vertical et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



E150095

5. Repérez le réglage vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement. Le rebord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Entretien

Réglage horizontal

Votre véhicule ne nécessite pas le réglage du faisceau horizontal. En présence d'une anomalie, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules

Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord pour garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Entretien

Fonctions	Nom commercial
Feux de route - séries haut de gamme	DEL
Feux de route - séries bas de gamme	Phare avec lampe à décharge
Feux de croisement - séries haut de gamme	DEL
Feux de croisement - séries bas de gamme	Phare avec lampe à décharge
Feu de position latéral - avant	DEL
Feu de stationnement - avant	DEL
Feu distinctif	DEL
Feu de jour	DEL
Clignotant - avant	DEL
Feu arrière et feu de freinage	DEL
Phare de recul	DEL
Clignotant - arrière	DEL
Feux de position latéraux - arrière	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	DEL
Lampe de coffre	DEL

Entretien

Fonctions	Nom commercial
Troisième feu d'arrêt	DEL
Répétiteur latéral	DEL
Lampe de boîte à gants	DEL
Éclairage intérieur	DEL

Pour remplacer une ampoule, consultez votre concessionnaire autorisé.

Entretien

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

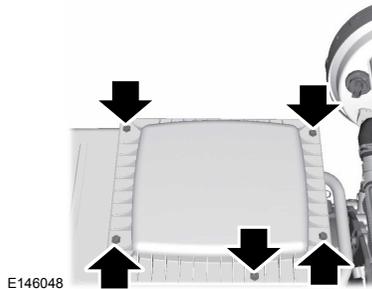


Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Nota : L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un élément de filtre à air inapproprié est utilisé.



1. Desserrez les 5 boulons sur le couvercle du filtre à air.
2. Retirez le couvercle du filtre à air.
3. Retirez le filtre à air du moteur de l'ensemble de filtre à air du moteur.

4. Essuyez les saletés et les débris sur le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et de produire un joint étanche.
5. Installez le nouveau filtre à air du moteur sur l'ensemble de filtre à air du moteur.
6. Installez le couvercle du filtre à air.
7. Serrez les 5 boulons sur le couvercle du filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® ZC-15 (É.-U. et Canada)	
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft® ZC-20 (É.-U.)	
Shampooing pour moteurs Motorcraft® CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle Motorcraft® ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft® CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F avec agent amérisant (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A

Entretien du véhicule

Nom	Spécification
Détachant Motorcraft® ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampoing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Essayez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les taches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.

Nettoyage des phares

Nota : Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.

Nota : N'essayez pas les phares lorsqu'ils sont secs.

Entretien du véhicule

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Entretien du véhicule

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.

Entretien du véhicule

- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essayez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits peuvent affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 366).*

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.*

Entretien du véhicule

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.

Pour les taches de graisse :

- Nettoyez immédiatement la région avec du détachant Motorcraft (nettoyant multi-usage Motorcraft pour le Canada);
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.

Nettoyage du tissu microfibre Alcantara (Selon l'équipement)

Nota : *Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyants pour sellerie du commerce pourrait causer des dommages permanents.*

Nota : *N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en microfibre Alcantara.*

Nota : *Certains véhicules peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en microfibre Alcantara.*

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Entretien du véhicule

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à la crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 366).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

(Selon l'équipement)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- Enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- Nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- Revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- Produits de nettoyage domestiques;
- Solutions à base d'alcool;
- Solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Nota : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Entretien du véhicule

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.

- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

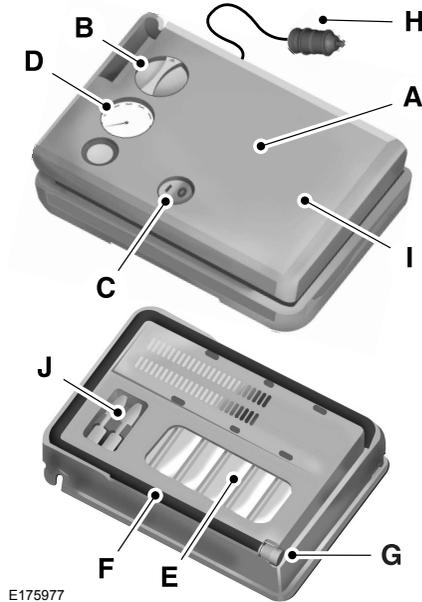
La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Jantes et pneus

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse fournit une réparation temporaire des pneus vous permettant de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E175977

- A Compresseur à air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt

- D Manomètre
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Jantes et pneus

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou jusqu'à l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser votre trousse de gonflage de secours, assurez-vous de vous être éloigné suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.

- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).

Jantes et pneus

- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure du compresseur. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.
- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio, du lecteur de CD ou DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Marche à suivre à la suite d'une crevaison

Une crevaison au niveau de la bande de roulement peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse :

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu gonflé, vous devrez conduire le véhicule sur environ 6 km (3,7 mi) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

AVERTISSEMENT



Ne demeurez pas directement à côté du pneu pendant le fonctionnement du compresseur. Une explosion du pneu pourrait causer des blessures.

Nota : *Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.*

AVERTISSEMENTS



Observez la paroi du pneu lors du gonflage. Si des fissures, des bosses ou d'autres dommages similaires apparaissent, éteignez le compresseur et laissez l'air s'échapper au moyen du clapet de décharge. Ne continuez pas de rouler avec ce pneu. Vous pourriez alors perdre le contrôle de votre véhicule.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



Ne faites pas tourner le moteur pendant le fonctionnement du compresseur à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

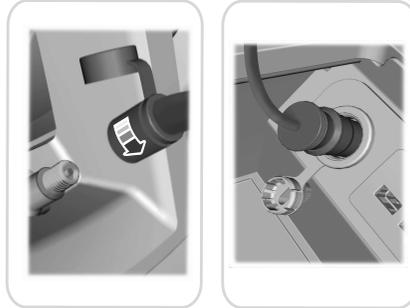
Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.

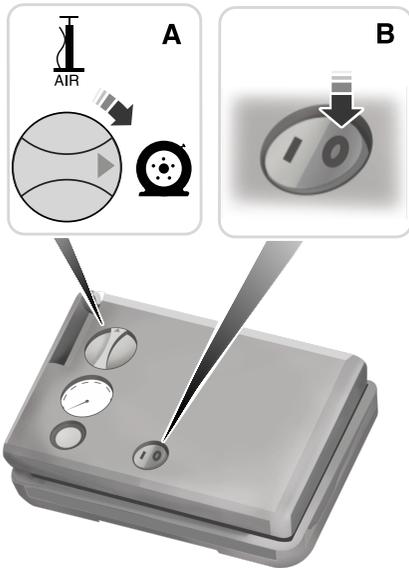
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.



E175979

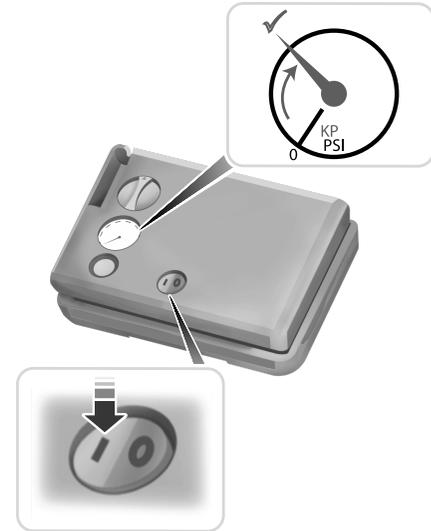
4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

Jantes et pneus



E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. La lecture initiale du manomètre à air peut indiquer une valeur supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. La lecture du manomètre indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.



E175982

Jantes et pneus

- Lorsque la pression de pneu recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Réinstallez le bouchon de valve sur la valve de pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.
- Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (3,7 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).
- Après 6 km (3,7 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Consultez la section Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT



Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Si vous ne le faites pas, vous pouvez perdre le contrôle du véhicule et augmenter les risques de blessures ou de mort.

Nota : *Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, ne passez pas à la seconde étape de cette opération.*

Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus

Si vous avez injecté un produit d'étanchéité dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.

Nota : *Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.*

AVERTISSEMENT



La prise électrique du compresseur pneumatique peut être chaude après utilisation. Laissez-la refroidir avant de la toucher. Autrement, il pourrait en résulter des blessures.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

- Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
- Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur la tige de soupape en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.

Jantes et pneus

4. Au besoin, mettez le compresseur sous tension et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une lecture précise de la pression.
5. Déposez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

AVERTISSEMENT



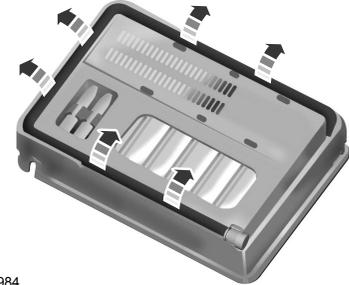
Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Si vous ne le faites pas, vous pouvez perdre le contrôle du véhicule et augmenter les risques de blessures ou de mort.

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la deuxième étape : Procédure de vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déballez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.

Jantes et pneus



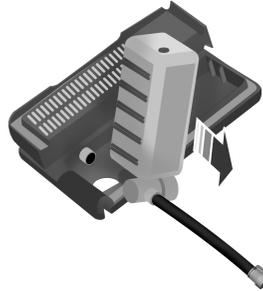
E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.

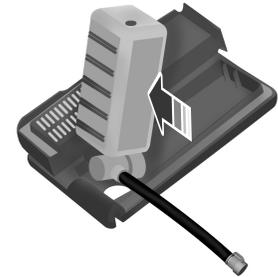


E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

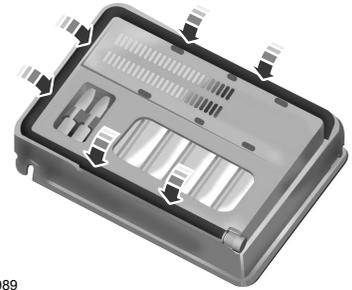
Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Avec le produit maintenu perpendiculaire au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le produit de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour de la chaîne sur la partie inférieure du boîtier.

Jantes et pneus



E175990

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Vérifiez et notez la date de péremption du produit d'étanchéité et veillez à le remplacer par un bidon neuf passée cette date. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Le bidon de produit d'étanchéité doit être remplacé tous les quatre ans s'il n'est pas utilisé.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le département des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente (titre 49 du Code des règlements fédéraux, partie 575.104 ©[(2)].

Jantes et pneus

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation oblige Lincoln Motor Company à vous donner les renseignements suivants sur les indices de qualité des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus

Jantes et pneus

de véhicules de tourisme en vertu de la norme FMVSS n° 139 (Federal Motor Vehicle Safety Standard). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

- **Étiquette des pneus :** Étiquette indiquant la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu et indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge supplémentaire :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge plus lourde maximale lorsqu'il est gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **lb/po² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** Pression des pneus lorsque le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1,0 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon du pneu :** Surface du pneu situé à côté de la jante.
- **Flanc du pneu :** Surface entre le talon et la bande de roulement.

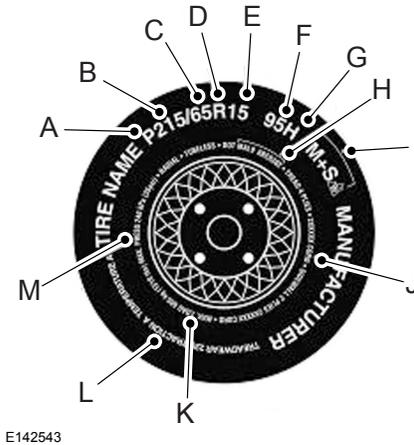
Jantes et pneus

- **Bande de roulement du pneu :**
Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (jante) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis (DOT) relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenez par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P :** Indique, selon l'Association pneu et jante (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport (VUS), une fourgonnette ou une camionnette. **Note :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de l'Association japonaise de fabrication de pneus (JATMA).

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

Jantes et pneus

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre manuel du propriétaire peut inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de

gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130–299 km/h (81–186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)

Code de vitesse	Indice de vitesse
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. **Numéro d'identification de pneu DOT (É.-U.)** : Commence par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants représentent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres

Jantes et pneus

comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S** : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées** : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale** : Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température** :

- **Usure** : L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence** : Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température** : Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

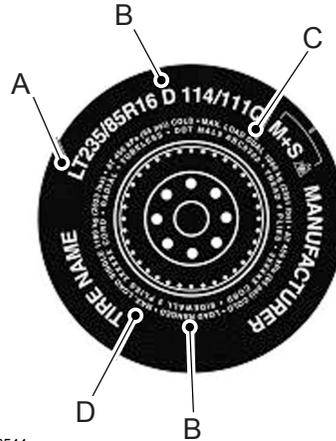
Jantes et pneus

M. Pression de gonflage maximale autorisée : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon l'Association pneu et jante (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale en roues jumelées à une pression po/lb² (kPa) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

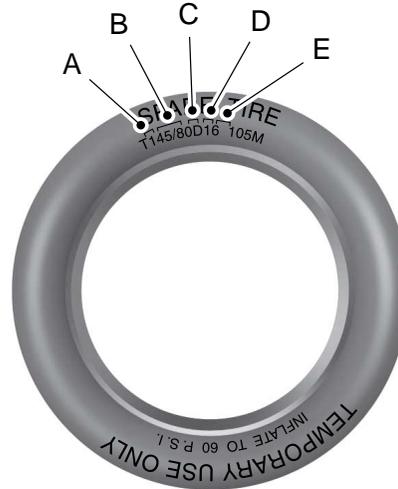
D. Charge maximale en roues simples à une pression po/lb² (kPa) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Jantes et pneus

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T** : Indique, selon l'Association pneu et jante (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport (VUS), une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Jantes et pneus

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par Lincoln Motor Company.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Lincoln recommande d'utiliser un manomètre numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre de type crayon.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Lincoln, même si celle-ci est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Lincoln est inscrite

Jantes et pneus

sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et altérer le comportement de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée correspond à la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette

d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de gonflage de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1 mi.

Nota : *Si vous vérifiez la pression des pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1,0 mi)), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

Jantes et pneus

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T (consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente) : Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours classiques et de tailles différentes (consultez les renseignements au sujet des roues de secours et pneus de taille différente) : Rangez le pneu et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

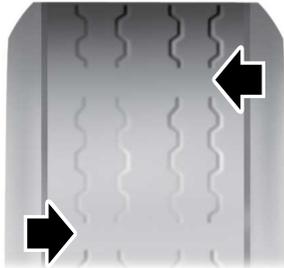
Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air et réparez ou remplacez les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursofflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Jantes et pneus

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Inspectez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous

repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Jantes et pneus

Vieillessement

AVERTISSEMENT

 Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

États-Unis Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis (DOT) relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants représentent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501

signifie la 25e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS

de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire agréé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.

 Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des jantes de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

AVERTISSEMENTS

 Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

 Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.

- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les tiges de soupape lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Lincoln Motor Company peuvent nuire au fonctionnement de votre système de surveillance de la pression des pneus.

Jantes et pneus

Si le témoin TPMS des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système TPMS ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse indiquées par les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles sur la route.
- Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des jantes ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Jantes et pneus

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante optionnelle devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

Les pneus doivent être équilibrés régulièrement. Un ensemble roue-pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

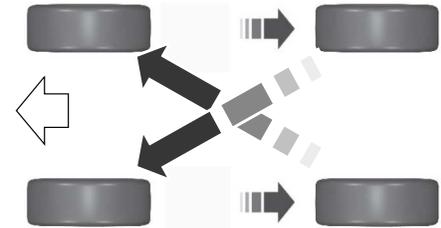
Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Un ensemble jante et pneu de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation de vos pneus à l'intervalle recommandé vous assure une usure plus uniforme des pneus, une meilleure performance et une plus longue durée de vie. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Véhicules à traction avant et à traction intégrale (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Tous les véhicules avec pneus directionnels (pneus avant du côté gauche du schéma)

Jantes et pneus



E147237

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous ne recommandons pas l'utilisation de pneus

d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de

chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Si vous décidez de poser des pneus d'hiver sur votre véhicule, leurs dimensions, leur fabrication et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De plus, ils doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de fabrication différentes sur un même véhicule peut nuire à sa tenue de route et à son freinage, et pourrait mener à une perte de maîtrise.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



L'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des chaînes à neige peuvent s'avérer nécessaires.

Votre véhicule peut ne pas être compatible avec l'utilisation de câbles ou chaînes à neige avec les jantes et pneus montés en usine. Seuls certains câbles ou chaînes à neige ont été approuvés par Lincoln relativement à leur utilisation sécuritaire sur votre véhicule équipé des pneus de taille suivante : 225/55R17. Veuillez n'installer que des chaînes ou des câbles de dimension 10 mm ou moins, comme indiqué sur le flanc du pneu. Les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas toutes à ces restrictions.

Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur. Les chaînes doivent être montées par paires sur les pneus avant uniquement. Si vous devez utiliser des chaînes, il est recommandé d'utiliser des jantes en acier de même dimension et de même type, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des dispositifs de traction :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus.
- Lors de la conduite avec des chaînes ou câbles à neige, ne roulez pas à plus de 48 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.

- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles ou les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les câbles ou les chaînes dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez ni câbles ni chaînes sur une chaussée sèche.
- Si un pneu de secours temporaire est monté sur votre véhicule, n'utilisez pas de chaînes à neige sur l'essieu portant le pneu de secours temporaire.

Si vous avez des questions concernant les pneus d'hiver ou les chaînes à neige, consultez votre concessionnaire autorisé.

Jantes et pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : *Utilisez uniquement les scellants anticrevaillon en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.*

Nota : *Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.*



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement

l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage.

Jantes et pneus

Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La présence des lettres « IC » devant le numéro d'accréditation radio signifie que le produit répond aux caractéristiques techniques d'Industrie Canada.*

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

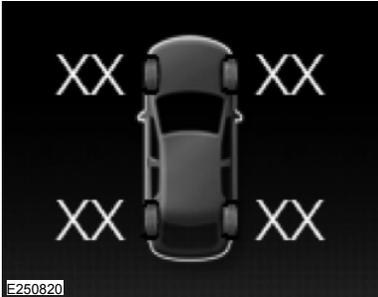
Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Jantes et pneus

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 125). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Gonflage des pneus

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la

température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer si cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

Jantes et pneus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Lors de la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, ce qui provoquera la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures ou la mort.

Grosueur des écrous	Nm (lb.ft) ¹
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

¹ Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).

Jantes et pneus



E145950

A Trou pilote de roue

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Mesure	Caractéristiques
Cylindrée (po ³)	122
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Rapport volumétrique	12,3:1
Écartement des électrodes	1,3 ± 0,05 mm (0,051 ± 0,002 po)
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Moteur 2 L ATK iVCT
Élément de filtre à air	FA-1911
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BXT-90T5-590
Bougies	SP-530
Filtre à air d'habitacle	FP-71
Balai d'essuie-glace	WW-2200 (côté conducteur) WW-1900 (côté passager)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft® disponibles chez votre concessionnaire Lincoln ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

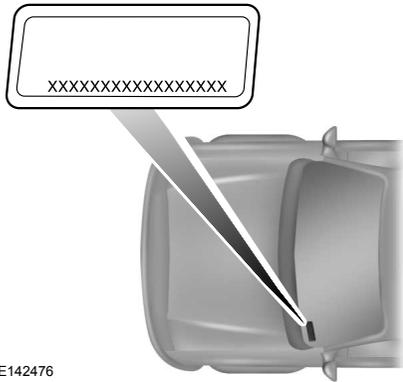
En l'absence de filtre à huile Motorcraft®, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 551).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

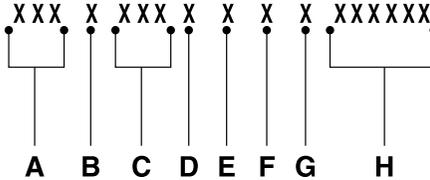
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle

- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR:	REAR GAWR:		
XXXX KG (XXXX LB)	WITH	XXXX KG (XXXX LB)	WITH
XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	TIRES
XXXXXXXXXX	RIMS	XXXXXXXXXX	RIMS
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT	XXXX kPa/ XXX PSI COLD	
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXX XXXXX		
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB	INT TR	TP/PS	R AXLE
XXX	XX	XXX X	XX X
		XXXXXXXXXXXX	XXX XXXX-XXXXXX-XX

E167469

Capacités et spécifications

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XY DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXX XXXX XXXX-XXXXXX-XX



Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

E167814

Description	Code
Boîte-pont électronique à variation continue (ECVT), automatique, répartition de la puissance, changement de vitesses électrique	J

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	4,3 L (4,5 pte)
Liquide de refroidissement du moteur.	8,4 L (8,9 pte)
Liquide de refroidissement du système de convertisseur.	1 L (1,1 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour boîte de vitesses automatique.	4,5 L (4,8 pte)*
Liquide de lave-glace.	Remplir au besoin
Réservoir de carburant.	53 L (14,0 gal)
Frigorigène de climatisation.	0,51 kg (18 oz)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation.	155 ml (5,24 fl oz)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Caractéristiques

Produits

Nom	Caractéristiques
Huile moteur (É.-U. et Mexique) : Huile moteur semi-synthétique SAE 0W-20 Motorcraft® XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A
Huile moteur (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur (États-Unis et Mexique) Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur (Canada) Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile de boîte automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile de boîte automatique (Canada) : Huile de boîte automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide de lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A

Capacités et spécifications

Nom	Caractéristiques
Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19	WSS-M2C31-B2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (É.-U. et Canada) : Huile d'ester (POE) pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-34	WSS-M2C31-B2
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation (Mexique) : Huile pour compresseur frigorifique de climatisation pour moteurs électriques de Motorcraft® YN-32	-
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-
Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1	-

Capacités et spécifications

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut causer :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des lancements prolongés du moteur;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas des additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages qui pourraient ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.

Nota : Les boîtes automatiques qui nécessitent l'huile pour boîte de vitesses MERCON® LV ne doivent être remplies qu'avec cette huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

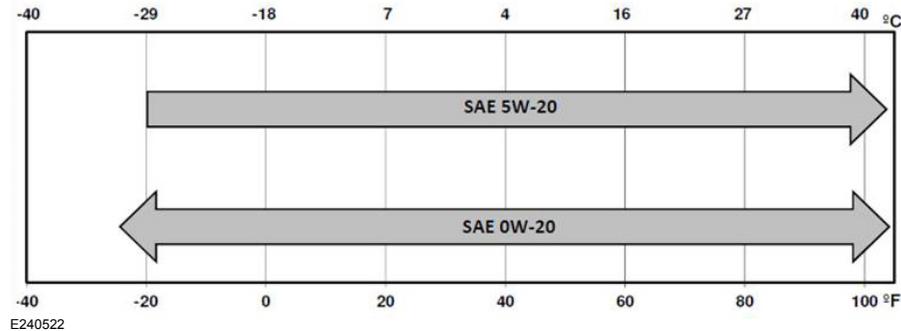
Capacités et spécifications

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons

l'utilisation de l'huile moteur de rechange suivante pour froids extrêmes lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Nom	Caractéristiques
Huile moteur synthétique de première qualité SAE 0W-20 Motorcraft® : Huile moteur – SAE 0W-20 XO-0W20-QSP	WSS-M2C947-A



Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Chaîne audio

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : *Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.*

Nota : *N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.*

Nota : *N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.*

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.

Chaîne audio

- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO

AVERTISSEMENT

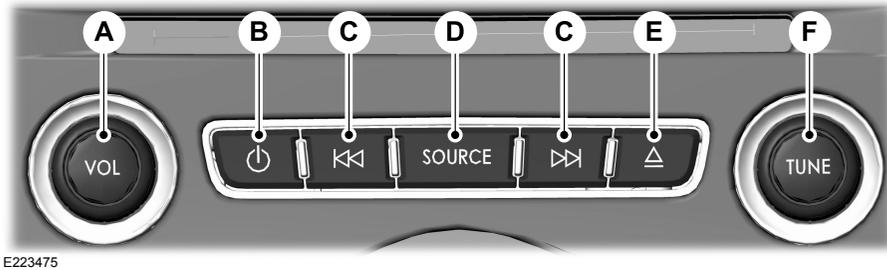


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

Nota : *Selon les options de votre véhicule, l'écran et les fonctions audio peuvent diverger de celles illustrées ici.*

Chaîne audio



E223475

- A **Volume** : Réglez le volume en tournant le bouton.
- B **Marche/arrêt** : Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction.
- C **Recherche automatique, avance et retour rapides** : En mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur l'une des touches. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si vous sélectionnez une catégorie particulière (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie que vous avez sélectionnée. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste suivante ou précédente. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance ou retour rapide.
- D **SOURCE** : Appuyez sur cette touche pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM et CD.
- E **Éjecter** : Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- F **TUNE** : En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Chaîne audio

PORT USB

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E205592

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portable lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, multimédia, de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, il suffit de toucher l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3



E205444 E

Élément	Option de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages textes.
B	Domicile	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. L'actionner vous permet de retourner à l'écran d'accueil.
C	Horloge	Indique l'heure actuelle. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 506).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température ambiante extérieure.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher n'importe lequel des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

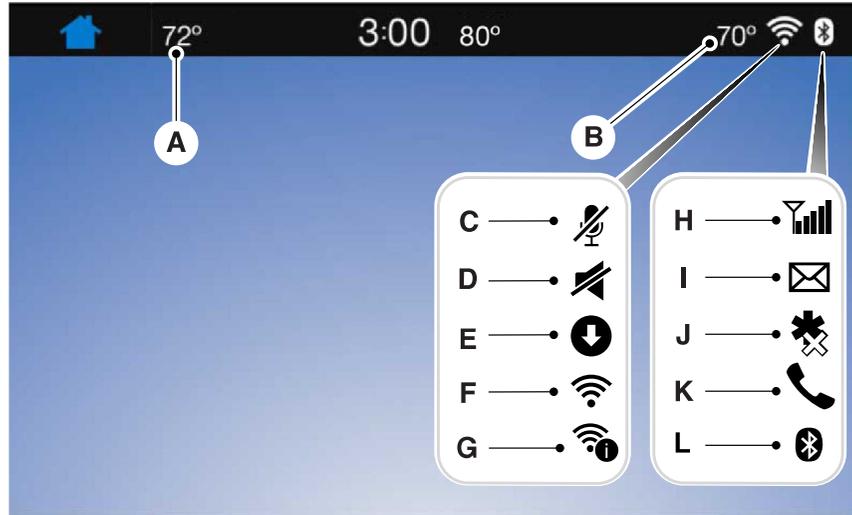
L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état en fonction du marché, des options du véhicule et de l'utilisation actuellement faite du véhicule. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.

SYNC™ 3



E248385

SYNC™ 3

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et de climatisation.
B	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et diffère de la température du côté conducteur, elle s'affiche ici. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas.
C	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
D	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mis en sourdine.
E	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque le système SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
F	Wi-Fi	Cette icône s'affiche lors de la connexion à un réseau Wi-Fi.
G	À portée du réseau Wi-Fi	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
H	Itinérance	Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire est itinérant.
I	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.

Référence	Élément	Description
J	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
K	Téléphone	Cette icône s'affiche lorsqu'un appel téléphonique est actif.
L	Bluetooth	Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active.

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Vous permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la circulation d'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de votre appareil connecté.

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Navigation (selon l'équipement)	Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir un guidage jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
	C'est l'emplacement des informations relatives au transfert d'énergie de votre véhicule hybride.
Réglages	Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

Si des impuretés ou des traces de doigt persistent sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou de solvant pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

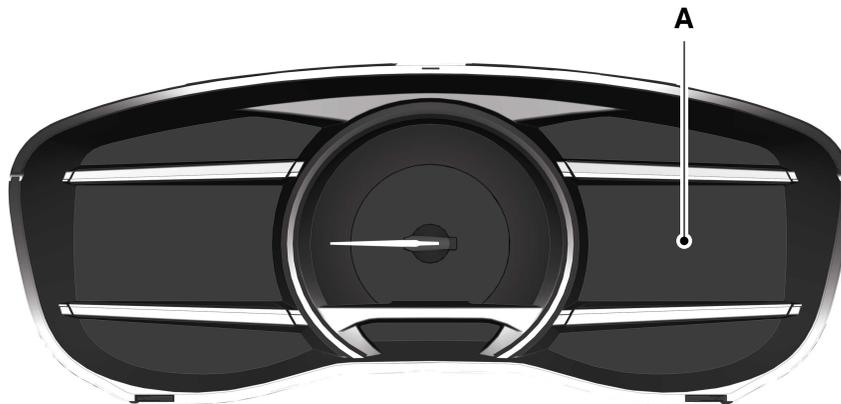
Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 440).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule

(Selon l'équipement)

En fonction de votre véhicule et des options sélectionnées, vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 sur votre écran d'information. Les fonctions s'affichent à droite de l'écran (A).

SYNC™ 3



E208626

À l'aide de l'écran d'information SYNC 3,
vous pouvez effectuer les réglages suivants :

Option	Information				
Audio	Information sur la lecture audio en cours.				
	Sélectionner la source.				
Navigation	Afficher la route actuelle et la limite de vitesse (si l'information est disponible).				
	Afficher l'itinéraire en cours, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire.				
	Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas apparaît.				
Téléphone	Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : *				
	Composition rapide	Tous les appels	Appels entrants	Appels sortants	Appels manqués
	Si vous êtes en communication, les informations sur l'appel s'affichent sur l'écran d'information.				
	Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant du côté droit.				

* En fonction des options, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez le bouton **OK** et les boutons fléchés du côté droit du volant pour consulter les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et différentes options s'affichent.

- Utilisez les flèches haut et bas pour parcourir les différents modes.
- Appuyez sur la flèche de droite pour passer dans le mode et la flèche de gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les flèches haut et bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la flèche de droite pour accéder au menu du compas, son graphique s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).*

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système à écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Mute : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

Voice : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et immédiatement commencer à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

PROCHAINE RECHERCHE AUTOMATIQUE

:

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE :

- En mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, **PROCHAINE RECHERCHE AUTOMATIQUE** peut être associée à **REJETER APPEL** et **RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE** : peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.

M : Appuyez sur ce bouton à plusieurs reprises pour basculer d'une source multimédia (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 92).

Utilisation des commandes sur la planche de bord

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, les commandes suivantes peuvent également être présentes sur votre planche de bord :

- **Marche/arrêt** : Allume et éteint la chaîne audio.
- **VOL** : Commande le volume du média en cours de lecture.

- **Recherche automatique et Syntonisation** : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection** : Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE** ou **MEDIA** : Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON** : Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6** : Maintenez enfoncée pour mémoriser ou appuyez et relâchez pour sélectionner un préséglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 413).
- **AFFICHAGE** : Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Touches de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation** : Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 159).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENTS



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.*

Nota : *La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.*

Nota : *Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.*

Nota : *Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.*

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web

www.owner.lincoln.com
www.lincolncanada.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 506).

Pour s'assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit être en mesure de passer un appel au moment de l'accident.
- Le téléphone Bluetooth connecté doit disposer d'une couverture de réseau, d'un niveau de charge de pile et d'une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire précédemment jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant (ou un message similaire) : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone au volant enfoncée ».

Si vous n'annulez pas l'appel et si SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- le ou les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas de réparer vous-même l'équipement. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre lecteur pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et ne sont donc disponibles que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts du répertoire et les appels téléphoniques récents).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du système d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction.

Fonctions limitées	
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages textes	Affichage de messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Pour rester à jour des derniers logiciels et fonctions connectées.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.
- Pour gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.lincoln.com www.lincolncanada.com www.syncmyride.ca

Site Web
www.syncmaroute.ca

Lincoln Way™ avec modem embarqué

(Selon l'équipement)

Connectez-vous à votre véhicule au moyen de l'application Lincoln Way de votre téléphone intelligent. Le modem intégré de votre véhicule communique avec l'application et vous permet de démarrer, déverrouiller et localiser votre véhicule à distance. L'application vous permet aussi de vous connecter à d'autres ressources du

véhicule, comme un système de repérage de stationnements, l'assistance routière, l'emplacement des concessionnaires et l'assistance Lincoln. L'application Lincoln Way est prise en charge par les appareils Android et iPhone dans les boutiques Apple App Store® ou Google Play™. L'application Lincoln Way est disponible au moyen d'un téléchargement gratuit. Les services sont inclus pour une durée de quatre ans. Les tarifs de messagerie et de transmission de données s'appliquent à l'usage qu'il en est fait.

- FCC : LHJ-FAN
- IC : 2807E-FAN

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour USB

Pour utiliser la mise à jour USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.lincoln.com www.lincolncanada.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne la configuration minimale requise. Après avoir connecté la clé USB à votre ordinateur, choisissez de démarrer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en tâche de fond, sans interrompre votre utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en tâche de fond, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, retirez tout dispositif branché dans un port USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, vous aurez peut-être à saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, vous pouvez appuyer sur OK pour confirmer. Si cette sélection

n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 506). Vous pouvez également réaliser une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 527).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois activés le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques, votre système vérifie périodiquement les mises à jour du logiciel. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement ne se termine pas, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de détails, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Option de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans cette sélection de menu, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 20h00, HNE.

États-Unis : 1 800 521-4140.

Canada : 1 800 387-9333.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

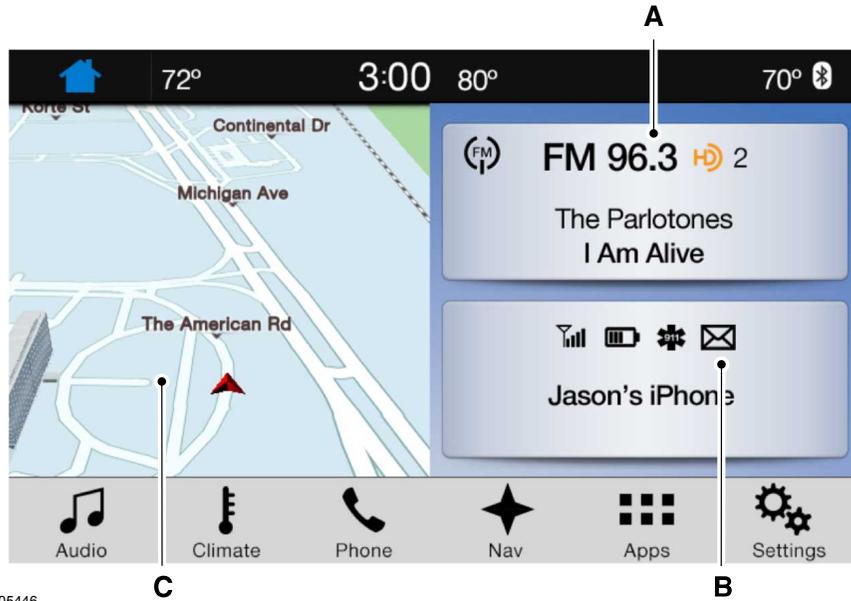
Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule à moins que vous ne les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 506). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company, Ford Canada et Lincoln Motor Company ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Des tiers peuvent demander d'avoir accès à ces données, indépendamment de Ford Motor Company, de Ford Canada et Lincoln Motor Company.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation ¹	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

¹(selon l'équipement).

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux

sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Les commandes suivantes s'appliquent à toutes les fonctions :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Vous ramène au menu principal.
Retourner	Vous ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer :
	Liste des commandes du téléphone
	Liste des commandes de navigation

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies.
Aide	Indique les commandes que vous pouvez utiliser à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ____ ¹	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ».
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple « The Pulse ».	
AM ____ FM ____	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ».
____ HD ____ ¹	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que « FM 88,7 HD 1 ».
Stéréo Bluetooth	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ».

Commande vocale	Description
Jouer livre audio ____	
Rechercher ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre comme critère de recherche. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher Les Beatles » ou « Rechercher folk ».

¹ Les options peuvent ne pas être offertes dans tous les marchés ou peuvent nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Climatisation régler température à ____ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F).

Commandes vocales de téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Jumelage d'un téléphone

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 506).

Établissement d'appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ____	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ».
Appeler ____ ____	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à la maison ».
Composer ____	Permet de composer un numéro précis tel que « Composer le 867-5309 ».

Veillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation (Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver des restaurants ».
Trouver un POI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Destination ____ à proximité	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travaux	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applications	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque des applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de « aide »	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

pas être offertes dans tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météorologiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

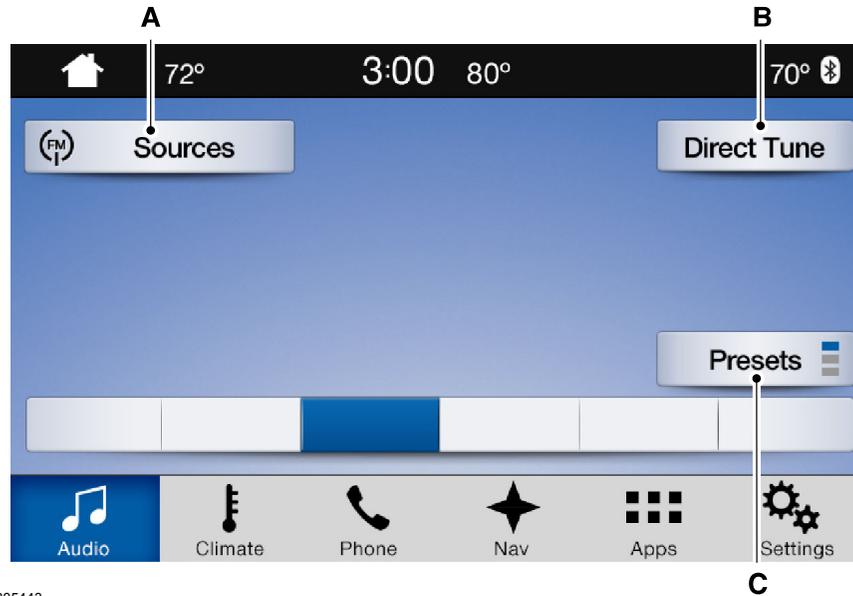
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation de Téléphone Activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation de Téléphone Désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : *En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.*

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Élément de menu	
AM	
FM	
SIRIUS	1
CD	1
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.

Élément de menu	
Bluetooth stéréo	
Applications	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Élément de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : *Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.*



E234451

Le radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*

Nota : *Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.*

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	

Élément de menu	Mesure à prendre et description	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre pré réglage sans retourner à l'audio en direct. Cette touche permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 506).	

Préréglages mémorisés

Pour définir un pré réglage, synntonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur la touche de pré réglage. Le voyant sur la touche de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 506).

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes de réception possibles	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre pré réglage.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir **Paramètres** (page 506).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web
www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes de réception possibles	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹

¹Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie HD Radio est fabriquée avec l'autorisation de DTS Inc. et patentes étrangères. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS Inc. Ford Motor Company et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

SYNC™ 3

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
Balados	

Bouton	Fonction
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
EXPL. USB	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 502).

E211463

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

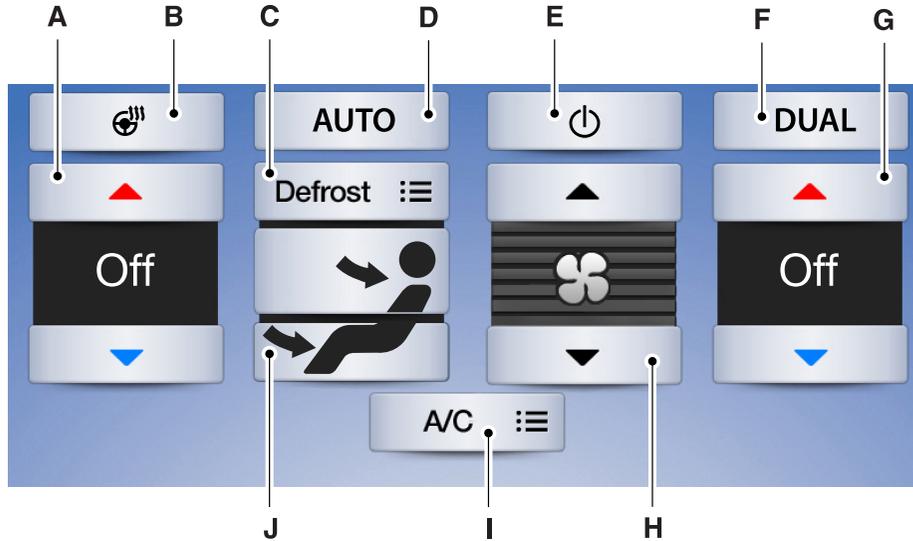
Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez sur le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : *Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 506).*



E206820

- A **Température conducteur** : Appuyez sur la touche fléchée vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
- B **Volant de direction chauffant** :

Remarque : Cette fonction n'intervient qu'à l'établissement du contact.

Touchez cette icône pour activer et désactiver le volant de direction chauffant. Le volant de direction chauffant se réchauffe à 23,3 °C (74 °F) en environ 5 minutes à des températures aussi basses que -20 °C (-4 °F). Le volant conserve une température d'environ 32,2 °C (90 °F) et fonctionne indépendamment des sièges chauffants et autres fonctions de chauffage et de climatisation. L'élément chauffant est situé entre le revêtement en cuir et le noyau en mousse pour produire une chaleur maximale sans compromettre la sensation du volant de direction.

Remarque : Pour les volants à garniture en bois, la fonction de chauffage ne chauffe pas le volant entre les positions 10 et 2 heures.

C **Defrost :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de dégivrage.

Dégivrage MAX : Appuyez sur ce bouton pour maximiser le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la température côté conducteur et côté passager est réglée au niveau le plus élevé. Ce réglage permet également de désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAX.

Defrost : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.

Lunette arrière chauffante : Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 163).

D **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.

E **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation du système de chauffage et de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

F **DUAL :** Ce bouton s'allume lorsque les commandes de température du passager sont activées. Pour désactiver les commandes de température du passager et les jumeler aux commandes du conducteur, appuyez sur le bouton DUAL.

Remarque : La température côté passager et l'indication DUAL s'activent automatiquement lorsque vous-même, ou le passager, réglez la température passager.

- G Température passager :** Appuyez sur la touche fléchée vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
- H Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur la touche fléchée vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- Remarque :** Vous ne pouvez pas régler la vitesse du ventilateur lorsque le système est réglé à AUTO, MAX A/C ou MAX Defrost.
- I A/C :** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.
- A/C MAX :** Appuyez sur ce bouton pour activer et maximiser le refroidissement. La température des côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- A/C :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- Remarque :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si vous désactivez la climatisation.
- Air recirculé :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la recirculation de l'air. Lorsque le l'air recirculé est activé, il peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation) et empêcher également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Remarque :** L'air recirculé peut passer automatiquement hors fonction (ou le système peut empêcher son activation) dans tous les modes de circulation d'air sauf MAX A/C (climatisation maximale) pour réduire la formation de buée. Il peut aussi être automatiquement activé et désactivé en modes de débit d'air planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- J Commandes manuelles de répartition de l'air :** Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger le débit d'air vers la zone désirée.

Planche de bord : Répartit l'air entre les bouches d'air de la planche de bord.

Plancher : Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches d'air du plancher et les bouches d'air de plancher des sièges arrière.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque votre téléphone cellulaire est jumelé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.

- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant

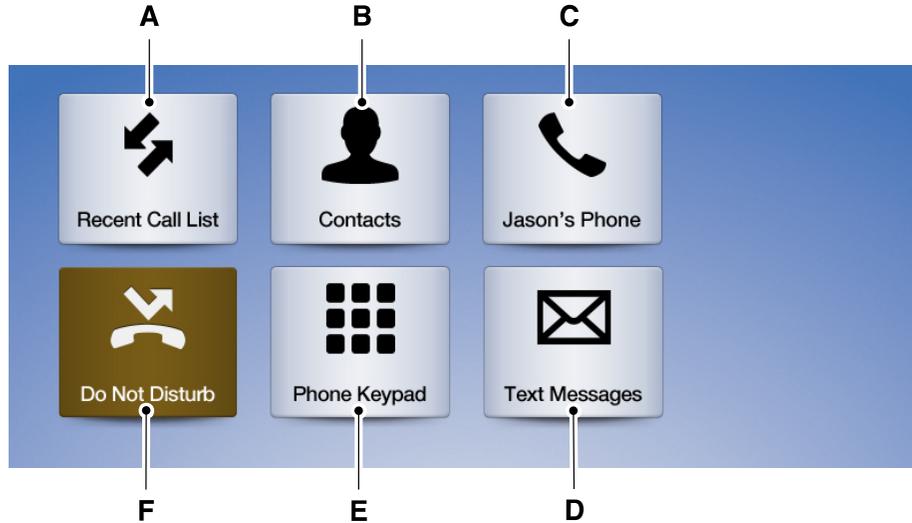
D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sites Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le jumelage et la connexion d'un téléphone.



E205447

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description
A	Appels récents	Affiche vos appels récents.

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description			
		<p>Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :</p>			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphones'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Réglages du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 506).			
D	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
E	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
F	Ne pas déranger	Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en appuyant et en maintenant enfoncée le bouton de commande vocale sur le volant.

Nota : *Certaines fonctions sont assujetties à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule est en mouvement.*

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir

Utilisation de la reconnaissance vocale (page 440). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Élément de menu	Mesure à prendre et description

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : *Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.*

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Nota : *Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.*

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro des contacts s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada uniquement). Voir **Paramètres** (page 506).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : *Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.*

Nota : *Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).*

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser; confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent

(Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer un appel;
- Envoyer et recevoir des messages;
- Écouter de la musique;
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et d'Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite iPhone 5, ou un modèle plus récent, doté d'iOS 7.1 ou d'une version ultérieure. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 417).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à Apple CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil d'Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : *Communiquez avec Apple pour obtenir du soutien relatif à Apple CarPlay.*

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils dotés d'Android 5.0 ou d'une version ultérieure.

1. Téléchargez d'abord l'application Android Auto sur votre appareil à partir de Google Play (vous devrez peut-être utiliser des données mobiles).

Nota : *L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.*

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 417).
3. Suivez le message sur l'écran tactile.
4. Suivez les messages qui s'affichent.

Nota : *Il vous sera peut-être demandé d'ajouter des applications. Les données mobiles peuvent alors être requises.*

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez :
Désactiver

Nota : *Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.*

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône de l'indicateur de vitesse dans la barre de menu Android Auto située au bas de l'écran tactile, puis appuyez sur l'option permettant de revenir à SYNC.

Nota : *Communiquez avec Google pour obtenir du soutien relatif à Android Auto.*

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



3D Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois

dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 506).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	<p>Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI »</p>
	<p>Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ».</p>
	<p>Ville (nom ou code postal)</p>
	<p>Point d'intérêt (nom ou catégorie)</p>
	<p>Intersection</p>

Option de menu	Description						
	<p>(rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 à rue 2) (rue 1 à rue 2)</p> <p>Latitude et longitude (##.##### , ##.#####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales.</p> <p>Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.</p>						
Destinations précédentes	<p>Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.</p> <table border="1" data-bbox="409 610 1563 654"> <tr> <td data-bbox="409 610 571 654">Eff. Tout</td> <td data-bbox="571 610 1563 654">Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.</td> </tr> </table>	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.				
Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.						
Maison	<p>Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :</p> <table border="1" data-bbox="409 752 1563 903"> <tr> <td data-bbox="409 752 571 817">Maison</td> <td data-bbox="571 752 1563 817">Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :</td> </tr> <tr> <td data-bbox="409 817 571 861">Oui</td> <td data-bbox="571 817 1563 861">Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" data-bbox="409 861 1563 903">Sauvegard.</td> </tr> </table>	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :	Sauvegard.	
Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :						
Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :						
Sauvegard.							

Option de menu	Description	
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (PI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	

Option de menu	Description
	Hôtel
	Guichet automatique
Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :
	Près d'ici
	Le long de l'itinéraire
	Près de ma destination
	Dans une ville

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.
	Le plus rapide

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Une fois la destination choisie, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	<p>Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.</p> <p>La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination.</p> <p>SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.</p>

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation

en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affich.	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'auto-route	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter

Bouton	
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 506).
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :	
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.

Bouton	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.

2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet
- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 502).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

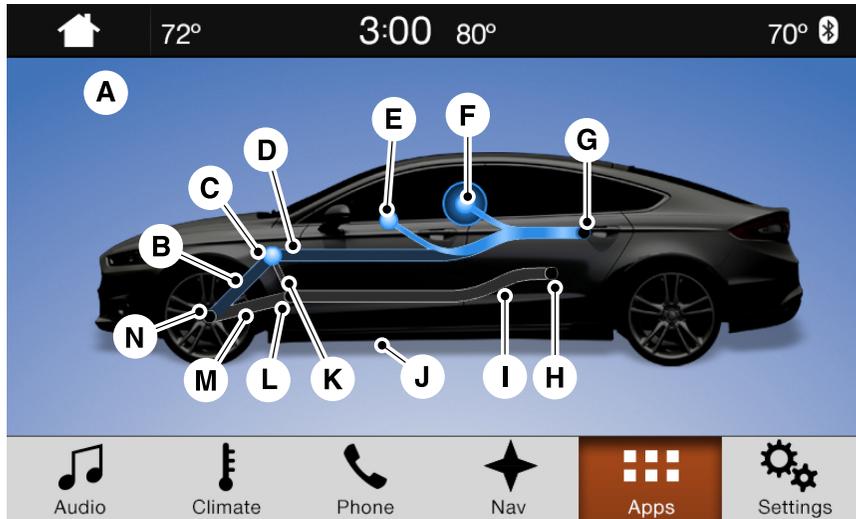
Les informations sur le transfert d'énergie de votre véhicule hybride sont disponibles dans la section Apps de l'écran tactile.

SYNC™ 3



E219519

Marche/arrêt



E222803

Référence	Référence	Description	
A	Flux d'énergie	Ceci indique le mode qui est actif dans le système du véhicule.	
		Option de menu	Mesure à prendre et description
		État: Conduite hybride	Le véhicule est propulsé à la fois par le moteur électrique et le moteur à essence.
		État : chargement batterie haute tension	Le système hybride stocke l'énergie dans la batterie haute tension.
		État: Inactif	Le véhicule est à l'arrêt ou répartit une très petite quantité d'énergie entre les composants du système électrique.
		État: Conduite électrique	Le véhicule roule en mode électrique (la puissance est fournie par le moteur électrique). Le moteur à essence est hors fonction dans ce mode.
B	Transfert entre le moteur électrique et les roues	Indique le sens de transfert d'énergie entre les roues et le moteur électrique.	
C	Moteur électr.	Représente le moteur électrique hybride. Plus l'énergie du moteur est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand. Quand le véhicule est prêt à être conduit, le nœud du moteur s'allume.	

SYNC™ 3

Référence	Référence	Description
D	Transfert entre la batterie et le moteur électrique ¹	Indique le sens de transfert d'énergie entre la batterie haute tension et le moteur électrique. Le transfert vers le moteur électrique indique que la batterie fournit l'énergie nécessaire pour que le véhicule accélère (décharge la batterie). Le transfert vers la batterie indique que le moteur électrique fournit de l'énergie à la batterie (charge la batterie).
E	Autre ²	Inclut toute la consommation de courant par les accessoires basse tension tels que le ventilateur de climatisation, les phares et les sièges chauffants. Plus la consommation de courant de ces accessoires est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand. Ce nœud s'allume chaque fois que le véhicule est en marche car il y a toujours une faible consommation de courant.
F	Climatisation ^{2,3}	Inclut la consommation de courant par les composants haute tension de la climatisation tels que le compresseur électrique de climatiseur et le chauffage électrique (Energis uniquement). Plus la consommation de courant de ces composants est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand.
G	Batterie	Représente votre batterie haute tension. Un cercle s'allume autour du nœud lorsque la batterie haute tension reçoit du courant du freinage par récupération d'énergie ou de la charge du moteur. Plus la puissance chargeant la batterie haute tension est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand.
H	Carbur.	Représente le réservoir de carburant du véhicule.

SYNC™ 3

Référence	Référence	Description
I	Débit du carburant vers le moteur	Montre le débit de carburant du réservoir de carburant au moteur lorsque le moteur fonctionne et consomme du carburant (il se peut dans certains cas que le moteur soit en fonction sans consommer de carburant). Lorsque le moteur fonctionne, mais qu'il ne consomme pas de carburant, le nœud du moteur est actif, mais le parcours d'alimentation de carburant est désactivé. Ceci est le cas par exemple, lorsque vous roulez à grande vitesse sans poser le pied sur la pédale d'accélérateur.
J	Mot. en marche car:	Vous indique pourquoi le moteur à essence est en fonction. Lorsque le moteur à essence est hors fonction, ceci n'apparaît pas. Les raisons de l'affichage du message Moteur en marche dû à affichées par le système figurent dans le tableau à la suite de cette liste.
K	Transfert du moteur électrique vers le moteur	Indique le sens de transfert d'énergie entre le moteur et le moteur électrique. La direction indique si le moteur à essence fournit l'énergie au circuit électrique haute tension, ou si le circuit électrique haute tension fournit l'énergie nécessaire pour commander ou démarrer le moteur à essence.
L	Moteur	Représente le moteur à essence. Il s'allume uniquement lorsque le moteur à essence est en fonction. Plus la puissance du moteur est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand.
M	Transfert entre le moteur et les roues	Indique le sens du transfert d'énergie entre le moteur et les roues.
N	Cond.	Représente l'énergie envoyée aux roues. Plus l'énergie des roues est élevée, plus le cercle autour de ce nœud est grand. Lorsque le moteur est arrêté, l'énergie des roues s'affiche en bleu. Lorsque le moteur est en marche, l'énergie des roues s'affiche en gris.

¹ Le flux d'énergie de la batterie au moteur électrique comprend l'énergie de la batterie utilisée pour faire accélérer le véhicule. Il n'inclut pas l'énergie utilisée par les accessoires du véhicule (tels que la climatisation, les phares et la radio). Cet écran affiche la consommation par les accessoires et la climatisation séparément.

² **Accessoires** indique les demandes en courant électrique des accessoires de votre véhicule. Les accessoires consomment du courant mais ne contribuent pas à la propulsion du véhicule. Le transfert d'énergie affiche la consommation de courant par le système de chauffage et climatisation et les autres accessoires séparément.

³ Le système de climatisation pourrait déterminer si son fonctionnement est nécessaire même lorsque vous le désactivez. Dans ce cas, vous pouvez voir une certaine consommation de courant lorsque le climatiseur est désactivé.

Moteur en marche dû à	
Réglage chauffage	Le moteur est en fonction à cause du réglage du chauffage. Réduisez le réglage de température ou désactivez le système de chauffage pour retourner au mode électrique.
Vitesse élevée	Le moteur est en fonction parce que la vitesse du véhicule dépasse le niveau de fonctionnement permis en mode électrique. Ralentissez pour retourner en mode électrique.
Puissance entrain.	Le moteur est en marche lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur ou lorsque vous activez le régulateur de vitesse. Réduisez la pression sur la pédale d'accélérateur ou désactivez le régulateur de vitesse pour retourner en mode complètement électrique.
Point mort	Le moteur est en fonction parce que le véhicule est au point mort. Engagez un autre rapport que le point mort pour retourner en mode électrique.
Gamme basse	Le moteur est en fonction parce que le véhicule est dans une gamme basse. Engagez un autre rapport que la gamme basse pour retourner en mode électrique.

Moteur en marche dû à	
Batterie en cours de chargement	Le moteur est en fonction pour charger la batterie haute tension. Le véhicule retourne en mode électrique une fois la batterie chargée.
Fonctionnement normal	Le moteur est en fonction pour optimiser le fonctionnement du véhicule. Le véhicule retourne en mode électrique quand cela est possible.
Frein moteur actif	Le moteur est en marche pour assurer un freinage accru fourni par le groupe motopulseur. Ceci peut se produire lorsque vous activez la fonction d'assistance en côte, lorsque le régulateur de vitesse est activé ou lorsque vous conduisez sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Désactivez la fonction d'assistance en côte ou le régulateur de vitesse pour permettre à votre véhicule de retourner au mode électrique.

Avis de confidentialité pour les fonctions de cartographie GPS avec MyLincoln Mobile

MyLincoln Mobile autorise la cartographie GPS lorsqu'un véhicule est enregistré sur un compte MyLincoln Mobile. Pour supprimer le véhicule du compte, et mettre ainsi fin aux fonctions de cartographie GPS, une réinitialisation générale peut être effectuée sur le véhicule. Voir **Paramètres** (page 506).

Avant que votre véhicule ne change de propriétaire, vous pourrez choisir d'effectuer une réinitialisation générale ou une réinitialisation aux paramètres d'origine (effectuées par le biais du site Internet MyLincoln Mobile). Ces deux méthodes permettent de supprimer le véhicule de tous les comptes MyLincoln Mobile.

Il est recommandé que les nouveaux propriétaires effectuent une réinitialisation générale à la prise de possession du véhicule afin de supprimer tout compte MyLincoln Mobile encore existant. Le nouveau propriétaire peut activer un compte MyLincoln Mobile en effectuant la procédure d'enregistrement sur le site Web.

Site Web
<p>owner.lincoln.com www.syncmyride.ca</p>

Site Web
www.syncmaroute.ca

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 par Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement par Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Pour utiliser une application avec SYNC 3, elle doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, elle est également fermée sur SYNC 3.

Nota : *Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.*

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter des applications mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : *Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.*

Nota : *Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.*

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard seront appliqués. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 506).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : *Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.*

Nota : *Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.*

SiriusXM Traffic et Travel Link (selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : *SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles dans tous les marchés.*

Nota : *Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.*

Nota : *Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.*

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.	
Circulation près d'ici		
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.	
Films à l'affiche	Si cette option est disponible, appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films.	
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages/tempêtes, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour afficher les conditions de ski d'une région donnée.	

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux

paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Son

Appuyez sur ce bouton pour régler les éléments suivants :

Réglages de son	
Réinitialiser	Revient aux réglages des fréquences aiguës, moyennes et graves établis en usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport sonore d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume du système audio en fonction de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des occupants.
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est accessible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un

dispositif USB est la source audio active. Appuyez sur le bouton pour accéder aux options suivantes des dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des balados. Lorsqu'un balado est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multimédia.	Affichage des couvertures d'album des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote fournit les couvertures d'album correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'album enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour qu'elle fournisse ou non les métadonnées, comme le type de musique, l'artiste et l'album.		

Option de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Effacement de l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les touches fléchées vers le haut et vers le bas de chaque côté de l'écran. Les touches fléchées à gauche règlent l'heure et celles de droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélection de l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, la montre se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement accessible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, la montre du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Bluetooth

Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	March.
	Arrêt

Vous devez activer l'option Bluetooth pour jumeler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de jumelage d'un appareil Bluetooth est similaire à celui d'un téléphone. **Reportez-vous à Jumelage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de jumelage d'un appareil et les options proposées.

Téléphone

Jumelez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le jumelage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Un message-guide vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.

4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît à l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez jumelé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant son nom à l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour interagir avec ce dernier.
Déconnecter	
Établir primaire	Permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Appuyez sur l'icône Info à côté du nom de l'appareil pour consulter les renseignements de téléphone et d'appareil.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Gérer la liste de contacts	
Vous pouvez sélectionner :	
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour.
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :

SYNC™ 3

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Prénom	Surnom
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. Le fait de supprimer la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone connecté.	

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sélectionner sonnerie du tél.		
Vous pouvez sélectionner :		
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.	
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie actuellement sélectionnée pour votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être accessible pour tous les téléphones. Si cette option est accessible, il s'agit du paramètre par défaut.	
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries proposées.		

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors d'un message entrant.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification proposés.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, un message-guide vocal vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode d'itinérance lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la pile de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Activation de l'assistance 911

Nota : Cette fonction n'est accessible que si votre téléphone cellulaire comprend Bluetooth et est compatible avec SYNC 3.

Pour activer l'assistance 911 à partir de l'écran des paramètres, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction en déplaçant la barre de défilement comme suit.

Déplacez la barre de défilement pour activer cette fonction.

Vous pouvez configurer les contacts de votre répertoire pour la composition rapide en cas d'urgence.

Configuration des contacts d'urgence

Assurez-vous d'avoir téléchargé le contenu de votre répertoire de téléphone cellulaire à SYNC 3.

Depuis l'écran des paramètres, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran des paramètres de cette fonction.
Définir les contacts d'urgence	Sélectionnez cette option alors qu'elle s'affiche à l'écran.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionnez un contact	Sélectionnez cette option sous <Contact d'urgence 1>.

L'écran affiche les contacts du répertoire téléphonique. Sélectionnez le contact à utiliser comme contact d'urgence. Vous pouvez configurer le Contact d'urgence 2 en répétant ce processus. Vous pouvez configurer les deux contacts d'urgence.

Nota : *Après que SYNC 3 a tenté de faire un appel d'urgence, le bouton de contact d'urgence s'affiche à l'écran tactile. Vous devez appuyer sur le bouton pour appeler le contact par l'intermédiaire de votre téléphone Bluetooth.*

Nota : *Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, une carte indiquant votre positionnement s'affiche à l'écran lorsque l'assistance 911 est en cours.*

Radio

Ce bouton est accessible si une source radio telle que AM ou FM est la source média active. Appuyer sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (En fonction de la source radio actuelle, si offerte)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est accessible lorsque la radio FM est votre source média active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Prérégl. automatémorisés (AST)	Actualiser Le fait de sélectionner cette option permet d'enregistrer les six stations les plus puissantes à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations pré réglées de la station actuellement choisie.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses

préférences de navigation au moyen des menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Préférences de carte de navigation		
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :		
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.	
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.	
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos s'affiche sur la carte sans égard à ce réglage.	
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant :	Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.	

Préférences d'itinéraire

Option de menu	Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions		
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours ____	Omettre l'étape de sélection de l'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les espaces de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le réglage est élevé, plus le temps attribué à l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de contournement si possible.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez l'une des options suivantes :	
Voix et tonalités	
Voix seulement	
Tonalité	

Sélection de la source d'aide à la navigation

L'écran énumère les autres sources de navigation accessibles avec Applink.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles exécutées sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : *Les applications mobiles ne sont pas toutes compatibles avec le système.*

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Applications mobiles	March.	Activation ou désactivation de l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.	
	Arrêt		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Ceci donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour d'applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...

Option de menu	Mesure à prendre et description		
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des autorisations.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander une mise à jour	Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :	Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications à la fois.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications sont réparties en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

Nota : Ford et Lincoln déclinent toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford et Lincoln à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche écran	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est accessible par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi ou d'une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information portant sur le système et son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles seront effacés.

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir les mises à jour du logiciel SYNC 3 du véhicule.
Voir réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi accessibles à portée.
	En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de celui-ci. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter.
	Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information à côté d'un réseau, davantage d'information concernant ce dernier s'affiche, comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Si SYNC n'est pas déjà connecté, le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité.

Point d'accès pour le véhicule (selon l'équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Permet d'activer et de désactiver le point d'accès.
Réglages	Permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : *Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.*

Nota : *Les services de point d'accès du véhicule sont fournis par le fournisseur réseau du véhicule, assujéti à votre contrat de fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service.*

Nota : *Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.*

Nota : *Les données, p. ex., le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre Ford et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de points d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.*

Nota : *Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Ford peut devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.*

Nota : *Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.*

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. Règle la couleur à sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez une fois sur la couleur active ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs réglages à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code à cinq chiffres programmé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Réglages de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Puis faites votre choix parmi les options suivantes :	
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

Numéro de série électronique (ESN) du modem embarqué

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Affichage désactivé	L'écran devient noir et n'affiche rien. Tapez simplement à l'écran pour le réactiver.	
Luminosité	Permet d'augmenter ou de réduire la luminosité de l'écran.	
Mode	Vous pouvez sélectionner :	
	Auto	L'écran alterne automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes.

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les messages-guides vocaux et les confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales accessibles lorsque la touche de commande vocale est enfoncée.

Mode voiturier

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est accessible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode voiturier, une fenêtre contextuelle s'affiche et vous informe qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode voiturier. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode voiturier. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : *Si le système est verrouillé, et que vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le Centre de relation avec la clientèle.*

Pour Lincoln

États-Unis : 1 800 521-4140

Canada : 1 800 387-9333

Pour activer le mode voiturier, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont de nouveau accessibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford ou Lincoln.

Site Web
owner.lincoln.com

Site Web
www.syncmyride.ca

Site Web
www.syncmaroute.ca

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent aux performances de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, j'entends l'autre personne, mais elle ne m'entend pas.	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas réglé sur arrêt. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, puis verrouillez la porte et patientez 2 à 3 minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		<p>Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.</p> <p>Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.</p>
Le système énonce « Répertoire téléchargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Dysfonctionnement possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la pile, puis réessayez.
	iPhone	<ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. • Appuyez sur le cercle bleu à droite du dispositif nommé avec la marque et le modèle de votre véhicule pour passer au menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez votre iPhone de SYNC 3 puis rebranchez-le pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3.</p>

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		<p>Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3.</p> <p>Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p>
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	<p>Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages au moyen de Bluetooth pour recevoir les messages entrants.</p>
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	<p>Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire spécifique que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.</p>

Problèmes USB et Bluetooth Audio

Problème	Cause possible	Solution possible
J'ai des difficultés à connecter mon appareil.	Dysfonctionnement possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile avant de le reconnecter à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La fonction de lecture audio en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction.
	L'appareil n'est pas connecté.	
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	Le fichier est peut-être corrompu.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.
	La piste peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias (MTP).
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 453).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 506).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la pile avant de le reconnecter à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le gestionnaire des paramètres de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le gestionnaire des paramètres de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez si le signal Wi-Fi est faible.
	Plusieurs points d'accès aux SSID identiques à portée.	Utilisez un nom spécifique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant spécifique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, à une obstruction ou à une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, de micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences.

SYNC™ 3

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
Signal faible observé par SYNC malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veillez définir le réseau comme visible et réessayer.

Problèmes de Wi-Fi		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et nécessite donc un abonnement ou l'acceptation des modalités et conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

Problèmes avec AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Rechercher des applications mobiles », SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou une version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou

Problèmes avec AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Il peut arriver que les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'application voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Rechercher des applications mobiles » sur SYNC 3.

Problèmes avec Applink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		<p>Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.</p>
<p>Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p>	<p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p>	<p>Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p>

Problèmes avec AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon iPhone est connecté et mon application fonctionne; je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, forcez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs chapitres respectifs. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début du chapitre traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer piste Purple Rain ».
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».
Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +.	

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous d'énoncer le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	<p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. La composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou la sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p>

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. La composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou la sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).

SYNC™ 3

Réinitialisation de SYNC 3

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncées le bouton de mise en marche de la radio et le bouton SEEK UP (prochaine station – >>|). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Lincoln.

Assistance Lincoln

Centre de relation avec la clientèle	États-Unis : 1 800 521-4140
	Canada : 1 800 387-9333
Site Web	owner.lincoln.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Lincoln.com
--

Adresse Web (Canada)

www.LincolnCanada.com
--

Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre accessoire avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Protecteurs de pare-chocs.
- Déфлекteurs de glaces latérales*.

Apparence intérieure

- Doublures de plancher.
- Tapis en moquette de qualité supérieure.

Mode de vie

- Cendrier amovible (ensembles fumeurs)
- Protecteur d'aire de chargement.
- Filet d'arrimage
- Casier de rangement
- Support de tablette*.

Tranquillité d'esprit

- Bâche de voiture*.
- Démarrage à distance.
- Nécessaire d'assistance dépannage*.
- Système de sécurité du véhicule.
- Antivol de jantes.

*Accessoire sous licence Lincoln. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les Accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Contactez un concessionnaire Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Lincoln autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou

arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.

- La Commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles dotés d'émetteurs-récepteurs radio tels que les radios bidirectionnelles, les téléphones et les alarmes antivol. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la Commission fédérale des communications des É.-U. (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et il doit être posé par un technicien qualifié uniquement.

- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au fonctionnement de votre véhicule, particulièrement si le constructeur ne les a pas spécifiquement conçus pour une utilisation automobile.
- Si vous ou un concessionnaire autorisé Lincoln montez des accessoires ou des composants électriques ou électroniques sur votre véhicule autres que des accessoires ou composants Lincoln, les performances et la durabilité de votre batterie risquent d'être compromises. En outre, vous risquez aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Lincoln Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement)

Lincoln Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par la compagnie automobile Lincoln, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire Lincoln, exigez les programmes authentiques d'entretien prolongé Lincoln Protect !

Lincoln Protect devient vite rentable

Un trajet au centre de réparation pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Avec Lincoln Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes de mécanique Lincoln Protect, offrant chacun un niveau de couverture différent. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PEP Protection étendue - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. PEP Extra - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. PEP de base - 84 composants couverts.
4. PEP Groupe motopropulseur - 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect sont honorés par tous les concessionnaires autorisés Lincoln des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location.

Véhicule de location le 1^e jour.

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée.

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Lincoln Protect

Assistance routière

Vous bénéficiez d'un service d'assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme Lincoln Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Lincoln Protect offre également un programme d'entretien protection étendue qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs et jambes de suspension
- Durites de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Courroies du moteur
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Lincoln Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Lincoln au 800 367-3377.

Complétez le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'adresse suivante :

Programme d'entretien prolongé Lincoln Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Lincoln Protect

Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Lincoln Protect. Le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Lincoln offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance dépannage

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Lincoln Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Lincoln Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Lincoln du Canada ou visitez le site www.Lincoln.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Lincoln qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons défini des intervalles d'entretien réguliers pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser le coût d'exploitation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les services d'entretien périodique et de vous assurer que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Guide du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 403).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi effectuer l'entretien chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marques Ford et Motorcraft, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent nuire à la conformité aux normes antipollution.

Commodité

De nombreux concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrent l'avantage de faire vos achats en un seul endroit. Ils peuvent effectuer toutes les interventions nécessaires sur votre véhicule, qu'il s'agisse de l'entretien général ou de réparations suite à une collision.

Entretien de votre véhicule

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou un atelier de carrosserie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est muni d'un écran d'information qui indique les intervalles de vidange d'huile. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

L'écran d'information affiche **HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) de l'apparition

du message **HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE**. Assurez-vous de réinitialiser le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 341).

Si votre écran d'information est prématurément remis à l'état initial, s'il ne fonctionne plus ou si la batterie du véhicule est à plat ou débranchée, le système de contrôle de l'huile revient à une valeur de 100 pour cent. Vous devriez vidanger votre huile moteur une fois l'an ou 16 000 km (10 000 mi) depuis la dernière vidange. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et comprend de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford recommande des intervalles d'entretien pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais techniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie. Ford déconseille d'adopter des intervalles d'entretien autres que ceux qui figurent dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Guide du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Entretien de votre véhicule

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage.
Niveau de liquide lave-glace.

Entretien de votre véhicule

À vérifier tous les six mois
Connexions de la batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des bourrelets d'étanchéité des portes. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.
Fonctionnement du frein de stationnement.
Usure et bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des mécanismes d'inclinaison de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins ABS, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer

tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint	
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Le filtre à air du moteur	Radiateur, refroidisseur, flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et la tringlerie
Niveaux de liquide ; remplir au besoin	Usure et pression de gonflage des pneus**
Fuites d'huile et de liquide	Pare-brise pour les fissures, les gravillonnages et les piqûres
Pare-poussière du demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces.
Fonctionnement des feux de détresse	

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaillon sur le contenant. Remplacez le produit d'obturation au besoin.

Entretien de votre véhicule

Assurez-vous de demander au conseiller technique du concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une

façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Entretien périodique normal ^{1,2}	
Tous les 12 mois ou 16 000 km (10 000 mi). Le système de contrôle de l'huile affiche un message à l'écran d'information.	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ³
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la semelle.
	Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les durites et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement ainsi que les flexibles du système de refroidissement du moteur et des dispositifs électroniques.
	Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.

Entretien de votre véhicule

Entretien périodique normal ^{1,2}	
	Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).

Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

² Effectuez l'inspection multipoint (recommandé).

³ Réinitialisez le système de contrôle d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 341).

Autres interventions d'entretien	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur et des systèmes électroniques. ²

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

² Remplacement initial au bout de six ans ou 16 000 km (10 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien

supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux 12 mois ou 16 000 km (10 000 mi). Le système de contrôle de l'huile affiche un message à l'écran d'information. Effectuez les interventions énumérées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Un ralenti excessif ou la conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme un usage commercial lourd (p. ex., livraison, taxi, voiture de patrouille, location)	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux 12 mois ou 16 000 km (10 000 mi). Le système de contrôle de l'huile affiche un message à l'écran d'information. Effectuez les interventions énumérées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal(e).
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
	Effectuez l'inspection multipoint.

Entretien de votre véhicule

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant

l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

L'intervalle de vidange d'huile normal des véhicules utilisés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, dans l'Afrique du Sud du Sahara ou à des endroits au climat similaire avec de l'huile certifiée par l'American Petroleum Institute (API) pour les moteurs à essence (marque de certification) de qualité SM ou SN est 5 000 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 km (2 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Entretien de votre véhicule

<input type="radio"/> Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
<input type="radio"/> Distance:	
<input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
<input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/>	
<input type="radio"/> Signature:	

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

AVERTISSEMENTS

 Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

 Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

AVERTISSEMENTS

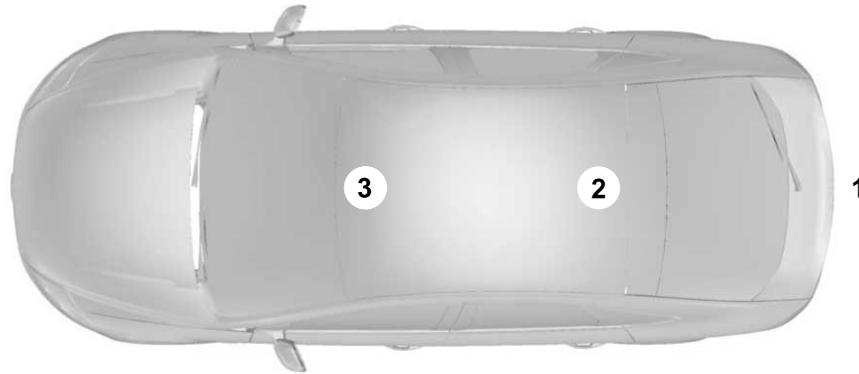
 Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Nota : *Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.*

Nota : *Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.*

Appendices

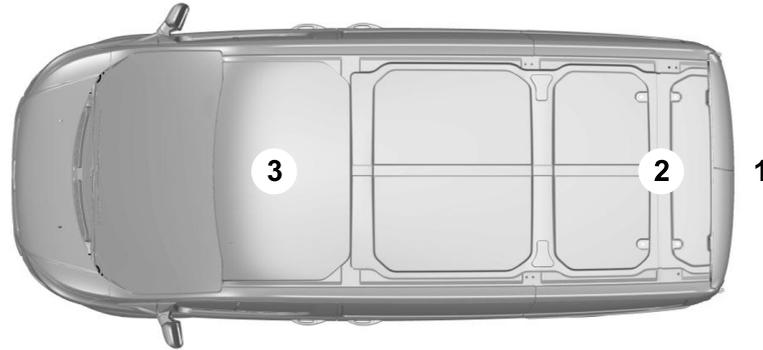
Voiture



E239120

Appendices

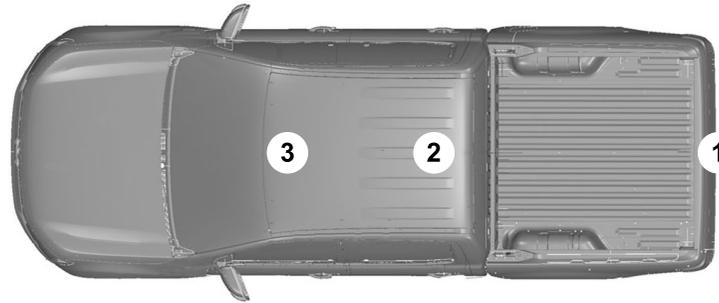
Fourgonnette



E239122

Appendices

Camion



E239121

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3

Appendices

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Nota : *Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.*

Contrôlez tous les équipements électriques :

- Avec contact établi.
- Avec le moteur qui tourne.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIÉZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que

Appendices

ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévenir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers,

Appendices

ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

- **Logiciels et services supplémentaires :**

Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants

supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Appendices

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS,

en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL

sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Appendices

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide du propriétaire »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Appendices

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales** : Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage** : Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume** : Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation** : Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction** : Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement** : Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière** : N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.

Appendices

- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

Appendices

- Vous acceptez chacun des éléments suivants :(a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance;(b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance;(c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers.(d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le

fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu;(e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE

Appendices

UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDENT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD

MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la

compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉREND LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

Appendices

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit

ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus

Appendices

d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR

COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et

du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans

Appendices

un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

- (a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;
- (b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.
- (c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

Appendices

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute

résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- **(a)** ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; **(b)** tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; **(c)** suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; **(d)**

distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

- i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,
- ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou
- iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

Appendices

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend

de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENNAV, MÊME SI TELENNAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE

Appendices

DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie.

Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

Appendices

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd (« NAV2 »), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Appendices

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en

temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le

contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION,

Appendices

QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Appendices

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION
NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE
ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606
Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.
© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

“©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Appendices

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne conse-

nt aucun engagement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © L'imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux,

Appendices

de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des Ressources naturelles du Canada (« RNCan »). Ces données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou

l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données. L'utilisateur final indemnisera et dégage de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande

ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire Avis

Équateur « INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD TOPO ® »

Guadeloupe,
Guyane
Française et
Martinique « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »
Mexique

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geographic Centre ». L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les

Appendices

données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS, les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transac-

tions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relativement à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la condition que le client conclue, et se

conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des

Appendices

données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encounter du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Autriche « © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »

Croatie
Chypre,
Estonie,
Lettonie,
Lituanie,
Moldavie,
Pologne,
Slovénie ou
Ukraine

« © EuroGeographics »

France « source : © IGN 2009 – BD TOPO ® »

Allemagne « Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »

Grande-Bretagne « Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »

Grèce « Copyright Geomatics Ltd. »

Hongrie « Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »

Italie « La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »

Norvège « Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »

Appendices

Portugal	« Source : IgeoE – Portugal »
Espagne	« Información geográfica propiedad del CNIG »
Suède	« Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »
Suisse	« Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépendent du respect par le

client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.psm.com.au).

Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

Divulgence du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE « PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT » INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESSEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS

Appendices

DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CE SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR

Appendices

RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS

PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier,

modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté,

Appendices

y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont

pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE

PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU

Appendices

CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Appendices

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525 ; 6 061,680 ; 6 154,773 ; 6 161,132 ; 6 230,192 ; 6 230,207 ; 6 240,459 ; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel

Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute

Appendices

information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU

GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Appendices

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Appendices

Site Web
www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelomatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de

produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni

Appendices

aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC: H-13498

E207816

Argentine



E197509

Brésil

Appendices

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

NCA APPROVED: 3R88M14030

E253824

Ghana

Kingdom of Jordan Type approval for tyre pressure sensor
Model : AG2SZ4
Manufacturer:Schrader Electronics Ltd
Type Approval Number:TRC/LPD/2014/56
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E253823

Jordanie



E253822

Malaisie

IFT: RLVSCMR15-1238

E253812

IFT: RLVSCMR15-1249

E253813

Mexique



E197811

Moldavie

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc

OMAN TRA

TA-R/1752/14

D090258

E253817

Oman

Appendices



Type Approved

NTC

No:ESD-1408639C

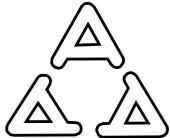
E198001

Philippines



E253816

Russie



1011 14

E197844

Serbie

Complies with
IDA Standards
DA 105282

E253820

Singapour



TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud



E253819

MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

Corée du Sud



CCAM14LP0090T3

E203679

Taiwan



109

E253818

Ukraine

Appendices

TRA
REGISTERED NO:ER0I30238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Émirats arabes unis

Index

A		
A/C		
Voir : Climatisation.....	159	
ABS		
Voir : Freins.....	226	
Accessoires.....	546	
Apparence extérieure.....	546	
Apparence intérieure.....	546	
Mode de vie.....	546	
Tranquillité d'esprit.....	546	
Accessoires		
Voir : Pièces de rechange recommandées	14	
Accoudoir arrière.....	178	
Accoudoir à trappe.....	179	
ACC		
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse		
adaptatif.....	259	
Affichage d'information.....	125	
Généralités.....	125	
Afficheur de messages		
Voir : Affichage d'information.....	125	
AFS		
Voir : Phares adaptatifs.....	103	
Aide au stationnement arrière.....	240	
Indicateur de distance d'obstacle.....	240	
Aide au stationnement avant.....	241	
Indicateur de distance d'obstacle.....	241	
Aides à la conduite.....	268	
Aides au stationnement.....	239	
Principes de fonctionnement.....	239	
Alarme		
Voir : Alarme antivol.....	91	
Alarme antivol.....	91	
Activation de l'alarme.....	91	
Désactivation de l'alarme.....	91	
Alerte conducteur.....	268	
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	268	
UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE		
CONDUCTEUR.....	269	
Alerte de circulation transversale.....	277	
Activation et désactivation du système.....	281	
Anomalies du système.....	280	
Capteurs obstrués.....	280	
Limites du système.....	280	
Témoins, messages et alertes sonores du		
système.....	280	
Utilisation du système d'alerte de circulation		
transversale.....	278	
Antipatinage.....	233	
Principes de fonctionnement.....	233	
Aperçu.....	18	
Aperçu sous le capot.....	338	
Appendices.....	582	
Applications.....	502	
.....	502	
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	504	
Approbation de type.....	622	
Logos de certification RF pour capteur(s) de		
pression des pneus.....	622	
Appuie-tête.....	167	
Appuie-tête inclinables.....	168	
Pour régler l'appuie-tête.....	168	
À propos de ce manuel.....	7	
Assistance à la clientèle.....	309	
Assistance dépannage.....	299	
Véhicules vendus au Canada : Couverture du		
programme d'assistance dépannage.....	300	
Véhicules vendus au Canada : faire appel à		
l'assistance dépannage.....	300	
Véhicules vendus au Canada : recours à		
l'assistance dépannage.....	300	
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment		
faire appel à l'assistance dépannage.....	299	
Véhicules vendus aux États-Unis : recours à		
l'assistance dépannage.....	300	
Assistance pré-collision.....	282	
Utilisation du système d'avertissement de		
collision.....	283	
Autoradio.....	415	
Avis spéciaux.....	14	
Directives spéciales.....	14	
Garantie limitée de véhicule neuf.....	14	
Prise de diagnostic embarqué.....	15	

Index

B

Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais	
d'essuie-glace.....	351
Batterie haute tension.....	217
Généralités.....	217
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	
.....	349
Boîte de vitesses automatique.....	220
Boîte de vitesses à sélection des rapports à	
bouton-poussoir.....	220
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	223
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou	
dans la neige.....	225
Boîte de vitesses.....	220
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	220

C

Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision	254
Caméra de rétrovision	254
Utilisation du système de caméra de marche	
arrière.....	255

Capacités et spécifications.....	407
Caractéristiques.....	408
Huile moteur de rechange pour froids	
extrêmes.....	412
Capteur de poids du passager avant.....	53
Caractéristiques de conduite	
uniques.....	195
Carburant et remplissage.....	202
Ceintures de sécurité.....	38
Principes de fonctionnement.....	38
Chaîne audio	413
Généralités	413
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	394
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	159
Chauffe-moteur.....	193
Utilisation du chauffe-moteur.....	194
Cirage.....	361
Clés et commandes à distance.....	62
Clignotants.....	103
Changement de voie.....	104
Climatisation.....	469
Climatisation	
Voir : Climatisation.....	159

Collision, dommages ou incendie.....	305
Directives concernant les véhicules	
électriques et hybrides électriques de Ford	
Motor Company équipés de batteries haute	
tension.....	305
Combiné des instruments.....	116
Commande audio.....	93
Recherche, suivant ou précédent.....	93
Commande automatique de la	
température.....	159
Réglages automatiques de ventilateur.....	162
Commande d'éclairage.....	98
Avertisseur optique.....	99
Feu de route.....	99
Commande d'éclairage du tableau de	
bord.....	100
Commande d'un Guide du propriétaire	
additionnel	315
Pour obtenir une copie du Guide du	
propriétaire en français.....	316
Commande de l'affichage	
d'information.....	94
Commande de transmission.....	286
COMMANDE DE CONDUITE LINCOLN.....	286
Commande vocale.....	93
Compatibilité électromagnétique.....	582
Conduite dans l'eau.....	296
Conduite économique.....	296

Index

Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	227
Conseils de conduite.....	296
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	227
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	162
Chauffage rapide de l'habitacle.....	163
Conseils généraux.....	162
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	163
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	163
Réglages de chauffage recommandés.....	163
Réglages de refroidissement recommandés.....	163
Consignes de sécurité.....	202
Console centrale.....	187
Accoudoir de siège arrière.....	187
Console de pavillon.....	188
Consommation de carburant.....	210
Calcul de la consommation de carburant.....	210
Remplissage du réservoir de carburant.....	210
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	587
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	587
Contrôle de stabilité.....	235
Principes de fonctionnement.....	235
Convertisseur catalytique.....	213
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....	215
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	214
Coupe-batterie haute tension.....	219
Coupure de carburant	301
Couvercle de coffre à commande électrique.....	83
Détection d'obstacles.....	84
Ouverture et fermeture du couvercle du coffre à commande électrique.....	83
Réinitialisation du couvercle du coffre à commande électrique.....	84
Couvreur-plancher.....	297
Création d'un dispositif MyKey.....	71
Programmation ou modification des réglages configurables.....	72
D	
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	317
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	316
Démarrage à distance.....	164
Réglages automatiques.....	164
Démarrage d'un moteur à essence.....	190
Arrêt automatique.....	191
Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est en mouvement.....	192
Arrêt du véhicule lorsque celui-ci est stationnaire.....	192
Précautions contre les gaz d'échappement.....	193
Redémarrage rapide.....	191
Renseignements importants concernant la ventilation.....	193
Démarrage et arrêt du moteur.....	189
Généralités.....	189
Démarrage sans clé.....	189
Modes d'allumage.....	189
Démarrage-secours du véhicule.....	301
Branchement des câbles volants.....	302
Démarrage-secours.....	303
Préparation du véhicule.....	302
Retrait des câbles volants.....	304

Index

Dépannage.....	299	Dossier d'entretien périodique	562	Entrée sans clé.....	85
Dépannage de SYNC™ 3.....	527	DRL		CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ	
Désignation du code de boîte de vitesses.....	406	Voir : Feux de jour.....	101	SECURICODE™.....	85
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	59	E		Entreposage du véhicule.....	367
Diagnostic de panne MyKey.....	74	Éclairage ambiant.....	106	Au terme de l'entreposage.....	369
Direction.....	281	Éclairage d'accueil.....	104	Batterie.....	368
Direction assistée à commande électrique.....	281	Éclairage.....	98	Carrosserie.....	367
Dispositif antipollution.....	212	Généralités.....	98	Circuit d'alimentation.....	368
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	50	Éclairage intérieur.....	104	Circuit de refroidissement.....	368
Principes de fonctionnement.....	50	Plafonnier arrière.....	106	Divers.....	369
Divertissement.....	453	Plafonnier avant.....	104	Freins.....	368
Apps.....	468	EcoSelect.....	198	Généralités.....	367
Bluetooth Audio ou USB.....	466	Écran d'accueil.....	438	Moteur.....	368
CD (selon l'équipement).....	465	Écrans pare-soleil.....	113	Pneus.....	368
Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées.....	469	Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	73	Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	47
Ports USB.....	468	Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	205	Entretien des pneus.....	378
Radio AM/FM.....	455	En Californie (États-Unis seulement)	311	Adhérence AA A B C.....	379
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....	456	Enregistrement de données	9	Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	378
Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible).....	461	Enregistrement des données d'entretien.....	9	Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	381
Sources.....	454	Enregistrement des données d'événement.....	10	Température A B C.....	379
		Enregistrement des données d'événement		Terminologie du pneu.....	380
		Voir : Enregistrement de données	9	Usure de la bande de roulement.....	379
				Entretien de votre véhicule.....	551
				Entretien du véhicule.....	358
				Généralités.....	358

Index

Entretien.....	337	Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	95	Fonctionnement du véhicule hybride	195
Généralités.....	337	Essuie-glaces et lave-glaces.....	95	Arrêt :.....	196
Entretien périodique — conditions de		Étiquette d'homologation du		Batterie :.....	196
conduite rigoureuses.....	559	véhicule.....	405	Conduite :.....	195
Exceptions.....	561	F		Conduite permettant d'optimiser la	
Entretien périodique normal.....	556	Feux de détresse.....	300	consommation de carburant.....	197
Entretien usuel — Généralités.....	551	Feux de jour.....	101	Démarrage :.....	195
Inspection multipoint.....	555	Type Deux - Configurable.....	101	Fonctionnement de la boîte de	
Pourquoi effectuer l'entretien chez votre		Type Un - Conventionnel (Non		vitesses :.....	196
concessionnaire?.....	551	configurable).....	101	Freinage :.....	197
Pourquoi entretenir votre véhicule?.....	551	Feux de route automatiques.....	101	Moteur :.....	197
Protégez votre investissement.....	552	Activation et désactivation du système.....	102	Frein de stationnement	
Vérifications et procédures d'entretien par le		Témoin de feux de route automatiques.....	102	électronique.....	228
propriétaire.....	553	Filtre à air d'habitacle.....	164	Batterie déchargée.....	230
Environnement.....	17	Filtre à air		Desserrage du frein de stationnement	
EPB		Voir : Remplacement du filtre à air.....	357	électronique.....	229
Voir : Frein de stationnement		Filtre à carburant.....	349	Serrage du frein de stationnement	
électronique.....	228	Fonction de mémorisation.....	173	électronique.....	228
Équipement de communication		Enregistrement d'une position		Serrage du frein de stationnement	
mobile.....	15	préréglée.....	173	électronique lorsque le véhicule	
Espaces de rangement.....	187	Fonction d'entrée et de sortie faciles.....	174	roule.....	229
Essuie-glaces automatiques.....	96	Synchronisation d'une position préréglée		Freins.....	226
Désactivation des essuie-glaces par temps		avec votre télécommande ou votre clé		Généralités.....	226
froid.....	97	d'accès intelligent.....	174	Fusibles.....	318
Réglages des essuie-glaces					
automatiques.....	96				
Essuie-glaces.....	95				
Balayage intermittent.....	95				

Index

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	107
Glaces à commande électrique.....	107
Alimentation prolongée des accessoires.....	108
Fermeture par commande à impulsion.....	107
Fonction de rebond.....	108
Ouverture par commande à impulsion.....	107
Verrouillage des glaces.....	108
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	163
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.....	164
Lunette arrière chauffante.....	163
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	163
Glossaire des symboles.....	7
Gonflage de pneu à plat	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	370
Gonflage d'un pneu crevé	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	370

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	124
Alerte de système sans clé.....	124
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	124

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	124
Carillon avertisseur de phares allumés.....	124
Installation de sièges d'enfant	22
Sièges d'enfant.....	22
Utilisation de ceintures-baudriers.....	22
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH).....	29
Utilisation des sangles de retenue.....	31
Introduction.....	7

J

Jantes et pneus.....	370
Spécifications techniques.....	401
Jauge d'huile moteur.....	340
Jauges.....	116
Écran d'information droit.....	119
Écran d'information gauche.....	117

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	359
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	359
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	95

Lave-glaces.....	97
Limite de charge.....	288
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	288
Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	293
Lincoln Protect.....	548
Lincoln Protect (CANADA SEULEMENT).....	550
Programmes d'entretien prolongé Lincoln Protect (États-Unis seulement).....	548

M

Maintien Auto.....	230
Utilisation de la fonction de retenue automatique.....	232
Messages d'information.....	138
AdvanceTrac™.....	140
Aide au démarrage en côte.....	145
Aide au stationnement.....	151
Alarme.....	141
Alerte conducteur.....	144
Antipatinage.....	155
Arrêt automatique du moteur.....	141
Assistance pré-collision.....	153

Index

Batterie et circuit de charge (12 volts).....	142
Batterie et circuit de charge (haute tension).....	142
Boîte de vitesses.....	156
Carburant.....	145
Circuit de démarrage.....	154
Clés et accès intelligents.....	146
Direction assistée.....	152
Dispositif de démarrage à distance.....	153
Entretien.....	148
Frein de stationnement.....	151
MyKey.....	149
Phares adaptatifs.....	140
Portes et serrures.....	143
Régulateur de vitesse adaptatif.....	139
Sac gonflable.....	140
Sièges.....	154
Stationnement actif.....	138
Système de suivi de voie.....	147
Système de surveillance de la pression des pneus.....	155
Systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal.....	143
Mise au rebut de l'airbag.....	61
MyKey™.....	69
Principes de fonctionnement.....	69

N

Navigation.....	482
cityseeker.....	492
Menu de navigation.....	489
Mises à jour des cartes de navigation.....	494
Mode d'affichage de carte.....	482
Mode de destination.....	484
Points de cheminement.....	491
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	493
SYNC AppLink.....	492
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	370
Conseils d'utilisation de la trousse.....	371
Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.....	375
Généralités.....	370
Marche à suivre à la suite d'une crevaison.....	372
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu.....	376
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur.....	372
Nécessaire de réparation de pneu Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	370

Nettoyage de l'extérieur.....	359
Bandes décoratives ou graphismes.....	360
Compartiment moteur.....	360
Éléments extérieurs chromés.....	360
Éléments extérieurs en plastique.....	360
Nettoyage des phares.....	359
Soubassement de carrosserie.....	360
Nettoyage de l'habitacle.....	362
Nettoyage du tissu microfibre Alcantara.....	363
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	365
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	362
Nettoyage des roues.....	366
Nettoyage des sièges en cuir.....	366
Nettoyage du moteur.....	361
Norme d'émission.....	212
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....	213
Modifications du dispositif antibruit.....	212
Numéro d'identification du véhicule.....	405

O

Options uniques d'exportation.....	16
------------------------------------	----

Index

Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur.....	87	Navigation.....	516	Pose du crochet de sauvetage.....	308
Ouverture et fermeture du capot.....	338	Point d'accès et Wi-Fi.....	521	Portes et serrures.....	77
Ouverture et fermeture globales.....	108	Radio.....	515	Port USB	417
Fermeture des glaces.....	109	Son.....	506	Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	35
Ouverture des glaces.....	109	Téléphone.....	509	Positions assises appropriées.....	166
Ouvre-porte de garage		Véhicule.....	524	Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	313
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	180	Pare-soleil.....	113	Pour obtenir les services nécessaires	309
Ouvre-porte de garage universel.....	180	Miroir de courtoisie du pare-soleil.....	113	À l'extérieur.....	309
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.....	180	PATS		Prises de courant auxiliaires.....	185
P		Voir : Système antivol passif.....	89	Emplacements.....	185
Panne de carburant.....	205	Perchlorate.....	13	Prise de courant 110 V c.a.....	185
Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant.....	205	Personal Safety System™.....	49	Prise de courant de 12 V c.c.....	185
Paramètres.....	506	Fonctionnement du système de sécurité personnalisé.....	49	Produits de nettoyage.....	358
Affichage.....	526	Phares adaptatifs.....	103	Programmeur de vitesse.....	94
Applications mobiles.....	518	Phares à extinction temporisée.....	100	Principes de fonctionnement.....	258
Assistance 911.....	514	Phares automatiques.....	99	Type 1.....	94
Bluetooth.....	509	Phares activés par les essuie-glaces.....	100	Type 2.....	94
Commande vocale.....	526	Pièces de rechange recommandées	14	Programmeur de vitesse	
Éclairage ambiant.....	524	Entretien périodique et réparations mécaniques.....	14	Voir : Programmeur de vitesse.....	258
Généralités.....	520	Garantie sur les pièces de rechange.....	14	Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	258
Lecteur multimédia.....	507	Réparations suite à une collision.....	14	Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	312
Mode voiturier.....	527	Pièces Motorcraft.....	404	Proposition 65 de la Californie.....	12
Montre.....	508	Pneus		Protection de l'environnement	17
		Voir : Jantes et pneus.....	370		
		Points de remorquage.....	307		
		Emplacement du crochet de sauvetage.....	307		

Index

Protège-genoux conducteur et passager.....57

Q

Qualité du carburant.....203
Choix du carburant approprié.....203
Mode de fraîcheur du carburant.....204

R

Rallonge de ceinture de sécurité.....48
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....45
Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™.....45
Ravitaillement.....206
Levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant.....209
Messages d'avertissement.....209
Réglage des phares.....352
Réglage horizontal.....354
Réglage vertical.....352
Réglage des phares
Voir : Réglage des phares.....352
Réglage du volant.....92
Position de butée.....92

Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....43
Rehausseurs.....32
Types de rehausseur.....33
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....341
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....294
Remorquage d'urgence.....294
Remorquage de loisirs.....294
Remorquage.....294
Remplacement d'une ampoule.....354
Condensation dans les blocs optiques.....354
Remplacement des ampoules.....354
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....68
Remplacement d'un fusible.....334
Fusibles.....334
Remplacement de la batterie de 12 V349
Remplacement des balais
d'essuie-glace.....352
Remplacement du filtre à air357
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....62
Accès intelligent.....62

Renseignements sur le véhicule électrique494
Marche/arrêt.....496
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....366
Rétroviseur intérieur.....112
Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique.....112
Rétroviseurs extérieurs.....109
Éclairage d'accueil Lincoln.....111
Rétroviseur à électrochrome.....111
Rétroviseurs à mémoire.....111
Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique.....109
Rétroviseurs extérieurs chauffants.....111
Rétroviseurs extérieurs repliables.....110
Rétroviseurs extérieurs repliables automatiquement.....110
Rétroviseurs grand angle intégrés.....111
Rétroviseurs-signaux.....111
Système d'information sur les angles morts.....112
Rétroviseurs
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....107
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....163
Rodage.....296
Rodage
Voir : Rodage.....296

Index

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	51
Enfants et sacs gonflables.....	53
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	52
Sacs gonflables latéraux.....	56
Safety Canopy™.....	58
Sécurité enfants.....	20
Généralités.....	20
Sécurité.....	89
Services financiers automobiles de Lincoln.....	13
Sièges à commande électrique.....	169
Sièges avant multicontours avec fonction de mouvement actif.....	171
Support lombaire à quatre positions à réglage électrique.....	171
Support lombaire à réglage électrique.....	171
Sièges à régulation de température.....	177
Sièges refroidissants.....	178
Sièges arrière.....	174
Sièges chauffants.....	176
Sièges arrière.....	176
Sièges avant.....	176
Sièges.....	166

Sonar latéral.....	242
Indicateur de distance d'obstacle.....	243
Spécifications du moteur.....	403
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	403
Stationnement actif.....	244
Dépannage du système.....	252
Désactivation de la fonction de stationnement actif.....	251
Stationnement parallèle, stationnement perpendiculaire, aide à la sortie du stationnement parallèle.....	244
SYNC™ 3.....	418
Généralités.....	418
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	89
Système antivol passif.....	89
SecuriLock.....	89
Système d'information sur les angles morts.....	275
Activation et désactivation du système.....	277
Anomalies du système.....	277
Utilisation du système d'information sur les angles morts.....	276
Système de maintien de trajectoire	270
Activation et désactivation du système.....	271

Système de surveillance de la pression des pneus.....	396
Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....	397
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	398
Système d'alerte après impact.....	306

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	354
Tableau de spécifications des fusibles.....	318
Boîtier de distribution électrique.....	318
Porte-fusibles de l'habitacle.....	329
Télécommande.....	63
Clé d'accès intelligent.....	63
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	65
Démarrage à distance.....	65
Localisateur du véhicule.....	65
Remplacement de la pile.....	64
Téléphone.....	473
Connectivité du téléphone intelligent.....	480
Établissement des appels.....	477
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....	473

Index

Lors d'un appel téléphonique.....	478	Retenue automatique active.....	120	Trousses de carrosserie.....	369
Menu du téléphone.....	474	Retenue automatique non disponible.....	120	U	
Messagerie texte.....	479	Sac gonflable avant.....	121	Utilisation de chaînes à neige.....	394
Réception d'appels.....	478	Système d'information sur les angles		Utilisation de l'antipatinage.....	233
Témoins et carillon de ceinture de		morts.....	120	Désactivation du système.....	233
sécurité.....	44	Témoin de bas niveau de carburant.....	122	Témoins et messages des systèmes.....	234
Conditions de fonctionnement.....	44	Témoin de bouclage de ceinture de		Utilisation d'un contacteur.....	233
Témoins et indicateurs.....	119	sécurité.....	121	Utilisation des commandes de l'écran	
Affichage tête haute.....	122	Témoin de faible pression des pneus.....	122	d'information.....	233
Aide au maintien de voie.....	122	Témoin de feux de route.....	122	Utilisation de la reconnaissance vocale	
Anomalie du groupe motopropulseur.....	122	Témoin de feux de route des phares à		440
Arrêter prudemment.....	123	allumage automatique.....	120	Commandes des paramètres vocaux.....	451
Assistance en côte.....	121	Témoin des freins antiblochage.....	119	Commandes vocales associées aux	
Batterie.....	120	Témoin du régulateur de vitesse		applications mobiles.....	449
Capot ouvert.....	122	adaptatif.....	119	Commandes vocales de navigation.....	446
Circuit de freinage.....	120	Témoins de bas niveau de liquide		Commandes vocales de téléphone.....	444
Clignotant.....	120	lave-glace.....	122	Commandes vocales du système de	
Coffre mal fermé.....	124	Température du liquide de refroidissement		chauffage et de climatisation.....	443
Contrôle de stabilité.....	123	du moteur ou du moteur électrique.....	121	Commandes vocales en mode audio.....	441
Contrôle de stabilité désactivé.....	123	Toit ouvrant.....	114	Commandes vocales SiriusXM Traffic et	
EcoSelect.....	121	Fonction de rebond.....	115	Travel Link.....	450
Entretien recommandé du moteur.....	123	Ouverture et fermeture du toit ouvrant		Utilisation de MyKey à l'aide d'un	
Feux de stationnement.....	122	transparent.....	114	démarrreur à distance.....	74
Frein de stationnement électronique.....	121	Toit ouvrant		Utilisation de pneus été.....	394
Huile moteur.....	121	Voir : Toit ouvrant.....	114	Utilisation des ceintures de sécurité.....	39
Indicateur de régulateur de vitesse.....	120	Traction d'une remorque.....	294	Ceinture de sécurité arrière gonflable.....	42
Porte mal fermée.....	121	Transport de charge.....	288		
Prêt à conduire.....	123	Transport du véhicule.....	307		

Index

Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	40
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	40
Utilisation du contrôle de stabilité.....	236
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	313
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	259
Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	260
Annulation de la vitesse programmée.....	263
Capteur obstrué.....	266
Changement de la vitesse programmée.....	263
Désactivation automatique.....	264
Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	264
Lorsque suivez un véhicule jusqu'à l'arrêt complet.....	262
Lorsque vous suivez un véhicule.....	261
Passage au régulateur de vitesse normal.....	267
Passage en mode ECO Cruise (mode économique du régulateur de vitesse).....	267
Problèmes de détection.....	265
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....	261
Réglage de la distance.....	262
Réglage de la vitesse du régulateur adaptatif quand le véhicule est à l'arrêt.....	261
Reprise de la vitesse programmée.....	264
Serrage du frein de stationnement.....	264
Système non disponible.....	266
Utilisation en terrain montagneux.....	264
Utilisation du régulateur de vitesse.....	258
Mise en fonction du régulateur de vitesse.....	258
Mise en fonction du régulateur de vitesse ECO.....	259
Mise hors fonction du régulateur de vitesse.....	259
V	
Véhicule hybride - Questions fréquemment posées	199
Ventilation	
Voir : Climatisation.....	159
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	74
Distance MyKey.....	74
Nombre de clés Admin.....	74
Nombre de MyKey.....	74
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	348
Vérification de l'huile moteur.....	340
Ajout d'huile moteur.....	340
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	340
Vérification des balais d'essuie-glace.....	351
Vérification du liquide de frein.....	348
Vérification du liquide de lave-glace.....	349
Vérification du liquide de refroidissement.....	342
Ajout de liquide de refroidissement.....	343
Conditions climatiques rigoureuses.....	345
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	347
Liquide de refroidissement recyclé.....	344
Refroidissement à protection totale.....	345
Vidange du liquide de refroidissement.....	345
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	342
Verron du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	338
Verron du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	338
Verrouillage électrique des portes	
Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	77

Index

Verrouillage et déverrouillage.....	77
Activation de l'accès intelligent.....	78
Coffre à bagages.....	82
Déverrouillage intelligent pour les clés d'accès intelligent.....	80
Éclairage à l'entrée.....	81
Éclairage à la sortie.....	82
Protection antidécharge de la batterie.....	82
Télécommande.....	77
Verrouillage automatique.....	80
Verrouillage électrique des portes.....	77
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....	80
Verrouillage sécurité enfants.....	37
Côté droit.....	37
Côté gauche.....	37
VIN	
Voir : Numéro d'identification du véhicule..	405
Volant.....	92
Vue d'ensemble du tableau de bord.....	18